

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC
MÉMOIRE
PRÉSENTÉ À
L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES
COMME EXIGENCE PARTIELLE
DE LA MAÎTRISE ES ARTS (THÉOLOGIE)

PAR
SYLVIE POIRIER
B. SP. THÉOLOGIE

LE SOUCI DE LA JUSTICE ET DE LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALES
DANS LES DISCOURS ÉCONOMIQUES DES ÉVÊQUES DU CANADA
(1970-1988)

JUIN 1989

Université du Québec à Trois-Rivières

Service de la bibliothèque

Avertissement

L'auteur de ce mémoire ou de cette thèse a autorisé l'Université du Québec à Trois-Rivières à diffuser, à des fins non lucratives, une copie de son mémoire ou de sa thèse.

Cette diffusion n'entraîne pas une renonciation de la part de l'auteur à ses droits de propriété intellectuelle, incluant le droit d'auteur, sur ce mémoire ou cette thèse. Notamment, la reproduction ou la publication de la totalité ou d'une partie importante de ce mémoire ou de cette thèse requiert son autorisation.

REMERCIEMENTS

Depuis les débuts de ce travail plusieurs témoins ont assisté à cette bien longue aventure et ils ont contribué à leur façon à me remettre en route quand les haltes se prolongeaient et risquaient de devenir définitives. A vous, parents et amis qui me lanciez avec humour le mot de passe «et puis le mémoire?» vous m'avez aidé et encouragé à poursuivre le chemin, je vous en remercie.

Ma reconnaissance s'adresse tout particulièrement à monsieur Jean-Marc Dufort, toujours disponible et attentif à mon cheminement, il accueillait avec compréhension tout autant mes enthousiasmes que mes tâtonnements et il prodiguait avec soin ses conseils et ses critiques constructives. Sa direction compétente et son intérêt soutenu ont contribué à la réalisation de mon travail.

Merci à monsieur Jacques Chênevert qui tout au long de cette recherche s'est montré intéressé. Il ne l'a pas toujours su, mais souvent ses mots et sa confiance me faisaient retrouver le sens et l'élan pour poursuivre.

Un merci particulier à mesdames Louise Camirand, Pauline Belleau et Denise Lord qui ont accepté de lire mon manuscrit aux différentes étapes de son élaboration. Leur oeil vigilant et leurs conseils judicieux ont grandement contribué à l'amélioration de la qualité du texte final.

Enfin, je remercie monsieur André Hamel pour la mise en page de mon mémoire. La qualité de son travail et de ses suggestions ont permis de trouver une présentation finale que j'apprécie beaucoup.

T A B L E D E S M A T I È R E S

INTRODUCTION	1
Présentation générale	1
Situation du thème et méthode	3
Un postulat	3
Une question	3
Des objectifs	3
Des étapes	4
En résumé	6
 PREMIERE PARTIE	
Le Tiers Monde dans la pensée sociale de l'Église	7
Présentation	8
 CHAPITRE PREMIER	
<i>L'Eglise catholique et le progrès des peuples</i>	9
Introduction	9
1. 1 Une Église sensibilisée au progrès des peuples	9
Les relations internationales dans la doctrine sociale catholique	9
L'appel de l'Église en faveur des peuples en voie de développement	12
1. 2 Responsabilité de l'Eglise d'intervenir en économie	16
L'économie lieu de réflexion théologique	17
Les liens entre l'éthique et l'économie, lieu de praxis chrétienne.....	20
 DEUXIEME PARTIE	
Le Tiers Monde dans les discours économiques des évêques du Canada	24
Présentation	25
Une méthode	26
Sélection des interventions	26
Cadre de la recherche	28
Grille de lecture	29

CHAPITRE DEUXIEME

<i>Les évêques du Canada et le progrès des peuples</i>	30
Introduction	30
2. 1 Intentions des évêques dans leurs interventions	30
2. 2 La problématique du «mal développement»	32
Etat d'une désillusion	32
Le paradoxe: Le Canada exploiteur exploité	33
2. 3 Approche thématique des discours des évêques	36
Du désordre économique au nouvel ordre économique	37
La faim dans le monde	41
La course aux armements	42
La répression des droits humains	43
Les réfugiés et l'immigration	43
La solidarité économique mondiale	44
2. 4 Des changements s'imposent	46
Responsabilité du Canada	46
Orientations, suggestions, défis	47
Exigences et résistances	49

CHAPITRE TROISIEME

<i>Une vision chrétienne de la vie économique</i>	52
Introduction	52
3. 1 Principes éthiques et fondements théologiques	52
La solidarité universelle	53
Le développement intégral, condition d'un progrès authentique.	55
L'égalité entre tous	56
Les peuples du Tiers Monde artisans de leur propre développement	57
3. 2 L'interdépendance et la solidarité	59
Le fait de l'interdépendance	59
L'interdépendance appelle la solidarité	62
3. 3 Option pour les pauvres et principes d'une éthique de solidarité élargie	65
3. 4 Défis posés à l'Eglise d'ici dans son engagement	70
Conversion des structures et des mentalités.	70
La foi et l'engagement pour la justice: deux pôles d'une quête spirituelle	72

TROISIEME PARTIE	
Pour des interventions efficaces en faveur de la justice et de la solidarité internationales	79
Présentation	80
Une méthode	80
CHAPITRE QUATRIEME	
<i>Impact et réception des messages économiques des évêques catholiques du Canada</i>	83
Introduction	83
4. 1 Les types de discours, les avantages et les limites	84
4. 2 Répercussions et modes de réception	88
4. 3 Des critères de crédibilité pour de nouveaux modes de réception	95
CONCLUSION	101
BIBLIOGRAPHIE	105

TABLE DES SIGLES

Documents des évêques du Canada et sigles utilisés

- .PA De la parole aux actes (1976)
.SR Une société à refaire (1977)
.AJ Appel à la justice (1979)
.CHC Les coûts humains du chômage (1980)
.JE Jalons d'éthique et réflexions sur la crise économique actuelle (1983)
.EPN Les étrangers parmi nous (1977)
.CEDP Choix éthiques et défis politiques(1984)
.AS Appui aux syndicats une responsabilité chrétienne(1986)
.JMPM Justice mondiale, paix mondiale (1986)
.LEP Le libre-échange à quel prix? (1987)
.ANF L'Amérique de Nord: une forteresse? (1988)

Documents du magistère et sigles utilisés

- .GS L'Eglise dans le monde de ce temps «Gaudium et spes»
.RN Rerum novarum (Léon XIII)
.MM Mater et magistra (Jean XXIII)
.PT Pacem in terris (Jean XXIII)
.PG Populorum progressio (Paul VI)
.OA Octogesima adveniens (Paul VI)
.LE Le travail humain, lettre encyclique *Laborem exercens* (Jean-Paul II)
.SRS L'intérêt actif de l'Eglise pour la question sociale, lettre encyclique *Sollicitudo rei socialis* à l'occasion du vingtième anniversaire de l'encyclique *Populorum progressio* (Jean-Paul II)
.JM La justice dans le monde (Synode des évêques)
.CECC Conférence des évêques catholiques du Canada
.OCCDP Organisation catholique canadienne pour le développement et la paix

INTRODUCTION

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

La question du développement et du progrès économiques des peuples du Tiers Monde est une préoccupation importante dans la pensée sociale des vingt dernières années. Suite à *Gaudium et spes* et plus particulièrement depuis *Populorum progressio* et *La justice dans le monde*, l'Eglise fait l'expérience de sa solidarité avec les angoisses des peuples du Tiers Monde. Ses discours font énergiquement appel à la solidarité internationale pour créer des relations économiques fondées sur la justice.

Depuis près de quinze ans, les évêques du Canada ont souvent proposé des réflexions éthiques en vue de promouvoir des progrès économiques basés sur la justice. Ces discours représentent dans leur ensemble, un processus continu de réflexions morales sur l'ordre socio-économique au Canada¹. Les évêques ont-ils inclus dans leur pensée sur l'économie l'éveil à la conscience et à la responsabilité internationales? Voilà la question qui nous a lancée dans une recherche dont ce mémoire veut maintenant rendre compte.

Depuis Vatican II, maintes études ont énoncé la responsabilité de l'Eglise d'intervenir en économie. Les liens entre l'éthique, le politique, l'économique et la pratique évangélique, de même que leurs rapports avec la mission de l'Eglise dans le monde ont préoccupé bien des auteurs². Aussi, des chercheurs se sont-ils déjà penchés sur l'impact des messages

¹ Voir: Conférence des évêques catholiques du Canada, *Choix éthiques et défis politiques*, décembre 1983, p. 1.

² Ces thèmes fournissent une documentation abondante et variée. Nous avons lu à ce sujet des auteurs comme Michel Falise, Vincent Cosmao, René Coste, Paul Ricoeur, Dominique Chenu, Gérard Matton, Jean-Yves Calvez, Tony Mifsud, Gustavio Gutiérrez et de nombreux autres s'inspirant de la théologie de la libération.

économiques des évêques du Canada. On a décrié, critiqué, analysé leur compétence, leurs positions et leur responsabilité d'intervenir en économie³.

Pour l'Eglise dans son ensemble, les papes récents reprennent régulièrement l'appel en faveur d'un nouvel ordre international plus équitable entre les pays pauvres et les pays riches. De plus, une littérature abondante manifeste la préoccupation de beaucoup d'auteurs et d'organismes soucieux de promouvoir ces enseignements et d'expliquer pourquoi et comment le combat pour la justice est «une dimension constitutive de l'Evangile», selon le mot du Synode romain de 1971.

Ces préoccupations déjà explorées dans plusieurs études contribuent à cerner le rôle et la responsabilité des évêques d'intervenir en économie. Elles permettent aussi d'identifier leur mission de promouvoir le progrès des peuples et la justice internationale.

Par ailleurs, s'il existe des analyses des discours économiques des évêques, personne, à notre connaissance, n'a situé ces documents dans leur perspective internationale et en regard du développement des peuples du Tiers Monde.

L'originalité de notre propos sera donc de faire l'étude des principaux discours économiques des évêques du Canada et d'en faire ressortir les préoccupations à l'égard des peuples du Tiers monde.

³ Rappelons deux études en particulier: *La doctrine sociale des évêques du Canada (1975-1983), Analyse théologique et étude d'impact dans les journaux* et *Les évêques et la crise économique*. Enfin, une troisième, *Do Justice!* constitue un recueil des textes des évêques sur la justice sociale et une étude sur l'évolution de leur pensée. Des revues comme *Relations*, *Communauté Chrétienne* et *Oecuménisme* ont publié plusieurs articles sur ce sujet.

SITUATION DU THEME ET MÉTHODE

Un postulat

Notre questionnement sur le souci des évêques pour le progrès économique des peuples du Tiers Monde se rattache à un postulat qui sous-tend toute notre démarche et que nous formulierions ainsi: la solidarité internationale est essentielle au développement économique et au progrès des peuples du Tiers Monde; donc, il est de la mission de l'Eglise de dégager les données évangéliques et de définir les principes éthiques qui sont à la base de ce postulat.

Une question

Compte tenu des remarques précédentes, une question principale fait l'objet de notre recherche:

Face à la dynamique de l'interdépendance économique et du progrès des peuples, comment les évêques du Canada considèrent-ils la responsabilité sociale et la solidarité internationale dans leurs discours économiques?

Des objectifs

Ce travail aura pour objectifs:

- de rappeler la pensée récente de l'Eglise sur le progrès des peuples;
- de cerner les fondements de la responsabilité de l'Eglise d'intervenir en économie;
- d'évaluer les liens entre le développement économique et le progrès des peuples du Tiers Monde dans les discours de l'épiscopat canadien sur l'économie et de situer leurs propos en regard de la pensée récente de l'Eglise sur le progrès de peuples;
- de dégager la vision chrétienne de la vie économique qui oriente ces documents;
- d'identifier des défis posés par une vision chrétienne de la vie économique dans le développement du Canada et des pays en voie de développement;

- d'évoquer un rôle important des évêques: celui d'éduquer à la responsabilité sociale et à la solidarité internationale dans une pratique de l'économie;
- d'évoquer divers modes de réception réservés aux interventions des évêques dans le domaine économique;
- de définir des critères pour des interventions efficaces et plus crédibles de l'épiscopat en matière d'économie et de développement international.

Ces objectifs constituent en eux-mêmes autant de jalons définissant notre démarche intellectuelle dans son ensemble.

Des étapes

Notre mémoire se divise en trois parties distinctes. Chacune se rapporte à des niveaux différents de notre question et appelle un traitement et une méthode spécifiques.

Première étape

La première partie se rattache à la pensée de l'Eglise catholique sur les progrès des peuples et sur sa responsabilité d'intervenir en économie. Nous y aborderons les relations internationales dans la doctrine sociale de l'Eglise. Nous exposerons les grandes lignes de l'appel de l'Eglise à tenir compte des réalités des peuples du Tiers Monde, dans une perspective éthique de l'économie. Pour bien saisir cet appel nous rappellerons les fondements théologiques et éthiques des rapports entre les réalisations économiques et la mission de l'Eglise dans le monde.

Notre méthode relève avant tout de l'enquête et de la synthèse et notre cadre de référence sera les documents du magistère. Nous les rapporterons en tenant compte de la pensée de plusieurs auteurs déjà versés dans la question des rapports de l'Eglise au monde socio-économique. C'est en conformité avec les positions actuelles de l'Eglise dans son ensemble que les évêques jouent leur rôle de pasteur et il nous apparaît important de commencer notre démarche en situant brièvement la position du magistère en ce domaine.

Deuxième partie

Une seconde étape nous conduit au coeur de notre réflexion. Nous y ferons l'analyse des discours des évêques afin de trouver des réponses à notre question principale. Ce sera la partie la plus importante de notre travail. Après avoir sélectionné les documents pertinents, il fallait identifier les principaux constituants du discours des évêques sur le Tiers Monde, en retracer les perspectives éthiques et théologiques et nommer les défis que représente pour l'Eglise la promotion d'une vision chrétienne de la vie économique.

Il convient de préciser la méthode avec laquelle nous avons entrepris cette démarche. Il aurait été possible d'identifier les principales conceptions de la solidarité et du développement international et une fois les diverses approches cernées, de voir si l'une ou l'autre se retrouve dans les discours économiques des évêques. Nous pouvions aussi aller directement aux textes en soulignant les passages ayant des liens avec la solidarité et la justice internationales. Ce dernier chemin sera le nôtre. Il a l'avantage de rester plus près des documents et d'éviter ainsi une manipulation des textes des évêques pour les faire coïncider avec un cadre de référence préétabli.

En revanche, nous essaierons d'identifier dans la pensée des évêques ce qui leur appartient en propre, bien qu'ils puisent à des sources diverses. De la sorte, nous pourrons situer leur pensée dans l'éventail des interventions du magistère. A d'autres occasions, nous éclairerons leurs positions à l'aide d'auteurs spécialistes de ces questions.

On retrouvera les précisions sur la sélection des interventions, le cadre de référence et la grille d'analyse au moment où nous les mettrons en oeuvre dans le second chapitre.

Troisième partie

Un autre ordre de préoccupation nous amènera à explorer l'impact des messages des évêques sur l'orientation de l'économique: quels types de discours seraient mieux appropriés, quels modes de réception leur sont réservés? Enfin, sans trop de prétention, nous tenterons

de cerner des critères pour des interventions crédibles, engageantes et engagées vers une économie basée sur la justice au Canada et envers les pays du Tiers Monde. Notre cadre de référence s'inspire de deux études d'impact déjà réalisées, l'une au sujet de messages des évêques canadiens, l'autre portant sur la réception faite aux positions de l'épiscopat français face à la crise économique. Les résultats sont parents et il nous convient de les utiliser pour élaborer une grille d'analyse susceptible de guider notre observation. Nous en préciserons les caractéristiques au moment de la présentation des résultats.

Enfin, la partie sur les critères de crédibilité s'apparentera davantage à l'essai. Ils sont le fruit de notre questionnement et de notre fréquentation de tant d'auteurs épris du rêve d'une Eglise de mieux en mieux engagée au coeur du monde de ce temps.

EN RÉSUMÉ

Nous avons voulu poser l'objet de notre recherche et annoncer les principales étapes de sa réalisation. En situant la place du progrès des peuples dans la doctrine sociale de l'Eglise nous serons peut-être mieux en mesure d'évaluer l'importance de ce thème dans la pensée des évêques du Canada. Nous souhaitons que notre mémoire soit une reconnaissance de la mission des évêques de promouvoir la solidarité internationale. En traitant de l'impact et des modes de réception nous toucherons des limites auxquelles se heurtent les évêques dans la promotion de la solidarité internationale. Pourtant l'audace de ceux-ci et l'espérance qu'ils ont suscitée suggèrent le défi d'actualiser davantage l'appel prophétique de *Populorum progressio*.

Première partie
Le Tiers Monde dans la
pensée sociale de l'Eglise

PRÉSENTATION

Cette première étape se présente comme la toile de fond sur laquelle se tissent la plupart des déclarations à caractère socio-politique et à portée internationale des évêques du Canada. La vision sociale que l'Eglise entend proposer au monde a, depuis au moins Vatican II, attiré l'attention de différents publics, croyants ou incroyants. Nous pensons qu'il est essentiel de préciser, dès le point de départ, que les questions rattachées à la pensée sociale des évêques mettent en jeu les différentes conceptions de l'Eglise et de son rapport au monde. En commençant par identifier la responsabilité dont l'Eglise entend s'acquitter face aux peuples du Tiers Monde, nous camperons ce que l'Eglise est elle-même dans le monde pour mieux saisir, par la suite, son action comme agent de changement.

Avant de traiter des messages des évêques canadiens sur l'économie et le Tiers Monde, nous voulons situer le souci de l'Eglise pour le progrès des peuples dans l'ensemble de sa doctrine sociale. Celle-ci propose une perspective éthique de l'économie dans son discours social. Pour en apprécier la pertinence, nous préciserons la responsabilité qu'a l'Eglise d'intervenir en économie.

CHAPITRE PREMIER

L'Eglise catholique

et le progrès des peuples

INTRODUCTION

Depuis ses origines, l'Eglise catholique, par fidélité au message évangélique, a tenté de pratiquer et de prôner l'amour et la charité. Cela s'est concrétisé, dans l'histoire, par des mouvements et des œuvres caritatives. A certaines époques, la collusion entre les autorités catholiques et les pouvoirs politiques a tantôt favorisé, tantôt altéré la qualité et la pureté de sa mission prophétique⁴. Actuellement, l'Eglise, par la voix de ses papes, a pris une place remarquable dans les domaines de la justice sociale et des relations internationales. Pour montrer le souci de l'Eglise face au progrès des peuples, il faut situer la place des relations internationales dans la doctrine sociale catholique et préciser l'appel que l'Eglise lance en faveur des peuples en voie de développement. Cet appel implique des réalités et des analyses d'ordre économique qu'il faut concilier avec la mission même de l'Eglise dans le monde.

1. 1 UNE ÉGLISE SENSIBILISÉE AU PROGRES DES PEUPLES

Les relations internationales dans la doctrine sociale catholique

La doctrine sociale catholique, entendue comme un ensemble d'enseignements portant sur l'ordre social dans ses dimensions économiques et politiques, a connu depuis la fin du dix-neuvième siècle trois étapes distinctes: la première se caractérise par une préoccupation à l'égard du sort des travailleurs; la seconde est marquée par une pensée de l'Eglise qui

⁴ Pour un bref tour d'horizon de l'histoire de l'Eglise et de ses relations internationales, voir: M. Merle, C. de Montclos, *L'Eglise et les relations internationales*, Eglise et société, Le Centurion, Ceras, Paris, 1988.

s'internationalise, alors que la dernière voit se développer un souci croissant de faire face aux problèmes et aux défis posés par les sociétés postindustrielles.

Avec la Renaissance, l'affirmation de l'autonomie de l'homme et la rupture entre le sacré et le profane allaient placer l'Église dans un nouveau rapport au social et à l'économique. Ces rapports seront définis par des phénomènes tels que la finance internationale, la découverte du nouveau monde, l'urbanisation, le colonialisme, ainsi que la montée des nationalismes accentuée par les guerres européennes. Enfin par l'avènement des théories marxistes sur l'évolution de la société et le primat de *l'homo oeconomicus*.

Depuis Léon XIII et son encyclique *Rerum novarum* (1891), l'enseignement de l'Église s'élabore progressivement. On y trouve la réponse aux problèmes posés par l'industrialisation, le libéralisme, les abus du capitalisme et la montée du communisme. L'Église se préoccupe du sort des travailleurs soumis aux bouleversements de ce monde en transformation. La question sociale se pose clairement à l'Église⁵.

A l'époque de la seconde guerre mondiale, la doctrine sociale catholique s'internationalise. Face à l'interdépendance matérielle croissante des peuples, l'Église développe une approche morale des questions politiques, économiques et stratégiques qui se posent à la communauté humaine. Les textes représentatifs de ce tournant sont ceux de Pie XII (*Message de la Pentecôte*, 1941 et *Messages de Noël*, 1939 à 1957), de Jean XXIII (*Mater et magistra* 1961 et *Pacem in terris* 1963), de Paul VI (*Populorum progressio*, 1967), de Vatican II (*Gaudium et spes*, 1965) et du troisième Synode des évêques (*La justice dans le monde*, 1971). C'est aussi à cette période que nous devons l'appel pressant de l'Église à la

⁵ On reproche à cet enseignement son idéalisme et son réformisme. Pourtant, sa perspective éthique a contribué à revendiquer une vision de la société où la qualité de la vie, la promotion et le développement de l'homme doivent être pris en considération.

Voir à ce sujet: N. Desjardins, «Du christianisme social à l'économisme chrétien», *L'Actualité Religieuse*, (no 27), (octobre 1985), pp. 19-26.

N. Gagnon et J. Hamelin, *Histoire du catholicisme québécois*, le XXe siècle, Tome 1 (1899-1940), Boréal Express, Montréal, 1984, pp. 185-187.

Th. Mulders et J.A. Rios, «La vie économique et sociale», dans *L'Eglise dans le monde de ce temps*, Tome II, Desclés de Brouwer, 1968, pp. 534-53.

solidarité internationale dans une perspective de justice et de développement des peuples les plus démunis⁶.

Depuis 1971, de nouvelles questions sociales sont mises en lumière par les documents de l'Église. Paul VI dans sa lettre *Octogesima adveniens* (1971) et Jean-Paul II à plusieurs occasions abordent les problèmes des sociétés postindustrielles menacées d'aliénation par les produits et les effets de la technologie. Il y est question de pollution, de destruction de l'environnement, de course aux armements, de menace nucléaire, de pratiques de gaspillage et de sur-consommation.

Cette troisième étape prolonge la seconde mais toutes deux continuent de se chevaucher. Le thème des relations internationales entre sociétés postindustrielles et sociétés en voie de développement demeure une préoccupation constante dans les documents socio-économiques de l'Église.

L'Eglise possède un statut particulier qui lui permet, à la fin du XXe siècle, d'exercer une action dans la vie internationale. Pour comprendre la position actuelle de l'Eglise dans ses relations internationales et l'évolution de son rapport au monde, il faut considérer les différentes époques de l'histoire de l'Eglise et les legs du passé. Depuis les accords du Latran, l'Eglise a acquis une dimension étatique qui lui permet de jouer un rôle privilégié au sein de la communauté internationale. Merle et de Montclos décrivent comment l'héritage de la question romaine et des accords du Latran est principalement d'avoir ouvert l'Eglise aux problèmes mondiaux qui sont à l'échelle de sa vocation fondamentale, tout en ne lui laissant qu'une attache territoriale symbolique⁷.

⁶ Voir R. Mc Brien, *Etre Catholique, L'Eglise, l'existence chrétienne*, tome 2, Le Centurion, Paris, Novalis, Ottawa, 1984, pp.386-389.

⁷ Voir M. Merle et C. de Montclos, *L'Eglise catholique et les relations internationales*, «Eglise et société», Ceras, Le Centurion, Paris, 1988, pp. 13-35.

L'appel de l'Église en faveur des peuples en voie de développement

La constitution *Gaudium et spes* pose comme une responsabilité de l'Église de favoriser le développement de l'homme dans la justice et l'équité (GS, 63, 5). Dans cette perspective, le texte sur la sauvegarde de la paix et la construction de la communauté internationale incite la communauté des nations à promouvoir l'essor économique des régions pauvres et la justice sociale entre les nations. La solidarité du genre humain impose l'établissement d'une coopération plus poussée dans le domaine économique (GS, 85, 1). Les chrétiens ont un rôle à jouer dans la construction d'un ordre international fondé sur la justice (GS, 88). Le Concile Vatican II fait la promotion d'activités et d'institutions visant à étendre la collaboration internationale (GS, 90, 1). C'est à l'avènement d'une justice sociale qu'il faut travailler. Le problème de la faim et de la misère dans le monde doit échapper à une mentalité «assistancielle» qui croit résoudre les problèmes sociaux par la charité ou l'assistance aux pauvres. Depuis le Concile, la vision de l'aide internationale s'inscrit davantage dans une perspective de coopération et d'auto-développement.

Le Concile souhaite la création d'un organisme de l'Église universelle chargé d'inciter la communauté catholique à promouvoir le développement des peuples et la justice sociale (GS, 90, 3). Naîtra alors la Commission pontificale «Justice et Paix». L'appel est lancé, l'Église doit tenir compte des réalités socio-économiques des peuples en voie de développement.

Cette question est élaborée par Paul VI dans sa lettre sur le développement des peuples *Populorum progressio* (1967). Chacun doit prendre conscience du fait que la question sociale est devenue mondiale (PP, 3). Paul VI adresse un appel solennel à une action concertée pour le développement intégral de l'homme et le développement dans la solidarité de l'humanité entière (PP, 5). «Les peuples de la faim interpellent aujourd'hui de façon dramatique les peuples de l'opulence. L'Église tressaille devant ce cri d'angoisse et appelle chacun à répondre avec amour à l'appel de son frère» (PP, 3). La communion entre les nations nécessite la recherche de moyens, de pratiques d'organisation et de coopération pour mettre en commun les ressources disponibles (PP, 43). Cette tâche concerne en premier lieu les plus

favorisés. Leurs obligations s'enracinent dans la fraternité humaine et surnaturelle et elles se manifestent par la justice sociale, la solidarité et la charité universelles.

Cette lettre de Paul VI pose les jalons d'une vision chrétienne du développement: le développement authentique doit être intégral, c'est-à-dire promouvoir tout homme et tout l'homme. Ainsi, le développement ne se réduit pas à la croissance économique; il se réalise dans la perspective du passage, pour chacun et pour tous, de conditions moins humaines à des conditions plus humaines.

L'ensemble du document propose les valeurs, les fondements théologiques, les pistes d'action et les priorités pour réaliser le développement solidaire de l'humanité, condition d'une paix véritable. Le message est clair: «Combattre la misère et lutter contre l'injustice, c'est promouvoir, avec le mieux-être, le progrès humain et spirituel de tous et donc le bien commun de l'humanité» (PP, 76). Avec *Populorum progressio*, retentit pour la première fois la fameuse expression: «Le développement est le nouveau nom de la paix».

Paul VI relancera cet appel à plus de justice dans sa lettre au Cardinal Roy *Octogesima adveniens* (1971). Des écarts flagrants subsistent dans le développement économique, culturel et politique des nations (OA, 5). Il y a une plus grande justice à instaurer à tous les plans. En vue du bien de tous, chaque pays doit pouvoir promouvoir son propre développement. La coopération réelle sera exempte de domination. Les chrétiens sont tenus de transformer les mentalités et de s'ouvrir à la priorité du devoir international de solidarité avec les peuples les plus démunis.

Au Synode de 1971, les évêques traiteront plus en profondeur de la mission de l'Église de lutter pour la justice. En scrutant les signes des temps, les évêques ont écouté, avec humilité et ouverture d'esprit, la Parole de Dieu qui indique des voies nouvelles pour l'action dans le monde (JM, p. 13). L'aspiration à la justice est liée à une volonté de promotion légitime. Le Synode rappelle que, face aux systèmes internationaux de domination, la réalisation de la justice est liée à une volonté de promotion. Elle s'exprime par la prise de conscience du droit au développement individuel et collectif et par l'affirmation de l'identité des peuples.

«Si les pays et les régions en voie de développement échouent dans leur libération par le développement, il y a un réel péril pour que leur situation, créée surtout par la domination coloniale, évolue en un néo-colonialisme dans lequel les nations en développement seront les victimes du jeu des forces économiques internationales»(JM, p. 9).

On ne peut concevoir une véritable promotion sans la nécessité d'un développement qui comporte à la fois la croissance économique et la participation, un droit qui doit être appliqué autant dans le domaine économique que dans le domaine social ou politique (JM, pp. 9-10).

L'enseignement du Synode sur la justice et la solidarité internationales s'enracine dans une approche biblique de la justice et de la mission de l'Église. La position centrale du Synode sera reprise comme une idée maîtresse de la pensée sociale récente de l'Église: «Le combat pour la justice et la participation à la transformation du monde nous apparaissent pleinement comme une dimension constitutive de la prédication de l'Évangile qui est la mission de l'Église pour la rédemption de l'humanité et sa libération de toute situation oppressive» (JM, introduction). La mission de prêcher l'Évangile exige, aujourd'hui, l'engagement radical pour la libération intégrale de l'homme, dès maintenant, dans la réalité même de son existence en ce monde. Si le message chrétien d'amour et de justice ne se traduit pas, en effet, dans l'action pour la justice dans le monde, il paraîtra difficilement crédible à l'homme d'aujourd'hui (JM, p. 14).

Afin de réaliser la justice et le droit au développement, le Synode relève trois conditions: les peuples ne doivent pas être empêchés de se développer selon leurs propres caractéristiques; chaque peuple doit pouvoir être, dans la collaboration mutuelle, le principal artisan de son progrès économique et social; enfin, chaque peuple doit pouvoir prendre part à la réalisation du bien commun universel, comme membre actif et responsable de la société humaine, sur un pied d'égalité avec tous les autres.

Jean-Paul II rappellera à son tour que l'Église est engagée dans la cause de la justice sociale et de la solidarité. Dans sa lettre sur le travail humain *Laborem exercens*, (1981), il appelle à l'action solidaire là où l'exigent la dégradation du sujet du travail, l'exploitation des travailleurs et les zones croissantes de misère et de faim. L'Église considère la cause de la

justice sociale comme sa mission, son service, comme un test de sa fidélité au Christ, de manière à être vraiment «l'Église des pauvres» (LE, 8).

A maintes reprises, Jean-Paul II est intervenu pour rappeler l'urgence et la responsabilité des chrétiens d'oeuvrer pour la justice⁸. Lors de son passage au Canada, il a publiquement dénoncé l'économie qui fait croître la famine dans le monde⁹ et «le monopole impérialiste» qui appauvrit le Sud et enrichit le Nord¹⁰. Il a exposé quelques principes de base en vue d'un nouvel ordre économique et d'une saine utilisation de la technologie. Il a invité les chrétiens des différentes Eglises à poursuivre leur collaboration dans la promotion de la justice¹¹. Enfin, il a encouragé le Canada à jouer un rôle de chef de file dans la promotion de la justice et de la paix internationales¹².

Jean-Paul II dans sa toute récente encyclique concernant l'intérêt actif de l'Eglise pour la question sociale *Sollicitudo rei socialis*, confirme l'actualité et la force d'appel à la conscience de *Populorum progressio* et il réaffirme la continuité de la doctrine sociale de l'Eglise en même temps que son renouvellement continual (SRS, 3). «Avec une grande précision, l'encyclique de Paul VI traduit l'obligation morale en «devoir de solidarité», et cette affirmation, bien que beaucoup de situations dans le monde aient changé, a aujourd'hui la même force et la même valeur que quand elle a été écrite» (SRS, 9). Après avoir dressé un panorama du monde contemporain marqué par l'élargissement du fossé entre les régions dites du Nord développé et celles du Sud en voie de développement (SRS, 11-26), Jean-Paul II réactualise la pensée de l'Eglise sur le véritable développement intégral: bien qu'il ait nécessairement une dimension économique, il ne saurait se réduire à la seule croissance

⁸ Voir Riendeau, Robert, «Jean-Paul II et le Tiers Monde», art. dans *L'Eglise Canadienne*, (18 septembre 1986), pp. 43-48.

⁹ Les quatre prochaines références aux discours de Jean-Paul II sont tirées du livre *Jean-Paul II au Canada, Tous les discours*, Editions Paulines, Montréal, 1984.

Flatrock, 12 septembre 1984, *Bénédiction de la flotille de pêche, au peuple de Terre-Neuve*.

¹⁰ Edmonton, 14 septembre 1984, *Homélie-célébration eucharistique*.

¹¹ Toronto, 14 septembre 1984, *Rencontre oecuménique*.

¹² Edmonton, 14 septembre 1984, *Homélie-célébration eucharistique* et Ottawa, 20 septembre 1984, *Homélie-célébration eucharistique*.

économique des pays pauvres (SRS, 28-29). La lettre se poursuit en montrant que la collaboration au développement de tout l'homme et de tout homme est un devoir envers tous, et elle doit être en même temps commune aux quatre parties du monde Est-Ouest—Nord-Sud (SRS, 32). Une juste conception du développement ne peut faire abstraction de ces considérations ni de la dimension morale par laquelle se distingue le réel développement. Enfin, Jean-Paul II explique que l'Eglise, experte en humanité, a une parole à dire sur la nature, les conditions, les exigences et les fins du développement authentique et aussi sur les obstacles qui l'entraînent. Ce faisant, l'Eglise accomplit sa mission d'évangélisation, car elle apporte sa première contribution à la solution du problème urgent du développement quand elle proclame la vérité sur le Christ, sur elle-même et sur l'homme, en l'appliquant à une situation concrète (SRS, 41). La doctrine sociale de l'Eglise, aujourd'hui plus que dans le passé, a le devoir de s'ouvrir à une perspective internationale (SRS, 43). Cette lettre de Jean-Paul II représente, pour ainsi dire, la synthèse de la pensée récente de l'Eglise sur le développement des peuples et sur les principes éthiques et théologiques qui fondent la responsabilité de l'Eglise de promouvoir la justice dans le monde.

Depuis la dernière guerre, les communications ont internationalisé les rapports entre les nations. L'Église fait l'expérience de sa solidarité avec les angoisses des peuples du Tiers Monde. Sa doctrine sociale fait appel à la responsabilité sociale et à la solidarité internationale pour remédier au désordre économique et pour créer des relations économiques fondées sur la justice.

1. 2 RESPONSABILITÉ DE L'EGLISE D'INTERVENIR EN ÉCONOMIE

Avant d'aborder l'analyse des messages des évêques canadiens sur le progrès des peuples, il convient de préciser le rôle de l'Eglise dans l'économie, un domaine fort complexe, spécialisé et apparemment bien peu théologique. Que l'Eglise doive lutter pour la justice, nous avons vu qu'elle l'a abondamment rappelé depuis Vatican II; qu'elle le fasse sur le terrain de l'économie, voilà qui suscite des controverses. Les interventions des évêques du Canada puissent abondamment aux sources du magistère et même confirment la pensée de l'Eglise sur la justice dans le monde; mais comment expliquer le rôle actif de l'Eglise dans

l'univers de l'économie? En montrant la responsabilité de l'Eglise d'intervenir en économie, nous éclairerons du même coup le rôle des évêques dans ce domaine. Nous saisirons mieux par la suite les intentions des évêques et l'enracinement des perspectives qu'ils adoptent à l'égard des réalités économiques.

L'économie lieu de réflexion théologique

Michel Falise, auteur du livre *Une pratique chrétienne de l'économie*, définit l'économie comme: «La relation de l'homme aux choses et aux hommes entre eux à travers les choses». L'objet de l'économie est alors l'ensemble de l'activité que les hommes vivant en société déploient pour satisfaire leurs besoins. Toutes les décisions économiques suscitent des incidences sociales. L'Eglise entend jouer un rôle dans la recherche du développement des personnes et, en ce sens, l'économie est un lieu théologique parce qu'elle met en jeu leur destinée.

Depuis Vatican II, on a refait place à la matière dans l'ensemble de la vision chrétienne de l'histoire et de la conception de l'homme. Le mystère de la Création permanente et continue avec la coopération de l'homme libre et responsable est mis en valeur. Cet axe théologique pose le sens des fins ultimes de la création et de l'homme, et donc de la place des rapports avec la nature dans le cadre de l'histoire du salut.

La Création, comme pôle de réflexion chrétienne en économie, s'accompagne et s'éclaire du sens que la résurrection du Christ donne au monde créé.

«L'incarnation du Christ dans l'histoire et plus encore sa résurrection ont amené les auteurs chrétiens, à commencer par Paul et ses disciples, à envisager non seulement pour l'humanité mais aussi pour le monde des perspectives d'achèvement dont l'économie, quand elle est mise en oeuvre par des chrétiens, se doit de tenir compte»¹³.

¹³ G. Matton, «L'économie», dans *Initiation à la pratique de la théologie, Ethique*, vol.4, Cerf, 1983, p. 519.

La réflexion eschatologique élaborée à partir des conséquences de la résurrection, donne son sens à l'histoire. Par voie de conséquence, elle éclaire les rouages et les médiations qui la font avancer en direction du sort qui attend tous les hommes¹⁴.

Ces deux pôles, la Création continue et l'eschatologie, mettent en relief deux principes majeurs à la source de la réflexion théologique sur l'économie. Il s'agit de l'acte cocréateur de l'homme et de la destination universelle des biens. Tous les autres principes leur seront ordonnés.

L'homme est responsable d'une histoire dont il a la charge. Il construit son histoire et il prend possession de l'univers dans la perspective de son humanisation. La relation de l'homme à la nature est le lieu même de son humanisation et de sa perfection. Avec la collaboration libre et responsable de l'homme, l'humanisation de la matière, dans l'acte créateur et continu, s'insère dans l'avènement du royaume¹⁵.

«Une théologie dans laquelle l'homme libre coopère à l'acte créateur en prenant progressivement et dououreusement possession de l'univers, dans lequel la grâce rend la nature à elle-même en l'ouvrant sur son achèvement en Dieu, implique que la nécessaire humanisation du jeu des forces économiques soit comprise comme une préparation évangélique, «une dimension constitutive de l'Evangile»¹⁶.

L'acte cocréateur et la destination universelle des biens reliés à l'humanisation de l'homme invitent à la création d'un monde où chacun peut s'associer à la production de conditions de vie humaines pour tous. Une économie excluant des personnes les empêche de réaliser leur mission de cocréateur et d'exercer leur droit d'utiliser à cette fin les biens de la Création.

¹⁴ Voir *ibid.*, pp. 522-523.

¹⁵ Voir V. Cosmao, «Economic politique et théologie», *Lumière et Vie*, (no 170) (déc. 1984), pp. 91-99.
M.D. Chenu, «L'humanisation de la terre, dimension constitutive de l'Evangile», *Lumière et Vie*, (no 170), (déc. 1984), pp. 87-91.

¹⁶ Voir M.D. Chenu, *op. cit.*, p. 87.

La théologie se disqualifierait si elle laissait penser que Dieu peut être reconnu comme Dieu aussi longtemps que tout homme n'est pas reconnu comme homme. Cela implique que notre organisation économique offre à tous le droit au nécessaire pour exister en humanité¹⁷.

La réflexion sur l'économie conduit le croyant à la théologie, dans la mesure où l'économie constitue un outil par lequel s'exerce le droit de l'homme de vivre, en humanité, son rôle de cocréateur dans un ordre économique juste. Les rapports interhumains, y compris ceux relatifs à l'économie, ne peuvent pas se vivre de n'importe quelle façon. La pratique de la justice trouve son accomplissement dans une vie de charité où l'option pour le pauvre est privilégiée.

Selon le père Chenu on peut accorder aux engagements chrétiens dans l'économie la valeur que le Synode sur la justice reconnaît au combat pour la justice et à la participation à la construction d'un monde plus humain: «ils sont une dimension de la prédication de l'Evangile»¹⁸.

¹⁷ Voir V. Cosmao, *op. cit.*, pp. 91-92.

¹⁸ M.D. Chenu, *op. cit.*, p. 90.

Les liens entre l'éthique et l'économie, lieu de praxis chrétienne.

La réflexion chrétienne sur l'agir humain a-t-elle un rôle et un éclairage à apporter à la question de l'économie?

Ces derniers siècles, la spécialisation de l'économie comme science et le processus de sécularisation, ont évacué l'éthique du champ de l'économie¹⁹. La morale et l'économie sont devenues des disciplines distinctes dans l'évolution du capitalisme libéral. L'accent mis depuis un siècle ou plus sur une approche économiste et mécaniste a vidé l'économie, en tant que discipline, de son contenu moral. Par conséquent, les commentaires d'ordre éthique relatifs à l'économie sont presque totalement exclus des débats (CEDP, 2). Plusieurs maintiennent toujours le caractère autonome de l'économie perçue comme une science objective qui se suffit à elle-même et génère son propre système de valeurs. C'est là le mythe «du savant sorcier» dénoncé par Jean-Paul II sous le terme d'économisme. D'autres accordent une part éthique à la pratique de l'économie, mais non à la science objective et libre de toutes valeurs. D'autres encore n'acceptent pas cette dichotomie entre la théorie et la pratique²⁰. Michel Falise s'attache à montrer que les lois et les décisions économiques sont le résultat des choix des décideurs. Elles expriment des préférences inspirées de valeurs. L'auteur cherche à montrer que tous et chacun, nous ne sommes pas soumis à la dictature de l'économique. Une éthique peut être présente et agissante au cœur de l'économie²¹.

Gregory Baum rappelle que l'idée d'une science économique neutre et objective est battue en brèche par les philosophies modernes. L'homme de science accumule et scrute les faits à partir de l'observation, mais cette dernière subit toujours l'influence du mode de

¹⁹ Voir G. Matton, *op. cit.*, p. 487.

²⁰ Voir à ce sujet: G. Matton, *op. cit.*, pp. 493-506.

L. O. Neill, «Morale et économie», *Communauté Chrétienne*, (no 121, Vol. 21) (janvier-février, 1982), p. 58.

J. Harvey, «Les évêques et l'économie canadienne», *Relations*, (mars 1983), p. 59.

G. Baum, «La nouvelle pensée sociale catholique», *Relations*, (mai 1985), pp. 128-129.

²¹ Voir M. Falise, *Une pratique chrétienne de l'économie*, Le Centurion, Paris, 1985, pp. 5-78.

penser. Les paradigmes et les modes de connaissance sont déterminés par des conceptions anthropologiques et philosophiques.

«L'analyse économique est si pénétrée de valeurs agissantes et la planification est tellement plus encore dirigée par une image de l'être humain et de la société, qu'elles ne peuvent pas, en pratique, se dire autonomes par rapport à l'éthique»²².

Il y a une réciprocité entre l'éthique et l'économique. L'éthique est un facteur de l'économie parce que le sens éthique qu'on donne à la vie influence le type de pratique économique choisi par les personnes et les sociétés. Les valeurs propres à une société influencent le type de projet économique qu'elle pourra ou non réaliser. Le mouvement éthique et la notion d'utopie qu'il inclut agissent comme un dynamisme capable de susciter l'orientation à donner à ce qui apparaît encore impossible pour maintenant.

L'économie constitue pour sa part un facteur de l'éthique. La pratique de l'économie, c'est en partie l'incarnation de valeurs et la réalisation de principes. Notre relation au travail, aux systèmes économiques, aux modes d'échange et de production des biens, contribuent à notre devenir. Nous devenons ce que nous sommes à travers l'action et le travail. Le type d'économie qui encadre nos comportements joue un rôle direct sur notre conscience et sur le type de valeurs que nous développons²³.

Dans la perspective chrétienne, les liens entre l'éthique et l'économique se voudront conformes à l'anthropologie chrétienne. Tous les acteurs de l'économie ont à formuler des systèmes et des codes de conduite adaptés à chaque conjoncture. Il faudra revendiquer les réformes qui s'imposent afin que tous les humains soient inclus dans la vie en société et que tous jouissent des conditions essentielles au développement intégral de toute la personne et de tous les peuples.

«Il est donc nécessaire d'éveiller la conscience éthique et d'amener chacun à reconnaître les défis et les problèmes que pose l'économie à la condition humaine. Chacun doit se sentir impliqué. La prise de

²² J. Harvey, *op. cit.*, p. 60.

²³ Voir G. Baum, *La nouvelle pensée sociale catholique*, pp. 128-130.

conscience des libertés et des responsabilités constitue l'étape première de toute diffusion de la dimension éthique de l'économie»²⁴.

Depuis Vatican II, l'Eglise a constamment précisé son type de rapport au monde. *Gaudium et spes* marque la volonté de l'Eglise de se situer dans le monde de ce temps. Le monde est le lieu de l'action de Dieu et l'Eglise est dans ce monde signe du Royaume qui se fait dans l'histoire. Les réalités terrestres sont porteuses possibles de la grâce et du salut. Elles méritent d'être recherchées pour elles-mêmes puisque le salut est universel et se propage à travers toute l'histoire. Marcel Merle et Christine de Montclos rappellent qu'à partir de Vatican II le message social de l'Eglise est marqué par une nouvelle hiérarchie de préoccupations. Longtemps confinée, depuis l'impact de la réforme, au champ du spirituel, l'Eglise est sortie de sa réserve pour se pencher sur le temporel, terrain où elle tente de faire découvrir Dieu présent. La doctrine sociale s'est progressivement élargie pour comprendre aujourd'hui les problèmes internationaux.

«En englobant la dimension internationale, la doctrine sociale s'est étendue, par la force des choses, au-delà du domaine traditionnel de la moralisation des rapports interpersonnels. Le fait d'affronter les problèmes collectifs a conduit l'Eglise à s'aventurer plus souvent et plus ouvertement dans le secteur de l'économie et dans celui de la politique»²⁵.

Les auteurs voient là une évolution qui obligea l'Eglise à repenser sa vision du monde et à redéfinir son rapport au monde. Le Concile a mis fin à une conception dualiste selon laquelle l'Eglise se situerait comme une entité déjà parfaite dans un monde inexorablement mauvais. Depuis, l'Eglise est contrainte, si elle veut se faire entendre, de prêcher d'abord par l'exemple et d'offrir au monde l'image d'une société en marche vers un monde meilleur.

«La référence du levain dans la pâte est la seule qui puisse désormais convenir pour qualifier les rapports entre l'Eglise et le monde et

²⁴ M. Falise, «Pour une pratique chrétienne de l'économie», *L'Actualité Religieuse* (nov. 1984), p. 39.

²⁵ M. Merle C. de Montclos, *L'Eglise Catholique et les relations internationales*, Eglise et Société, Le Centurion, Paris, 1988, p. 231

satisfaire à la fois aux exigences du mystère dont l'Eglise est porteuse et à la démarche historique du peuple de Dieu»²⁶.

Le monde, dans sa dimension sociale, est engagé dans un mouvement historique. L'Eglise existe en cette réalité et y exerce sa mission. Sa fonction critique et libératrice est majeure et doit prendre forme dans des engagements concrets. Une juste compréhension de l'incarnation et de la misère des hommes impose à l'Eglise, par la voie de tous les chrétiens et l'enseignement du magistère, de se prononcer sur les effets du désordre économique.

Dépositaires d'une bonne nouvelle de salut, les évêques se doivent de la proclamer dans son intégrité. La hiérarchie doit donc actualiser la Parole de Dieu à la lumière de l'Esprit-Saint. Elle a autorité pour enseigner et pour permettre à la Parole de Dieu de faire son chemin à travers les situations et les questions des hommes²⁷.

C'est d'abord dans la perspective de leurs responsabilités théologique et éthique que les évêques ont une voix à faire entendre. Une saine théologie de la Création et une conscience éthique sous-tendent leurs motivations.

De quelle façon cette préoccupation a-t-elle trouvé écho dans les interventions à caractère économique des évêques du Canada? Telle est la question abordée dans les prochaines étapes de ce travail.

²⁶ Idem pp. 231-232.

²⁷ Voir G. Marc, «Parler pour délier et innover, L'Eglise dans la crise économique internationale», *Lumière et Vie*, (no 170), (déc. 1984), pp. 75-87.

H. Puel, «Pour une économie plus humaine», *Lumière et Vie*, (no 170), (déc. 1984), pp. 37-49.

J. Harvey, *op. cit.*, p. 59.

DEUXIEME PARTIE
Le Tiers Monde dans les discours
économiques des évêques du Canada

PRÉSENTATION

Depuis plus de quinze ans, les évêques du Canada ont souvent proposé des réflexions éthiques en vue de promouvoir des progrès économiques basés sur la justice. Avant 1976, ils le faisaient à l'occasion de la Fête du travail. Par la suite, les déclarations devinrent ponctuelles. Dès cette époque, on constate des changements de ton et de forme dans leur discours social. Leur pensée s'est faite, au cours des dernières années plus lucide, pressante, incisive²⁸. D'allure abstraite et dogmatique qu'ils étaient, les discours sont devenus prophétiques et rivés à des problèmes nécessitant un jugement immédiat et d'ordre prudentiel, mais aussi sujet à discussion. S'ils trahissaient auparavant l'influence scolaire, ils sont maintenant centrés sur la révélation biblique²⁹.

Le discours des évêques sur les réalités socio-économiques s'est alimenté aux sources de la pensée récente du magistère. On y décèle l'influence du Concile, les traces de Paul VI et de Jean-Paul II. Le document du Synode de 1971, portant sur la justice dans le monde, a aussi son importance quant aux valeurs proposées par les évêques. Depuis le Concile, le magistère relance l'appel en faveur de nouveaux modes de relations économiques entre pays riches et pays pauvres. Or, les évêques sont concernés au premier chef par la mission de promouvoir le progrès des peuples et la justice internationale. Notre tâche sera de faire l'étude des principaux discours économiques des évêques du Canada et de faire ressortir leurs préoccupations à l'égard des peuples du Tiers Monde.

Dans quelle mesure le discours socio-économique récent des évêques inclut-il la perspective du progrès des peuples et de la justice dans le monde? Leur pensée sur l'économie soulève-t-elle la conscience et la responsabilité internationales? Quelle vision chrétienne de la vie économique peut-on identifier chez les évêques du Canada? Une étude

²⁸ Voir J-M Dufort, S. Poirier, S. Turmel. *La doctrine sociale des évêques du Canada (1975-1983) Analyse théologique et étude d'impact dans les journaux*, Université du Québec à Trois-Rivières, 1985, pp. 7-58.

²⁹ Voir E.F. Sheridan, *Do Justice! The social teaching of the Canadian Catholic Bishops (1945-1986)*, Editions Paulines & Centre for social faith and justice, Sherbrooke, Toronto, 1987, pp. 17-19. 23-32.41-42.

des documents les plus représentatifs de la pensée sociale des évêques sur l'économie devrait permettre de vérifier s'ils tiennent compte de l'interdépendance économique entre le Canada et les pays en voie de développement.

Au second chapitre, nous tenterons d'identifier les principaux thèmes caractéristiques de la pensée et des positions des évêques sur les rapports économiques entre le Canada et les pays en voie de développement. Le chapitre troisième relèvera les principes éthiques et théologiques qui guident les évêques dans la promotion du progrès des peuples. Cela permettra d'esquisser la vision chrétienne de l'économie qui sous-tend la position des évêques dans le domaine de la justice et de la solidarité internationales.

Avant d'aborder notre étude, apportons quelques éléments d'information sur la façon de procéder.

UNE MÉTHODE

Sélection des interventions

Les évêques identifient eux-mêmes cinq documents représentatifs de leur pensée sur l'ordre socio-économique³⁰:

- *De la parole aux actes* (1976) (PA);
- *Une société à refaire* (1977) (SR);
- *Appel à la justice* (1979) (AJ);
- *Les coûts humains du chômage* (1980) (CHC);
- *Jalons d'éthique et réflexions sur la crise économique actuelle* (1983) (JE);

Ces documents sont représentatifs d'une évolution importante de la pensée sociale de l'épiscopat. Ils marquent chez les évêques du Canada une véritable prise de conscience des problèmes économiques à incidence sociale qui ont eu cours dans la société canadienne

³⁰ Voir *Choix éthiques et défis politiques*, p. 1.

depuis la récession de la fin des années'70: inflation, révolution technologique, accentuation des disparités régionales, malaise chronique des institutions et des agences gouvernementales à vocation économique.

Si le Synode sur la justice dans le monde est une étape marquante dans la pensée de l'Eglise sur la justice et la solidarité internationales, le document *De la parole aux actes* est le premier texte socio-économique significatif des évêques du Canada après le Synode, exception faite de la déclaration *Le développement du Grand Nord: à quel prix?*, (1975). Comme ce dernier ne touche pas notre thème, nous commencerons notre investigation avec *De la Parole aux actes*.

Nous joignons six documents à ces cinq premiers:

- *Les étrangers parmi nous* (1977) (EPN);
- *Choix éthiques et défis politiques* (1984) (CEDP);
- *Appui aux syndicats, une responsabilité chrétienne* (1986) (AS);
- *Justice mondiale, paix mondiale* (1986) (JMPM);
- *Le libre-échange à quel prix?* (1987) (LEP);
- *L'Amérique de Nord: une forteresse?* (1988) (ANF);

Les étrangers parmi nous, (1977) (EPN) soulève entre autres la question des liens entre l'accueil des étrangers et la solidarité internationale. Dans *Choix éthiques et défis politiques*, on trouve une perspective d'ensemble de l'analyse du système social et économique du Canada défendue par l'épiscopat canadien. *Appui aux syndicats, une responsabilité chrétienne*, (1986) (AS) traite de la solidarité, du type de société et du système économique à promouvoir. Il y est aussi question des droits et des responsabilités du mouvement syndical face à la solidarité internationale. Le document *Justice mondiale, paix mondiale*, (1986) (JMPM) offre une source considérable d'informations sur les positions socio-économiques des évêques et leurs perspectives internationales. Il se distingue des autres parce qu'il fut rédigé en collaboration avec plusieurs organismes catholiques. On y trouve la position de l'Église catholique présentée au Comité mixte spécial sur les relations extérieures du Canada. Ce sont des réflexions sur le rôle du Canada dans l'édification d'un nouvel ordre international fondé sur la justice et la paix. Les évêques ont collaboré à ce document par leur

Comité des affaires sociales. Le projet final a été révisé et approuvé par le Président de la CECC. Nous le tenons donc comme représentatif de la pensée des évêques. Ce document est récent, il traite directement de notre sujet. Il sera donc pour nous une source importante pour l'analyse de la pensée des évêques sur l'économie et le progrès des peuples.

Les deux derniers documents font référence au traité de libre-échange entre le Canada et les Etats-Unis. *Le libre-échange à quel prix?* (1987) (LEP), fut présenté à l'occasion du premier mai, fête des travailleurs. Par une série de questions, les évêques mettent en rapport les effets possibles de l'accord pour les gens d'ici, avec l'enseignement social de l'Eglise. Ils insistent en particulier sur les thèmes de la priorité du travail humain et de l'option pour les pauvres. Par la suite, *L'Amérique du Nord: une forteresse?* (1988) (ANF), le complète en abordant les répercussions internationales du libre-échange, sur les peuples pauvres et opprimés du Tiers Monde. Ce dernier texte est une collaboration entre l'Organisation catholique canadienne pour le développement et la paix, (OCCDP) et la Commission des affaires sociales de la Conférence des évêques catholiques du Canada (CECC).

Cadre de la recherche

A cette étape de la recherche, nous avons limité notre investigation aux documents déjà sélectionnés. Une première lecture d'ordre chronologique a permis d'identifier les thèmes rattachés au développement économique du Canada. Nous avons recherché les principes éthiques et les thèmes théologiques les plus représentatifs de la pensée des évêques sur l'économie. Nous avons aussi relevé les sources du magistère utilisées par les évêques. Dans un second temps, nous avons retracé les passages où il est question des rapports entre le Canada, le Tiers Monde et le progrès des peuples. Cette étape majeure permet d'identifier l'importance accordée à ce thème dans l'ensemble des documents. Ainsi, nous avons pu ordonner les documents qui traitent le plus de la question. Parmi eux, deux se distinguent nettement de l'ensemble, *Appel à la justice* et *Justice mondiale, paix mondiale*. Parce qu'ils élaborent la position de l'Église catholique canadienne sur la justice mondiale, ils nous seront très utiles.

Grille de lecture

Une fois la sélection des documents justifiée et les textes ordonnés, nous passons à l'analyse de leur contenu. Nous avons choisi la grille de lecture suivante: quand les évêques proposent des réflexions éthiques sur l'ordre socio-économique et le progrès des peuples,

- quelles sont leurs intentions?
- quelles constituantes de la problématique du «mal développement» relèvent-ils?
- quels sont les thèmes et les critiques majeurs de leurs discours?
- quelles positions, propositions et perspectives mettent-ils de l'avant?
- quels fondements théologiques et quels principes éthiques déterminent les positions des évêques?
- quelle vision chrétienne de la vie économique se dégage de la pensée des évêques et quels défis cela représente-t-il pour l'Eglise d'ici?

C H A P I T R E D E U X I E M E

L e s é v ê q u e s d u C a n a d a e t l e p r o g r è s d e s p e u p l e s

INTRODUCTION

L'étude des contenus des déclarations des évêques que nous avons retenues permet de cerner quelques-unes de leurs principales caractéristiques. Les intentions avec lesquelles ils proposent leurs réflexions, l'approche de la problématique du sous-développement et les thèmes qu'ils privilégient, ainsi que les changements qu'ils proposent, constituent les voies d'accès par lesquelles nous pouvons rendre compte du souci du Tiers Monde dans les messages des évêques du Canada.

2. 1 INTENTIONS DES ÉVEQUES DANS LEURS INTERVENTIONS

Les évêques précisent habituellement le type de message qu'ils livrent ainsi que leurs intentions. Selon les destinataires, l'intention peut varier. Nous remarquons trois niveaux d'intention:

- les évêques se posent comme éveilleurs de conscience lorsque leurs analyses et leurs propositions s'adressent à l'ensemble de la population. Cela se vérifie quand ils entendent répondre aux requêtes venues des pauvres en faveur de la justice (PA, 1. AJ, p. 5). C'est à l'ensemble de la population qu'ils lancent l'appel à bâtir une société plus juste et à promouvoir une économie axée sur la justice comme condition d'un nouvel ordre économique international (JE, 19. CEDP, II);
- les évêques sont avant tout des éducateurs de la foi et leurs discours, en tout ou en partie, s'adressent directement aux chrétiens. Ils veulent montrer que l'engagement n'est pas un choix mais une exigence de la foi chrétienne. A la lumière de l'Evangile et par une approche socio-éthique, ils éclairent le sens chrétien de l'engagement pour la justice (PA, 2. PA, 5. SR, 11. AJ, p. 7);

- en plusieurs occasions, les évêques s'adressent à des instances politiques, aux gouvernements, aux sociétés transnationales et aux syndicats. Ils sont alors des éclaireurs socio-politiques. Ils jouent un rôle critique, ils proposent des choix de valeurs quant au genre de société à promouvoir et au rôle de ces différents intervenants (JE. CEDP. AS. JMPM. LEP. ANF).

Là où les évêques traitent du Tiers Monde, les trois types d'intention sont présents. Ils font de la solidarité internationale une condition des choix socio-économiques à promouvoir au Canada (SR, 23. ANF). Le document *De la parole aux actes* est présenté comme une réponse aux requêtes, en faveur de la justice, venues des pauvres et des opprimés (PA, 1). Par la parole des évêques, l'Église se prononce sur les interventions du gouvernement et des sociétés transnationales dans leurs rapports avec le Tiers Monde (CEDP. AJ. JMPM). Les évêques rappellent aux syndicats l'importance de tenir compte des conséquences de leurs projets sur les travailleurs du Tiers Monde (AS).

Tous les Canadiens sont invités à questionner la responsabilité de notre pays dans son processus de développement. Cette intervention vise à favoriser une conscience critique. Les évêques encouragent des initiatives en faveur de la justice qui tiennent compte de la réalité d'ici et de celle du Tiers Monde. Ils font souvent la promotion d'un nouvel ordre économique au Canada mais leurs positions sur le développement de stratégies économiques incluent aussi la solidarité mondiale (CEDP. AJ. JMPM. ANF). Dans le cas de *L'Amérique de Nord: une forteresse?*, il s'agit d'interpeller les différents corps sociaux à la solidarité internationale dans leurs choix économiques. «Dans cette perspective, nous nous inquiétons en particulier de l'impact de cet accord sur les responsabilités du Canada à l'égard de la promotion de la justice et de la paix mondiales» (ANF). «... nous demandons aux citoyens et aux dirigeants du Canada de réexaminer l'accord du point de vue de la solidarité internationale et de prendre les mesures qui s'imposent (ANF).

Dans *Justice mondiale, paix mondiale* l'intention est claire. Il s'agit d'encourager le Canada à adopter une politique extérieure visant l'instauration d'un nouvel ordre économique

international fondé sur la justice et la paix, basé sur la coopération et la solidarité Nord-Sud - Est-Ouest.

Dans *Jalons d'éthique* et dans *Choix éthiques et défis politiques*, les allusions à la solidarité internationale s'adressent aux instances socio-politiques et à l'ensemble du peuple canadien.

Le document *Appel à la justice* est un instrument de travail et de conscientisation pour promouvoir l'engagement chrétien en faveur de la justice. Sa vocation en fait un outil privilégié pour l'éducation de la foi.

2. 2 LA PROBLÉMATIQUE DU «MAL DÉVELOPPEMENT»

Etat d'une désillusion

Le développement international et les rapports économiques sont des sujets vastes et complexes. Nous voulons cerner certaines composantes majeures de la problématique du mal développement telles qu'elles se présentent dans la pensée des évêques.

Le mythe du progrès qui s'est développé avec l'avènement de la technologie et de la science nous portait à croire que nous entrions dans une ère de progrès infini. L'époque de *Populorum progressio* reflétait l'optimisme de la première décennie du développement. Un rattrapage des pays pauvres semblait possible moyennant quelques réformes du système commercial international. Les espérances d'alors se révélèrent des illusions.

«Après deux décennies de développement, la plupart des analystes sociaux ont fini par se rendre compte que le modèle de développement actuel aboutit en fait à l'élargissement du fossé, entre pays riches et pays pauvres, et au sein même du Tiers Monde, entre les élites et les masses»³¹.

³¹ W. Fernandes, «Le défi de l'éducation catholique», *Concilium*, (207), 1986, pp. 133-140.

Le monde actuel est marqué par la désillusion et la peur. N'est-il pas commun de dire que le monde va mal? Les gens se sentent menacés de toute part. Le système économique est en crise et la relance n'est plus qu'un rêve. La menace nucléaire pèse sur nos têtes. Nous commençons à savoir ou à pressentir qu'un vieux monde est en train de mourir sans qu'il soit possible d'imaginer quel nouveau monde va naître. Selon Vincent Cosmao, si loin que nous remontions dans l'histoire connue, nous ne voyons aucune mutation qui concerne à ce point toute l'humanité³².

Aujourd'hui, les discours sur le développement des peuples se font plus prudents et presque pessimistes. Le manque de perspective correcte des années 70 semblait venir d'une perception inadéquate de la dureté et de la rigidité des structures³³.

Jean-Paul II rappelle souvent, et encore dans sa dernière encyclique *Sollicitudo rei socialis*, que les espoirs de développement, vifs il y a vingt ans, semblent aujourd'hui très éloignés de leur réalisation. La vitesse d'accélération des pays industrialisés augmente l'écart avec les pays les plus pauvres³⁴.

Devant l'ampleur du défi et malgré la chute des illusions, les évêques du Canada n'évitent pas la lourde tâche de remettre en cause une structure économique qui engendre l'oppression et le sous-développement. Leur lecture de l'état du monde place le Canada dans une position paradoxale.

Le paradoxe : Le Canada exploiteur exploité

Le Canada, pays riche et industrialisé, participe au processus de sous-développement et d'exploitation du Tiers Monde. Lié au système économique mondial, le Canada est intégré

³² Voir V. Cosmao, «Foi et justice sociale», *Eglise et théologie*, (18), (1987), pp. 291-304.

³³ Voir J. De Santa Ana, *L'Eglise de l'autre moitié du monde, les défis de la pauvreté et de l'oppression*, Karthala, Paris, 1981, 236p.

³⁴ Voir Jean-Paul II, Lettre encyclique *Sollicitudo rei socialis* à l'occasion du vingtième anniversaire de l'encyclique «Populorum progressio», (30 décembre 1987), Fides, Montréal, 1988, 105p.

par le fait même à des structures économiques mondiales qui défavorisent les pays pauvres. Des sociétés et des institutions financières, bénéficiant de l'aide des gouvernements, accumulent d'immenses profits au détriment des pays où ils investissent. Les évêques illustrent clairement cette situation dans le document *Appel à la Justice* (AJ, pp. 21-22. 89-113). Par ailleurs, ils relèvent souvent le paradoxe qui caractérise la situation de notre pays face au Tiers Monde. D'une part, le Canada est responsable du processus de sous-développement et d'exploitation des pays pauvres, et d'autre part nous sommes touchés par les mêmes mécanismes qui entretiennent le sous-développement. En effet, le Canada porte des marques d'une société sous-développée. On y trouve des formes d'injustice économique, sociale et culturelle comparables à celles des pays du Tiers Monde: pauvreté persistante chez un quart de la population; division de classes entre riches et pauvres, donc répartition inégale des biens essentiels; exploitation de certaines catégories de travailleurs; domination et enfin, assujettissement culturel. Le Canada subit lui aussi la mainmise étrangère sur son économie, la faiblesse relative de la structure industrielle et de nombreuses inégalités socio-économiques et culturelles (AJ, pp. 21-22. 89-113). L'analyse relève d'autres signes du désordre moral de l'économie actuelle: haut taux de chômage, privation sociale, dévalorisation du travail, marginalisation de ceux qui ne sont pas intégrés aux nouvelles technologies, disparités économiques régionales causées par la centralisation des industries, dislocation économique par la course à la concurrence, élimination des plus faibles et monopole des entreprises multinationales. Les évêques évoquent aussi les dégats écologiques, la militarisation croissante ainsi que l'effondrement social engendré par la peur, le découragement et le désespoir qu'entraînent le chômage et l'absence de perspectives d'avenir (CEDP, pp. 12-13).

Afin d'être concurrentielle sur les marchés internationaux, la restructuration de l'économie tente de rationaliser les secteurs des ressources et de l'industrie.

«Cette tendance accentue l'orientation de notre économie vers l'exportation. Résultat: on met davantage l'accent sur l'organisation de notre économie en fonction des marchés étrangers plutôt que sur la production devant servir les besoins fondamentaux de nos concitoyens et concitoyennes. En d'autres mots notre pays dépend de plus en plus d'autres pays pour subvenir aux besoins alimentaires de notre population. De plus, le rôle croissant de l'exportation contribue à perpétuer la dépendance des pays du Tiers Monde vis-à-vis des marchés mondiaux»(CEDP, p. 12).

La récession actuelle n'est que le symptôme d'une crise structurelle plus profonde au sein du système capitaliste international. Le capital est devenu pleinement multinational tandis que la technologie s'est irrémédiablement liée au capital. Ces changements structurels ont créé un nouvel environnement économique mondial. Les Etats-nations sont contraints de s'affronter pour obtenir les investissements, les ressources stratégiques et les marchés sûrs. Ces nouvelles conditions économiques et la recrudescence de la concurrence économique ont provoqué un accroissement des tensions internationales entre l'Est et l'Ouest, le Nord et le Sud, contribuant ainsi à l'escalade de la course aux armes nucléaires et à la militarisation croissante des économies nationales. Le Tiers Monde en est particulièrement affecté (CEDP, p. 8. ANF). Une intégration plus poussée de l'économie canadienne à celle des Etats-Unis servirait à consolider le développement d'un bloc économique nord-américain au sein de la communauté internationale. Cette tendance au protectionnisme continental risque d'accentuer l'économie qui fonctionne actuellement de manière à ce que le «riche Nord» exploite le «Sud pauvre» (ANF).

Tout en collaborant avec d'autres pays industrialisés à l'exploitation de certains pays du Tiers Monde, le Canada porte lui-même les marques de l'injustice et du sous-développement. «La coexistence du développement et du sous-développement en un même lieu est caractéristique d'un capitalisme où l'économie est contrôlée par une minorité dont l'objectif premier est de maximiser les profits» (AJ, p. 22).

Tout en voulant dénoncer la responsabilité du Canada et ses implications dans le sous-développement des pays pauvres, les évêques mettent en évidence les facteurs d'injustice communs au Tiers Monde et au Canada. Nous verrons qu'ils en tiennent compte dans les orientations qu'ils suggèrent pour améliorer la qualité de la vie économique tant ici qu'au Tiers Monde.

2. 3 APPROCHE THÉMATIQUE DES DISCOURS DES ÉVEQUES

A cette étape, nous voulons présenter les thèmes dominants concernant le Tiers Monde dans les discours économiques des évêques. Quels thèmes, quelles questions les évêques abordent-ils? Quelles sont leurs positions et quelles perspectives privilégient-ils?

Les thèmes économiques concernant le Tiers Monde sont surtout développés dans les documents *Appel à la justice* et *Justice mondiale, paix mondiale* et dans *L'Amérique de Nord: une forteresse?* Ils sont la source principale de notre analyse. Les autres documents sont représentatifs de la pensée économique des évêques dans son ensemble. On y trouve aussi une considération de l'impact de notre système économique sur les pays pauvres et le rappel du nouvel ordre économique mondial à instaurer³⁵.

Six thèmes dominent les propos des évêques sur l'économie et le Tiers Monde:

- 1 - le désordre économique mondial; ce thème inclut :
 - l'économie mondiale et l'économie d'exploitation;
 - le commerce international;
 - les investissements canadiens au Tiers Monde;
 - la dette internationale;
- 2 - la faim dans le monde;
- 3 - la course aux armements;
- 4 - la répression des droits humains;
- 5 - les réfugiés et l'immigration;
- 6 - la solidarité économique mondiale; ce thème inclut:
 - le rôle des travailleurs et des syndicats canadiens;
 - une critique de la politique d'aide extérieure.

³⁵ Pour une étude détaillée des documents économiques des évêques du Canada, voir, l'étude de Jean-Marc Dufort: «Le discours social récent des évêques du Canada: analyse théologique», dans, *Science et Esprit*, XXXVIII/1 (1986) pp. 49-79.

Du désordre économique au nouvel ordre économique

En ce nouvel âge industriel, les phénomènes de la crise sont troublants. Le capital et la technologie sont affirmés comme les principes dominants à partir desquels s'élabore l'ordre économique.

«La personne humaine devient de plus en plus désuète, étant la victime d'une puissance économique impersonnelle. C'est là le problème central de notre époque. Il s'agit d'abord et avant tout d'un désordre moral ou éthique provenant de la structure même de notre économie et de notre société» (CEDP, p. 13).

Dans l'ensemble des messages des évêques, les problèmes de la pauvreté du Tiers Monde sont posés en fonction de l'injustice engendrée par des déviations de l'ordre économique actuel, par les structures qui facilitent l'appropriation des richesses par une minorité, par les lois du système commercial et de l'aide internationale. Dans tous les documents, l'appel demeure pressant de prendre au sérieux le problème du désordre économique, qui ira en s'aggravant si des réformes ne sont pas rapidement entreprises. Les évêques critiquent le rôle de l'économie mondiale dans le processus de domination des pays du Tiers Monde et de leur dépendance économique. La pauvreté persistante et l'oppression ont pour cause l'activité même du système économique mondial.

Pour illustrer le désordre économique mondial, les documents *Appel à la justice*, *Justice mondiale, paix mondiale* et *L'Amérique du Nord: une forteresse?* montrent l'impact du commerce international. Il contribue à maintenir les pays du Tiers Monde dans la pauvreté et dans des rapports de dépendance face au Nord. Les pays en voie de développement dont l'économie est orientée vers l'exportation sont presqu'entièrement dépendants, même pour leur survie, des structures du commerce international. Les compagnies transnationales utilisent à leurs fins les économies des pays du Tiers Monde, restreignant du même coup la satisfaction des besoins fondamentaux des populations de ces pays. Elles visent l'accumulation des profits au détriment de leur responsabilité sociale. Les structures du commerce international contribuent au transfert de la richesse des pays les plus démunis vers les pays industrialisés. Quand les grandes compagnies transnationales ne possèdent pas les

meilleures terres, elles les contrôlent. Les pays pauvres se voient forcés d'orienter leur production et leurs exportations au profit des pays industrialisés. Les disproportions sont énormes entre les prix payés aux pays en voie de développement pour leurs matières premières et ceux des produits finis vendus à ces mêmes pays par le Canada.

Cette économie d'exploitation est un obstacle important aux réformes socio-économiques dans les pays qui y sont soumis. Dans ce contexte, ils n'ont d'autre choix que de se tourner vers les pays industrialisés pour obtenir les biens et les services dont ils ont besoin et ce, au prix du marché international (AJ, p. 96). Les gouvernements des pays pauvres se retrouvent soumis aux conditions des transnationales. De plus, le traité de libre-échange pourrait bien exclure des pays pauvres de la course sur les marchés canadiens. Si un traitement préférentiel est accordé aux produits américains sur les marchés canadiens, cela entraînera une concurrence plus vive pour la vente au Canada des produits du Tiers-Monde (ANF).

Le Canada participe au processus d'exploitation notamment par les activités des compagnies canadiennes et par ses institutions financières. Selon les évêques, notre pays manque d'originalité; il adopte généralement les positions des États-Unis dans ses relations économiques avec le Tiers Monde. Il n'y a pas de critère social ni de mécanisme de surveillance pour s'assurer que les interventions commerciales contribuent à satisfaire les besoins fondamentaux des populations pauvres.

Sans faire explicitement une remise en question radicale du capitalisme comme système à rejeter, les évêques sont d'avis que le problème de la pauvreté des peuples et de leur sous-développement est intimement lié à la forme selon laquelle s'est structuré le pouvoir économique et politique et la façon dont il s'exerce.

La nécessité d'un nouvel ordre économique mondial préoccupait les évêques déjà à l'époque de *De la parole aux actes*. Ils ont entendu le Tiers Monde réclamer un ordre économique basé sur une distribution équitable de la richesse et du pouvoir. Ce texte mentionne aussi que la moitié de l'humanité est opprimée, que des changements s'imposent. Le même constat reviendra dans *Appel à la justice* et dans *Choix éthiques et défis politiques*.

L'ordre économique actuel révèle un désordre moral profond sur l'ensemble de la planète. Avec le document *Justice mondiale, paix mondiale* le message des évêques sur l'économie mondiale dépasse le simple rappel moral de justice envers le Tiers Monde. Les conflits mondiaux pourraient mener à l'affrontement et à la destruction de toute l'humanité et même de la Création (JMPM, p. 26). Les tensions entre le Nord et le Sud sont des rapports d'inégalité susceptibles de dégénérer en affrontements majeurs si des solutions ne sont pas mises de l'avant dès maintenant. Nos liens économiques avec le Tiers Monde sont situés dans le contexte de la crise économique mondiale (JE. CEDP, p. 11. AJ, pp. 39-40). Le Canada doit faire tout son possible pour que le système commercial et les relations économiques extérieures traitent équitablement les secteurs les plus pauvres des pays en voie de développement. En même temps, les Canadiens qui seront touchés par les conséquences de ces réformes devront être aidés par des plans de formation et des mesures leur permettant de s'adapter aux changements qui font progresser le développement et réduisent la pauvreté dans le Tiers Monde. Une société comme la nôtre peut mieux s'adapter à des changements et des ruptures commerciales que les pays en proie à des situations d'extrême pauvreté (CEDP, pp. 18-20).

Les évêques proposent de prendre des mesures pour inciter des banques canadiennes, des sociétés et des compagnies à contribuer au développement réel des majorités pauvres des pays où elles s'impliquent. Des règlements devraient obliger les entreprises canadiennes à rendre compte au public de la nature de leurs activités. Il faudrait informer les Canadiens des activités économiques des compagnies canadiennes engagées dans le Tiers Monde. Comment aider les groupes détenteurs d'actions à s'informer et à réclamer des changements et des pratiques justes?

Les pays du Tiers Monde ont revendiqué souvent des changements de structures commerciales internationales. Le Canada, comme d'autres pays, s'est toujours opposé à des changements fondamentaux. La politique du Canada doit accorder plus d'importance aux justes revendications des pays en voie de développement.

L'endettement est l'obstacle majeur à l'élaboration de stratégies axées sur la satisfaction des besoins essentiels des populations du Tiers Monde. La pression des créanciers force les pays à diminuer les dépenses de l'Etat. On assiste alors aux coupures de services sociaux déjà largement insuffisants.

En appuyant ce genre de politique, le Canada cautionne l'esclavage engendré par une dette qui paralyse l'économie d'un grand nombre de pays du Tiers Monde. Le document *Justice mondiale, paix mondiale* suggère une série de mesures que le Canada devrait promouvoir. Toutes vont dans le sens d'un allègement du fardeau de la dette des pays du Tiers Monde³⁶. «Nous maintenons que les politiques financières du Canada doivent tenir compte de la crise causée par l'endettement international, et qu'elles doivent prévoir des stratégies visant à alléger la dette ou à accorder un moratoire aux pays du Tiers Monde» (JMPM, pp. 11-12).

«Le service de la dette ne peut être acquitté au prix d'une asphyxie de l'économie d'un pays et aucun gouvernement ne peut moralement

³⁶ Les mesures préconisées par le document *Justice mondiale, paix mondiale*, sont sensiblement les mêmes que celles de la Commission Pontificale Justice et paix :

- élaboration de stratégies concertées pour amener la Banque mondiale et le Fond monétaire international à modifier leurs politiques, leurs priorités et les restrictions qu'ils imposent en matière de prêts;
- révision des conditions régissant le ré-échelonnement du remboursement et la renégociation des prêts de façon à ne pas entraver la mise en oeuvre de stratégies économiques favorisant la satisfaction des besoins essentiels des majorités les plus pauvres;
- instauration de mesures assurant que des interventions de secours spécial conçues pour alléger la crise de l'endettement ne fassent pas payer aux pauvres la plus grande partie du fardeau;
- dans un contexte de négociation directe entre pays débiteurs et gouvernements de pays créditeurs, le Canada devrait jouer un rôle positif et constructif à l'égard de tout moratoire mis en place pour venir en aide aux pays du Tiers Monde.

La Commission Justice et paix ajoute encore:

- diminution des taux d'intérêt, capitalisation des paiements au-dessus d'un taux d'intérêt minimum, rééchelonnement du remboursement sur un plus long terme, facilité de paiement dans la monnaie nationale;
- attention particulière aux pays les plus pauvres et conversion au besoin des prêts en dons.

Rappelons que le Canada a déjà joué un rôle en ce sens lors du dernier Sommet des pays francophones à Québec de même qu'à la rencontre des chefs d'état des sept pays les plus industrialisés tenue à Toronto en juin 1988.

Voir *Justice Mondiale, paix mondiale*, pp. 11-12.

COMMISSION PONTIFICALE JUSTICE ET PAIX, «Une approche éthique de l'endettement international», *Documentation Catholique*, (15 fév. 1987) (no. 1934) pp. 197-205.

exiger d'un peuple des privations incompatibles avec la dignité des personnes»³⁷

Pour sortir du cercle de l'oppression économique, de nouveaux modèles économiques doivent s'inscrire dans la voie du développement authentique et de l'autosuffisance. Les peuples du Tiers Monde ont droit à leur autodétermination et au contrôle de leurs ressources. Leur économie doit s'orienter vers les besoins essentiels de leurs populations. Cela exige, entre autres, des conditions et des structures économiques permettant l'indexation des prix de leurs exportations.

Le nouvel ordre économique mondial se situe au coeur de la perspective économique des évêques. L' objectif proposé est la reconnaissance des justes revendications des pays du Tiers Monde.

La faim dans le monde

La faim dans le monde n'est pas la conséquence de désastres naturels. Les véritables causes de la faim et de la sous-alimentation résident dans les structures économiques et politiques qui perpétuent le sous-développement.

Trop souvent, le Canada cherche d'abord à soutenir les marchés agricoles canadiens quand il augmente son aide alimentaire. Cette aide, liée à l'achat de biens et de services canadiens, entrave les possibilités d'autodétermination des peuples de la faim (AJ, pp. 111-113).

Un programme de lutte contre la faim dans le monde passe par des projets de sensibilisation aux problèmes et aux causes réelles de cette situation. Il faudra identifier et promouvoir des changements d'attitudes et de politiques.

En tout premier lieu, les évêques souhaitent l'élimination des structures oppressives et néo-colonialistes. Un changement exige des réformes agraires afin que la propriété et le

³⁷ Commission pontificale «Justice et Paix» op. cit., p. 197

contrôle des terres et de la production reviennent aux travailleurs agricoles. Il faut viser l'avenue de l'autosuffisance alimentaire (AJ, p. 111). A cet effet, le libre-échange engagerait le Canada à appuyer la stratégie américaine de réduction des subventions agricoles, à l'échelle mondiale. Les évêques et l'OCCDP s'inquiètent vivement de telles mesures. Serviront-elles à aggraver le problème de la faim dans le monde? Les pouvoirs des sociétés agro-alimentaires augmenteront-elles tout en minant la capacité de nombreux pays de produire la nourriture nécessaire à la satisfaction des besoins élémentaires de leurs propres populations (ANF) ?

La course aux armements

Les puissances industrielles accordent plus d'importance à l'armement qu'à l'élimination des souffrances des pauvres et des opprimés.

Les pays du Tiers Monde sont un marché alléchant pour l'industrie militaire. Les budgets consacrés par les pays acheteurs et l'utilisation d'armes par ces gouvernements contre les forces de changement dans leurs pays perpétuent le cycle de la répression et du sous-développement économique.

La production et la vente d'armes est un secteur important de l'économie canadienne. Et même si le Canada n'est pas parmi les plus grands exportateurs d'armes au Tiers Monde, il n'est pas absent de ce commerce (JMPM, pp. 22-23. AJ, pp. 114-115). Les évêques dénoncent le militarisme. Comme cette position met en cause tout un secteur de notre économie et du marché du travail, ils encouragent à rechercher des voies de transformation de l'industrie militaire en production de biens et de services socialement utiles. Certaines mesures du libre-échange (sécurité nationale, exportations énergétiques canadiennes et réduction de l'armement nucléaire, dépenses gouvernementales dans les programmes de production militaire et croissance de l'industrie militaire, relations étroites entre les deux pays et autonomie de promouvoir les droits humains), sont des interpellations troublantes face à la responsabilité du Canada de promouvoir la paix (ANF).

La répression des droits humains

A première vue, la répression des droits humains, la dictature et la torture concernent davantage la solidarité humaine que l'analyse économique. Pourtant, les évêques pensent que les atteintes aux droits de l'homme sont souvent le symptôme de l'exploitation et de la dépendance économiques auxquelles sont soumis les pays sous-développés. Par exemple, on sait que la répression est un outil pour maintenir le statu quo et assurer des contextes favorables aux investissements étrangers. Certaines de nos politiques en tirent profit (AJ, pp. 114-115. JMPM, p. 14). Des politiques canadiennes (prêts bancaires, investissements de compagnies, exportations) favorisent et même renforcent le pouvoir de certaines dictatures. Les évêques veulent s'assurer que les institutions canadiennes ne contribuent pas à soutenir des structures d'oppression et de sous-développement.

Les réfugiés et l'immigration

Ces deux thèmes sont élaborés dans *Les étrangers parmi nous, Appel à la justice, Justice mondiale, paix mondiale*. Il n'y est pas directement question de l'économie du Tiers Monde mais il s'y dégage l'esquisse d'une vision du monde conforme aux discours sur les pays en voie de développement.

Bâtir une société juste exige le partage avec ceux et celles qui sont dans le plus grand besoin. L'accueil des immigrés doit être exempt de racisme et d'exploitation. Pour ce motif, les évêques se préoccupent des pratiques du Canada dans le domaine de l'immigration et de l'accueil aux réfugiés. Selon eux, les politiques d'immigration reposent sur des critères économiques plutôt qu'humanitaires. On recherche les candidats les plus aptes à s'intégrer rapidement au prix le plus bas. On favorise les immigrants riches démontrant l'esprit d'entreprise. Il s'agit de pratiques discriminatoires, disent les évêques. Ceux-ci souhaitent que le Canada accorde la priorité aux critères humanitaires plutôt qu'aux critères strictement économiques. Il est urgent d'informer et d'éduquer les Canadiens au sens de la justice sociale et économique.

Les évêques s'inquiètent aussi de l'attitude du Canada à l'égard des réfugiés. Le Canada a su réagir rapidement aux situations de réfugiés venus de certaines parties du monde alors qu'il est resté lent ou inconséquent face aux besoins de réfugiés fuyant certains régimes d'extrême droite. En fait, la politique canadienne a eu tendance à favoriser les victimes de certains régimes de gauche. Il faudrait, pour être équitable, accorder plus d'attention et réservier plus de place aux victimes de répressions militaires d'extrême droite. En tout état de cause, le Canada doit augmenter le contingent annuel de réfugiés fuyant les répressions politiques.

D'autre part, le fait de côtoyer des étrangers nous force à changer nos façons de penser et d'agir. «Il semble qu'un grand nombre de Canadiens manifestent bien peu d'ouverture d'esprit au sujet du nombre et du genre d'immigrants et de réfugiés qu'il faudrait admettre à l'avenir » (EPN).

Les orientations privilégiées par les évêques impliquent donc des changements individuels d'attitudes et de mentalités. Mais le renouvellement personnel doit s'accompagner d'une transformation des structures. Il faut être conscient des conséquences de ces changements sur l'ensemble de la vie économique.

Selon les évêques, le mouvement mondial actuel indique un éclatement des frontières. Peu à peu nous sommes appelés à vivre comme un seul peuple. La perspective de leurs documents s'élargit et englobe une vision planétaire. Les orientations que nous donnerons à nos politiques d'accueil ne seront pas étrangères à nos positions face aux pays du Tiers Monde.

La solidarité économique mondiale

Les échanges économiques entre le Canada et le Tiers Monde tels qu'ils sont, suscitent la critique des évêques. En contrepartie, leurs propos rappellent souvent l'importance de la solidarité exigée par un nouvel ordre économique. Nous aurons l'occasion de revenir sur l'importance de la solidarité; mais pour l'instant, relevons que les évêques l'associent à trois

préoccupations en particulier: le rôle des travailleurs et des syndicats, la politique d'aide extérieure du Canada et les conséquences du libre-échange avec les Etats-Unis.

Une société nouvelle basée sur la justice exige des changements réels en faveur des droits des pauvres et des générations futures. Cette société considérera l'influence des changements qu'elle inaugure sur les conditions des travailleurs du Tiers Monde. On visera des initiatives économiques avec les travailleurs d'ici et avec ceux des pays étrangers (CEDP).

Les évêques demandent au mouvement syndical de s'associer à la construction d'une société nouvelle basée sur la justice économique et sociale. Beaucoup d'efforts doivent être consacrés à l'élaboration et à la promotion intensive de politiques économiques et sociales de recharge. «Et, aussi souvent qu'il le faudra, ces initiatives devront être entreprises non seulement en solidarité avec les travailleurs(euses) d'ici mais aussi avec ceux et celles des pays étrangers» (AS).

Le défi est lancé, à tous les travailleurs et aux syndicats, d'assurer et de concrétiser la solidarité mondiale dans l'élaboration de nouvelles stratégies économiques.

L'aide au développement est une autre voie pour traiter de la solidarité internationale. Selon les évêques, il faut s'inquiéter du type d'aide à l'étranger exercé par le Canada. Une grande partie des budgets d'aide (80% à 90%) sont de type bilatéral dont quatre-vingts pour cent (80%) sont liés à l'achat de biens, de denrées et de services ici au Canada. A ce compte, les deux tiers (2/3) de l'aide bilatérale ne quittent pas le Canada.

L'aide multilatérale, négociée au niveau des organismes internationaux, offre en principe plus de souplesse et impose moins de contraintes. Dans les faits, les organismes les plus importants subissent eux-mêmes les contrôles des pays donateurs et des pays industrialisés. L'aide multilatérale est généralement liée à des contraintes économiques et politiques.

Les évêques croient que dans l'ensemble, l'aide au développement accentue la dépendance économique des pays du Tiers Monde. Une véritable aide au développement doit appuyer les appels à la justice lancés par le Tiers Monde.

Les évêques favorisent la promotion de projets d'aide axés sur le véritable développement et sur l'autosuffisance. Ils souhaitent que le Canada mette fin au caractère lié de l'aide bilatérale. «Cela permettrait aux pays bénéficiaires d'avoir recours à des appels d'offres internationaux pour la réalisation des projets financés par l'aide canadienne» (JMPM, p. 19). Les fonds d'aide au développement devraient être augmentés à 0.07 pour cent du produit national brut pour 1990.

Les organismes non gouvernementaux d'aide au développement (ONG) sont beaucoup moins liés aux contraintes économiques et politiques. L'expérience démontre que l'aide apportée par les ONG peut rejoindre plus directement les populations que l'aide acheminée par la voie des gouvernements. Les évêques souhaitent que les ONG reçoivent des appuis financiers accrus.

Les gouvernements qui cherchent réellement à combler les besoins de leurs populations devraient bénéficier d'un support significatif. La solidarité mondiale ne peut s'accommoder d'une aide extérieure qui élargit le fossé entre les pays industrialisés et les pays en voie de développement.

2. 4 DES CHANGEMENTS S'IMPOSENT

Responsabilité du Canada

Jean-Paul II, à la suite de Jean XXIII, de Paul VI et dans la ligne de *Gaudium et spes*, (PP, 48. GS, 86) rappelle que les nations riches doivent avoir conscience de leur responsabilité morale à l'égard des autres, afin que s'instaure un véritable système international régi par le principe de l'égalité de tous les peuples et le respect indispensable de leurs légitimes différences (SRS, 7. 9. 32. 33). Les nations doivent avoir conscience de leur

responsabilité à l'égard des nations pauvres. Depuis *Populorum progressio* l'Eglise catholique le rappelle constamment mais les fruits tardent. Jean-Paul II ne déclare-t-il pas dans *Sollicitudo rei socialis*: « On ne saurait pour autant feindre de ne pas voir les responsabilités des pays développés, qui n'ont pas toujours, du moins pas suffisamment, compris qu'il était de leur devoir d'apporter leur aide aux pays éloignés du monde de bien-être auxquels ils appartiennent» (SRS, p. 27). Il fait de cette responsabilité un axe de la solidarité internationale qui se fonde sur le principe que les biens de la Création sont destinés à tous.

Les évêques du Canada rappellent à maintes occasions dans leurs messages sociaux que notre pays doit avoir conscience de sa responsabilité morale à l'égard des autres nations, afin que s'instaure un véritable système international fondé sur la justice et représentatif de l'égalité entre tous les peuples. Dans leurs déclarations, les évêques ont fait connaître l'implication du Canada dans le sort des pays du Tiers Monde. Dès *Appel à la Justice* ils avaient bien identifié les mécanismes de la dépendance et de la domination des pays riches sur les pays pauvres.

Dans *Appel à la Justice, Choix éthiques et défis politiques, Justice mondiale, paix mondiale, L'appui aux Syndicats, une responsabilité chrétienne et L'Amérique du Nord: une forteresse?*, le projet de société pour le Canada prend en considération la réalité du Tiers Monde. Les évêques invitent à la solidarité entre les travailleurs d'ici et ceux de l'étranger. Dans ce lien entre une réforme économique au Canada et les impacts sur le Tiers Monde s'inscrit l'enjeu fondamental de la pensée des évêques sur les rapports entre l'économie d'ici et la réalité du Tiers Monde. C'est donc tout un projet de société qui est mis de l'avant, et cela suppose un effort collectif dans l'élaboration de politiques économiques et sociales de recharge. Ce défi implique des changements qui touchent autant les structures de notre économie que les attitudes à promouvoir.

Orientations, suggestions, défis

Les discours des évêques vont jusqu'à proposer des orientations générales et des défis au sujet de nouvelles façons d'aborder les problèmes sociaux et économiques. Ces mesures

s'inscrivent dans la réalité internationale et elles supposent un effort de tous. Dans tous les documents la perspective reste constante. L'objectif est de viser le développement intégral de tous, en comblant les besoins sociaux, économiques, culturels et spirituels de toute la personne. Le projet est audacieux, et Paul VI en avait reconnu l'ampleur en déclarant: «le développement exige des transformations audacieuses, profondément novatrices» (PP, 32).

Le principe de «l'égale dignité des communautés politiques» pose les fondements d'un nouvel aménagement des rapports internationaux. Selon la pensée de l'Eglise, ces nouveaux rapports s'avèrent une condition nécessaire mais insuffisante s'ils ne sont pas élaborés en fonction du développement intégral de la communauté humaine. La croissance économique ne suffit pas. Le développement intégral devra donc inclure, à côté de la montée de la misère vers la possession du nécessaire, d'autres objectifs qui rendent la croissance plus humaine. Telles sont la victoire sur les fléaux sociaux, l'amplification des connaissances, l'acquisition de la culture, l'orientation vers l'esprit de pauvreté, la coopération au bien commun (PP, 21). Bien sûr, la croissance économique demeure une dimension importante du développement d'une société ou d'une communauté. Toutefois, les stratégies économiques axées sur la croissance indue des profits, de la consommation, de la technologie et ce, dans le but de maintenir le pouvoir et la domination, constituent des modèles faussés de développement que l'on doit rejeter (CEDP p. 4). La concurrence ne doit pas devenir la loi suprême en matière d'économie, bien qu'elle soit inhérente aux relations économiques internationales, elle doit toujours être subordonnée au principe du bien commun (ANF).

Le vrai développement exige la reconnaissance de la valeur et des droits de tous à leur plein épanouissement. Cela implique que chacun puisse jouir de sa dignité par le travail et par une implication dans le processus économique.

Pour arriver à un consensus sur de telles priorités, les évêques suggèrent la création de formes plus collégiales et efficaces de planification économique et la promotion de nouveaux modèles de développement auto-suffisants et intégraux. Il faudra trouver les moyens de stimuler l'imagination sociale en vue de l'élaboration de nouveaux modèles économiques. Un effort de dialogue est nécessaire à une restructuration nationale et internationale plus équitable. Ces positions supposent des transformations importantes de notre économie et des

modifications aux règles du commerce mondial qui doit échapper aux pratiques imposées par un capitalisme trop étroit et sauvage. Ces orientations impliqueront sans doute une rupture des chaînes de dépendance économique et de nouvelles formes de propriété et de contrôle de la production. De tels changements pourraient favoriser la création au Canada d'un ordre économique plus juste (CEDP, p. 18). La tâche n'est pas mince et, à l'échelle internationale, le défi se complique. Comment élaborer, promouvoir et développer des stratégies qui rencontreraient la visée précédente et prendraient en considération l'avancement des pays du Tiers Monde (CEDP-JMPM-AS-JE)? Une action de nature à promouvoir la justice et à réduire la misère peut-elle se faire en même temps dans l'intérêt du Canada, des pauvres d'ici et des pauvres des pays du Tiers Monde? Les choix politiques et économiques que suppose l'option pour les pauvres du Canada sont-ils compatibles avec une solidarité internationale?

Des réformes économiques pour un développement intégral à la fois au Canada et au Tiers Monde, voilà l'objectif qui manifeste toute l'importance donnée par les évêques au principe du développement solidaire de l'humanité et de la responsabilité du Canada à l'égard du Tiers Monde. La recherche d'une solidarité effective ne devra se faire ni au détriment des pauvres d'ici, ni de ceux d'ailleurs.

Exigences et résistances

Les appels au changement lancés par les évêques portent des exigences dont la radicalité est propre à susciter des résistances de toutes parts.

«Sous le couvert de la justice, l'Eglise ne se contente pas d'énoncer des recettes morales. Elle esquisse un projet grandiose qui ne tend à rien de moins que l'instauration d'un nouvel ordre mondial. L'ambition est légitime mais elle semble démesurée par rapport aux contraintes inhérentes à la situation actuelle. Même en insistant sur l'urgence du changement, il semble difficile de convaincre les nantis de renoncer à leurs priviléges»³⁸.

³⁸ Voir M. Merle, C. de Montclos, *L'Eglise catholique et les relations internationales*, pp. 147-148.

Les gouvernements oseront-ils appliquer des mesures qui n'iront pas dans le sens des intérêts du pouvoir financier; les citoyens auront-ils le courage d'exiger des réformes qui pourraient impliquer des changements de modes et même de niveaux de vie à seule fin de promouvoir une plus grande justice internationale? Jusqu'ici le Canada résiste, avec les autres pays industrialisés, aux projets de réforme revendiqués par les pays du Tiers Monde. Le Canada s'est bien fait remarquer lors du dernier Sommet des pays francophones en annonçant la remise d'une partie des dettes de certains pays d'Afrique et l'annulation de certaines dettes liées au développement. Au Sommet économique des chefs d'Etat et de gouvernement des sept grandes puissances occidentales tenu à Toronto en juin 1988, des discussions ont donné lieu à certains engagements face à la réduction de la dette des pays les plus pauvres. Ces discussions vont dans le sens des propositions des évêques, mais au dire des spécialistes, cela reste bien insuffisant face à l'ampleur du problème. Remplacer les mécanismes actuels par de nouveaux plus justes et plus conformes au bien commun exige une volonté politique efficace et une dose de courage qui semble encore bien limitée³⁹.

Nos gouvernements soumettent leurs décisions économiques à la loi du profit et des capitaux. Ils sont plus préoccupés de la sauvegarde de leur pouvoir immédiat que d'une perspective d'avenir située dans un contexte et une conjoncture plus globale des réalités nationales et internationales. Tenir compte des impacts sur le Tiers Monde pourrait vouloir dire un renoncement à des mesures protectionnistes étroites qui entravent le développement du Tiers Monde. Il faudra alors prévoir des reconversions en aménageant les effets sociaux de ces mesures sur les populations du Canada. Les évêques relèvent aussi comme exigence une revision de nos conditions d'aide internationale et de nos pratiques commerciales. Pour réaliser ce défi, le Canada devrait adopter une position plus indépendante à l'égard des Etats-Unis dans ses politiques étrangères. Le libre-échange le permettra-t-il? C'est ce qui est mis en doute par le document *L'Amérique du Nord: une forteresse?*. Comment concilier l'orientation des mesures prônées par les évêques avec la quête de profit des multinationales?

39 Ibid. p. 148.

Les institutions financières et les multinationales peuvent-elles d'elles-mêmes amorcer un virage sans y être contraintes par les pouvoirs publics et la volonté populaire?

Les Canadiens sont-ils prêts à remettre en question leur confort matériel et leurs avantages? En sont-ils même capables? Sommes-nous disposés à réduire notre niveau de vie non seulement comme individus mais comme société? La bataille contre la faim réclame l'engagement de tous à partager. Il faudra renoncer à quelque chose dont nous avons besoin pour aider quelqu'un d'autre qui en a plus besoin que nous. Les bonnes œuvres ne suffisent plus. Il faut faire place à un nouveau genre de solidarité, une identification plus profonde avec les pauvres. La situation nécessite des interventions dans de multiples domaines tant économiques que politiques. Il faut éclairer l'opinion publique et détruire les barrières des préjugés ou de l'indifférence. Les hommes politiques et les législateurs doivent se sentir obligés d'agir. L'engagement pour la justice risque de coûter cher en sacrifices personnels et collectifs.

«Les réformes attendues ne pourront intervenir, même par la voie institutionnelle, sans une redistribution du pouvoir, et celle-ci se heurtera longtemps encore à la défense des droits acquis et à la méfiance entretenue par des idéologies rivales»⁴⁰

Pour encourager un changement de mentalité et susciter un passage de la parole aux actes, il importe d'en promouvoir les principes éthiques. Les discours des évêques sont imprégnés d'une vision chrétienne et ils s'enracinent dans des fondements théologiques. Ces derniers sont une base de réflexion pour un dépassement des résistances au changement en faveur d'un nouvel ordre économique international.

⁴⁰ M. Merle, C. de Montclos, *ibid.* pp. 147-148.

C H A P I T R E T R O I S I E M E

U n e v i s i o n c h r é t i e n n e

d e l a v i e é c o n o m i q u e

INTRODUCTION

Lorsque les évêques s'engagent sur le terrain de l'économie, ils espèrent exercer une influence au plan éthique. Leurs propositions sont motivées et imprégnées des valeurs et des fondements de l'anthropologie chrétienne et du salut en Jésus-Christ. C'est pourquoi nous voulons présenter les valeurs éthiques et les thèmes théologiques qui animent les principes directeurs et qui inspirent les options des évêques dans leurs discours. Nous croyons que la perspective théologique face au progrès des peuples doit s'accorder avec des pôles de réflexion chrétienne sur l'économie. Nous avons donc tenté d'identifier ceux qui dominent la pensée des évêques.

Une vision chrétienne des rapports économiques entre le Canada et le Tiers Monde soulève plusieurs difficultés mais elle représente pour l'Eglise d'ici le défi du combat pour la justice. Face à l'interdépendance croissante des pays de la planète et aux conséquences qu'elle entraîne pour l'économie des pays les plus pauvres, les évêques proposent la solidarité comme pilier et moteur des défis à relever. Nous chercherons les composantes d'une éthique de la solidarité élargie dans un contexte d'économie internationale. Nous terminerons cette étape par un regard sur les défis que pose à l'Eglise l'interpellation des évêques à s'engager pour la justice. Cette démarche devrait fournir les principaux éléments d'une vision chrétienne de la vie économique se dégageant des documents socio-économiques des évêques du Canada.

3. 1 PRINCIPES ÉTHIQUES ET FONDEMENTS THÉOLOGIQUES

Les documents à caractère économique des évêques du Canada sont dominés par trois préoccupations constantes. Ce sont aussi trois axes majeurs de l'enseignement social récent de l'Église:

- la paix ne peut régner sans la justice;
- le progrès authentique sera celui du développement intégral;
- l'édification d'un nouvel ordre international fondé sur la justice et la paix est une obligation morale indispensable à la survie de l'humanité.

La pensée des évêques sur le Tiers Monde et l'économie d'ici gravite autour de ces idées maîtresses. Les stratégies qu'ils préconisent sont toutes empreintes de valeurs éthiques et de principes théologiques conformes à ces trois thèmes et orientés vers ces objectifs.

Dans l'élaboration de ces trois thèmes, nous avons identifié quatre principes directeurs, conditions de leur réalisation:

- la solidarité universelle;
- le développement intégral;
- l'égalité entre tous;
- les peuples artisans de leur propre développement.

La solidarité universelle

Le thème de la solidarité universelle s'est beaucoup développé depuis que la question sociale est devenue mondiale. Les relations entre pays pauvres et pays riches sont considérées comme un défi urgent. La solidarité universelle devient pour l'Eglise un devoir et une composante essentielle de la justice sociale (PP, 15. 43. 44. GS, 90. OA, 5. JM, I). Pour les évêques du Canada, la solidarité universelle commande un nouvel ordre économique favorisant l'avènement d'une société différente. La libération s'appuiera sur l'amour et la justice. Elle nécessite la coopération et la solidarité croissantes entre le Nord et le Sud, entre l'Est et l'Ouest. Selon eux l'amour et la justice, la coopération et la solidarité sont des valeurs complémentaires et indissociables dans le processus du progrès des peuples et du type de solidarité que le Canada doit réaliser en faveur de la justice et de la libération (JM PM, p. 3. 8. AJ, pp. 10-14. ANF).

La solidarité universelle impose au Canada le devoir de considérer les effets de ses choix économiques sur les autres nations. Il faut trouver de nouvelles formes de solidarité et de consultation dans le domaine de nos stratégies et de leurs impacts sur le Tiers Monde

(CEDP, p. 18). Le Canada devrait promouvoir des relations basées sur la confiance et susciter la participation de tous dans l'exercice de la coopération et la promotion de la justice.

Les évêques abordent ce thème en évoquant parfois des idées comme la communauté internationale, le développement solidaire, la société humaine planétaire. D'un point de vue éthique, la solidarité universelle s'enracine dans les valeurs de fraternité universelle et de bien commun. Pour les chrétiens, ce principe répond aussi à une vision théologique de la Création et de la destination universelle des biens de la terre (GS, 69). Le Concile affirme le droit de tous les hommes au contrôle du développement et pose le principe de la destination universelle des biens ainsi que l'obligation de l'aide aux régions économiquement défavorisées (GS, 65-70). Dieu a confié la terre à l'ensemble de l'humanité, faisant de la solidarité une loi qui vaut pour l'achèvement de la Création. A long terme, l'entraide solidaire est la seule réponse pleinement humaine et digne de la responsabilité humaine de parfaire la Création.

Une solidarité qui privilégie l'amour et la justice est conforme à l'appel évangélique. Le Synode de 1971 affirme que l'action en faveur de la justice est essentielle à la vie chrétienne. «Le message d'amour de l'Évangile est avant tout exigence absolue de justice» (JM, 14). «Le combat pour la justice et la participation à la transformation du monde nous apparaissent pleinement comme une dimension constitutive de la prédication de l'Evangile qui est la mission de l'Eglise pour la rédemption de l'humanité et sa libération de toute situation oppressive» (JM, introduction).

La recherche de la justice exige la transformation de structures sociales, politiques et économiques qui engendrent la souffrance humaine. Les évêques rappellent qu'en s'engageant dans la voie de la solidarité, les chrétiens épousent les préoccupations de Jésus à l'égard des pauvres et des opprimés⁴¹.

⁴¹ Voir *Justice mondiale, paix mondiale* pp. 2-3 et *Appel à la justice* pp. 13-14.

Le développement intégral, condition d'un progrès authentique.

Nourris de *Gaudium et spes* et de *Populorum progressio*, les évêques ont une vision de l'économie commandée par leur conception de la personne humaine. L'homme est au centre de toute l'activité économique. L'économie est au service de l'homme dans son développement intégral (GS, 63). Tout développement doit se faire en fonction des besoins fondamentaux de la majorité (PA, 6. CEDP, III) et par une répartition équitable de la richesse et du pouvoir entre les personnes et les régions. De même le développement ne se réduit pas à la simple croissance économique. Le progrès doit promouvoir tout homme, tout l'homme et tous les peuples à tous les niveaux y compris leur fin spirituelle. Le véritable progrès ce n'est pas d'avoir plus mais d'acquérir ce qui peut aider à se mieux développer, à devenir plus (SR, 23. JE, 19. CEDP, pp. 3-4) et d'en disposer. En somme, la véritable promotion humaine implique pour tous la croissance économique, le progrès social et le droit de participation.

Dans la recherche du développement intégral, les évêques énoncent des principes qu'ils veulent universellement valables: la primauté des besoins des pauvres sur les désirs des riches, la primauté des besoins humains et sociaux essentiels sur la production militaire, la primauté des droits des travailleurs sur la maximisation des profits et la priorité accordée à la participation des opprimés plutôt qu'à un ordre établi qui les exclurait⁴².

Le développement intégral de chaque personne en solidarité avec le développement de l'ensemble de la collectivité prend un sens théologique dans la vision chrétienne de la dignité humaine. Le Dieu vivant des chrétiens est un Dieu de justice. Tous les êtres humains sont à l'image de Dieu, cela confère à chacun une dignité originale. En raison de sa dignité, tout être humain sujet de la Création a le droit inaliénable à la vie et à ce qui la rend possible.

⁴² Ces principes se retrouvent dans les documents *Appel à la justice* pp. 1-21, *Choix éthiques et défis politiques* pp. 4-7, *Justice mondiale, paix mondiale* p. 6 et dans *Jalons d'éthique et réflexions sur la crise économique actuelle* nos 3-7.

Dans le plan de salut la libération est réalisée en Jésus-Christ. Le royaume de Dieu inauguré par Jésus est déjà parmi nous mais il reste encore à venir. En nous demandant de participer à l'établissement du Royaume à venir, Jésus nous révèle cocréateurs avec Dieu en vue du plein achèvement de la Création et de la réalisation plénier de l'homme.

Toutes les conditions de vie qui briment les possibilités des hommes et des femmes d'exercer leurs responsabilités d'artisans du Royaume font obstacle au développement intégral et retardent le progrès authentique de tout homme, de tout l'homme.

L'égalité entre tous

L'égale dignité des personnes fait de l'égalité entre tous une condition de la justice. La valeur et la dignité de tous justifient les évêques de recommander l'accessibilité de tous aux biens de la terre, le droit de participation efficace au devenir de l'humanité, le droit au travail pour chacun, le respect des droits humains et la primauté des besoins des pauvres sur les désirs des riches.

Nous avons vu que chaque personne est image de Dieu. Cette relation entre le Créateur et sa créature fonde la dignité humaine et justifie l'égalité entre tous. Tous peuvent et doivent être en mesure d'oeuvrer à la réalisation de l'homme dans son développement intégral.

Les liens entre l'égalité, la justice et l'amour amènent les évêques à promouvoir et à approfondir dans leurs textes le thème théologique de l'option préférentielle pour le pauvre. Au cours des quinze dernières années, l'Église d'ici s'est laissé interroger par l'expérience des communautés ecclésiales de base et des Églises populaires surtout en Amérique Latine. Les évêques ont puisé aux sources de certains courants de la théologie de la libération et leur discours social en est marqué. Cela est particulièrement évident quand ils cherchent à susciter la lutte contre l'injustice tant ici qu'au Tiers Monde. Le document *Appel à la justice* se rapporte souvent au Synode sur la justice ainsi qu'à la conférence de Medellin. On trouve

aussi plusieurs références à des auteurs associés à la théologie de la libération⁴³. On peut dire qu'à partir de cette époque, le discours est clair quant à l'option préférentielle pour les pauvres . Cela vaudra aux évêques d'être taxés de gauchistes et de fauteurs de troubles, surtout à l'occasion de *Jalons d'éthique et réflexions sur la crise économique actuelle*⁴⁴.

Le Christ s'est fait solidaire de tout homme et particulièrement de ceux dont le droit à l'égalité est brimé. Ce droit reconnu à toutes les personnes et à tous les peuples, spécialement ceux qui en sont le plus privés, est souvent rappelé par les évêques. Leur position face à l'économie tient compte de la promotion de l'égalité entre les peuples et du respect par le Canada de l'égalité et de la dignité des peuples du Tiers Monde.

Les peuples du Tiers Monde artisans de leur propre développement

Une solidarité universelle axée sur la coopération, un progrès vers le développement intégral dans le respect et l'égalité de tous entraînent la reconnaissance du droit à l'autodétermination de chaque peuple. Ce droit, le Synode de 1971 l'avait identifié comme une condition d'un nationalisme responsable, «élan nécessaire pour accéder à leur identité»⁴⁵. Dans la perspective du développement solidaire de l'humanité, l'Eglise reconnaît l'homme comme sujet de la création et cocréateur en vue du bien commun. Pour que chacun réalise ses possibilités et sa mission de servir le bien commun, il devra pouvoir exercer un rôle sur le devenir de sa propre société. Il en va de même pour chaque peuple. Les peuples doivent être en mesure de découvrir eux-mêmes les moyens de leur progrès social et humain (PP 62).

Les évêques du Canada useront de ces notions avec réserve⁴⁶. Nous rencontrons à quelques reprises le droit à l'autodétermination des pays en voie de développement dans

⁴³ *Appel à la Justice*, pp. 10-20.

⁴⁴ Voir J-M Dufort, S. Poirier & S. Turmel, *La doctrine sociale des évêques du Canada (1975-1983), Analyse théologique et étude d'impact dans les journaux*, Université du Québec à Trois-Rivières, 1985, pp. 198-201.

⁴⁵ Synode des Evêques, *La justice dans le monde*, Fides, 1971, p. 9

⁴⁶ Voir J-M Dufort, *Le discours récent des évêques*, ... p. 51.

Appel à la justice (AJ, pp. 13. 100). Ce thème est associé au contrôle, par les pays du Tiers Monde, de leurs ressources et de la richesse qu'elles engendrent, ainsi que de la réorientation de leur économie en vue de leur développement.

Même si nous rencontrons rarement le mot autodétermination, l'idée est reprise de différentes façons. Les évêques souhaitent le dépassement du néo-colonialisme dans l'aide au développement. Ils conçoivent l'aide en termes de coopération et de collaboration laissant à chaque peuple la responsabilité de décider de son propre projet. Les relations du Canada avec les peuples du Tiers Monde doivent viser l'autosuffisance de ces derniers (AJ pp. 91-100. JMPM, pp. 7-9). La solidarité mondiale peut permettre à tous les peuples de devenir eux-mêmes les artisans de leur destin (PP, 62. 77. JM, 1. 1. GS, 86). Selon les évêques, la vision chrétienne de la libération met l'accent sur l'autodétermination des peuples (AJ, p. 13). Elle repose sur l'aptitude de chaque peuple à prendre le contrôle de sa propre destinée (JM, p. 9). Les modèles de développement axés exclusivement sur la croissance économique et la technologie au détriment du développement humain intégral ne sont pas conformes à l'enseignement de l'Eglise qui rejette les modèles coloniaux de développement où la minorité s'accapare les richesses et les pouvoirs (PP, 52. JM, pp. 7-8). En accord avec *La justice dans le monde* et *Populorum progressio*, les évêques reconnaissent le principe de l'autodétermination. Ils appuient les structures de développement qui favorisent l'autosuffisance, le nationalisme responsable et la participation du peuple aux décisions qui le concernent (AJ, p. 13). Les stratégies à privilégier dans l'aide au développement sont de l'ordre de la coopération, de la collaboration et du respect de l'identité culturelle de chaque peuple. La coopération devra être exempte de domination comme déjà l'annonçait *Gaudium et spes*.

Ce droit des peuples à leur propre réalisation est un axe majeur de la pensée des évêques sur les relations saines entre le Canada et les pays du Tiers Monde. Il prend sa source dans la reconnaissance de l'égale dignité des personnes, dans l'accessibilité de tous aux biens de la terre de même que dans le droit de participation efficace au devenir de l'humanité. Il sera d'autant plus important de le reconnaître et de le respecter du fait de l'interdépendance qui s'accroît constamment à mesure que les rapports économiques entre les

peuples s'internationalisent. Ces principes permettent de saisir combien dans le contexte de l'interdépendance des peuples, la solidarité est une condition essentielle pour réaliser une saine politique de coopération internationale.

3. 2 L'INTERDÉPENDANCE ET LA SOLIDARITÉ

Les messages des évêques du Canada sur l'économie sont marqués par une préoccupation de plus en plus explicite face au Tiers Monde. Nous avons jusqu'à maintenant identifié les principales articulations de ces discours en relevant du même coup les thèmes théologiques et les principes éthiques dont découlent les positions des évêques. La solidarité universelle est un thème majeur dans la problématique des rapports entre le Canada et le Tiers Monde. Tous les autres s'y rattachent et y puisent leur justification. C'est pourquoi la solidarité est au cœur de la vision chrétienne de l'économie proposée par les évêques.

Le fait de l'interdépendance

L'identification des causes du sous-développement et l'analyse des structures économiques mondiales ont permis de saisir que les destins des nations individuelles sont plus que jamais auparavant liés les uns aux autres. L'idée des liens de dépendance entre tous les citoyens et tous les peuples de la terre et de la nécessité de réaliser le bien commun est clairement exprimée dans *Gaudium et spes*⁴⁷.

La notion d'interdépendance sera lancée par *Populorum progressio* (PP, 43 ss.) et les évêques du Canada en feront explicitement mention dans *Choix éthiques, défis politiques*. «Les causes structurelles de la pauvreté et de l'oppression dans le Tiers Monde sont reliées à l'ordre économique international et l'interdépendance qui en résulte exige de nouvelles formes de solidarité entre les peuples»(CEDP, p. 6). Dans sa dernière encyclique, Jean-Paul II développe abondamment le thème de l'interdépendance et des valeurs éthiques qui en découlent. Ces propos vont dans le sens des positions des évêques.

⁴⁷ Voir *Gaudium et spes* nos 84-85.

«Bien que la société mondiale se présente comme éclatée, et cela apparaît dans la façon conventionnelle de parler du premier, deuxième et même du quart monde, l'inter-dépendance de ses parties reste toujours très étroite, et si elle est dissociée des exigences éthiques, elle entraîne des conséquences funestes pour les plus faibles. Bien plus, cette interdépendance, en vertu d'une espèce de dynamique interne et sous la poussée de mécanismes que l'on ne peut qualifier autrement que de pervers, provoque des effets négatifs jusque dans les pays riches. A l'intérieur de ces mêmes pays, on trouve, à un degré moindre, il est vrai, les manifestations les plus caractéristiques du sous-développement.» (SRS, 17).

Les intérêts économiques et la quête du pouvoir politique ont conduit les pays les plus puissants à étendre leur domination sur les pays du Tiers Monde. Ces derniers, au lieu de se transformer en nations autonomes, deviennent comme les pièces d'un engrenage gigantesque. Le processus de décolonisation des cinquante dernières années a mis à jour le fossé apparemment insurmontable entre la prospérité des pays déjà industrialisés et la misère des pays sous-développés. Les nouveaux états souverains font maintenant face à leur responsabilité sans le concours des grandes métropoles.

«Au lendemain de leur indépendance politique, ces pays se retrouvent, paradoxalement, dans une situation de dépendance économique qui fait d'eux des «nations prolétaires» (selon le titre d'un livre de Pierre Moussa) condamnées à une sorte de mendicité internationale»⁴⁸. «Au moment où les luttes de classe perdent de leur importance dans les pays capitalistes, elles semblent se transférer au niveau des relations internationales. La question sociale est devenue mondiale»⁴⁹.

De plus, le monde divisé en blocs d'opposition NORD-SUD, EST-OUEST constitue un obstacle majeur à l'établissement de transformations favorables au développement des pays moins avancés (SRS, pp. 35-38. ANF). *Justice mondiale, paix mondiale* mentionne le risque d'un conflit majeur si les efforts ne sont pas faits pour rééquilibrer les disparités entre le Nord et le Sud (JMPM, pp. 16-17).

⁴⁸ Marcel Merle et Christine de Montclos, *L'Eglise Catholique et les relations internationales*, p. 136.

⁴⁹ Ibid p.136.

Les évêques américains dans leur lettre pastorale *Justice économique pour tous*, (JEPT) relèvent eux aussi la complexité des relations économiques dans un monde interdépendant. De nombreuses décisions de politique étrangère ont des répercussions sur la vie des citoyens de notre pays. De même, des décisions considérées comme intérieures ont d'importantes conséquences sur d'autres pays. Les projets de chaque pays ne peuvent plus être considérés en vase clos. Chaque décision est à situer dans une conjoncture globale qui déborde la réalité nationale. C'est en considération de ces nouveaux rapports internationaux que les évêques américains déclarent: «La notion d'interdépendance est en train de brouiller la ligne de séparation entre la politique intérieure et la politique extérieure»(JEPT, 27).

Dans la pensée des évêques du Canada, l'interdépendance représente le défi pour l'avenir économique du pays et pour la place du Canada dans la communauté économique internationale qui est en train de naître. La réalité socio-économique du Canada étant inter-reliée aux réalités mondiales, notre pays ne peut donc pas négliger l'impact de ses décisions sur les autres pays.

La vision du nouvel ordre économique mondial suggérée par les évêques est conditionnée par le fait de l'interdépendance et de la nécessaire solidarité à mettre en oeuvre pour éviter que cette interdépendance n'accentue davantage la domination et l'oppression des pays les plus pauvres. La responsabilité du Canada ne se limite pas à un devoir moral. La qualité à long terme de la vie économique et sociale au Canada dépend de la stabilité et du développement du Tiers Monde. Dans les messages des évêques, l'analyse économique de la situation nationale et internationale met à jour un ensemble de causes dont la principale est le système international du capital et des relations de dépendance et d'oppression qu'il établit entre les nations. Leur message est constant et clair: le Canada a sa responsabilité dans l'ordre économique actuel. Le contexte d'interdépendance conduit actuellement les pays développés à accroître leur concurrence et à assurer leur sécurité au détriment des plus pauvres. Cette position de défense a pour effet d'augmenter les tensions et les risques de conflits entre les divers pays concernés. Les évêques privilégient des orientations susceptibles de favoriser un climat de paix nécessaire à la sécurité commune et à l'interdépendance mondiale (JMPM, pp. 6-7). L'interdépendance entre les pays lie les destins des nations les uns aux autres.

Notre responsabilité à l'égard du Tiers Monde exige que la politique intérieure et la politique extérieure soient deux éléments inséparables d'une politique nationale authentique (JMPM, p. 26).

L'interdépendance débouchera sur des conflits et des rapports de domination toujours plus graves pour la dignité humaine ou bien elle débouchera sur la solidarité. Elle accroîtra la domination des plus pauvres par les plus riches ou bien elle sera subordonnée à la perspective de justice et d'équité. Si nous ne progressons pas vers la protection de la dignité humaine et la promotion de la solidarité dans les relations d'interdépendance économique, nous pouvons nous attendre à l'aggravation des conflits et de l'inégalité.

Au coeur de l'interdépendance se trouve l'idée que le développement doit être commun à toutes les parties du monde, sinon il subira un processus de régression qui touchera aussi les régions actuellement marquées par le progrès. La complexité s'accroît à mesure que se développe l'ordre économique mondial. Les messages des évêques, conformes en cela à la pensée de l'Eglise, montrent l'importance de l'interdépendance et de la solidarité comme piliers d'une vision chrétienne de l'économie nationale et internationale⁵⁰.

L'interdépendance appelle la solidarité

Les évêques canadiens dans *Justice mondiale, paix mondiale* et dans *L'Amérique du Nord: une forteresse?* rappellent, en accord avec la pensée sociale de l'Eglise, que l'édification d'un nouvel ordre économique international fondé sur la justice et la paix est une obligation morale indispensable à la survie de l'humanité. Vu les tendances du monde actuel à se développer en fonction du pouvoir et de la concurrence, peut-on imaginer que l'interdépendance débouche ailleurs que sur la domination des plus faibles par les plus riches? La réduction des inégalités et des injustices et le respect de la dignité des personnes et

50 Cette problématique de l'interdépendance est exprimée par les évêques canadiens, les évêques américains et par Jean-Paul II. Voir: *Justice mondiale, paix mondiale*, pp. 4-7, «La lettre pastorale des évêques américains sur l'économie, Justice économique pour tous», *La Documentation Catholique* (no 1942), (21 juin 1987), pp. 251-257. «Sollicitudo rei socialis», nos 19-26.

des peuples passeront par des mesures inspirées par la solidarité. Pour y arriver, il faut nous convertir à de nouvelles formes de solidarité, au sein de chaque nation et entre les nations. La réalisation de la communauté mondiale nécessitera le développement de structures économiques et politiques capables de négocier et de faire respecter l'équité entre les nations. Déjà apparaît la nécessité d'exigences morales qui guideraient de réelles négociations efficaces. Il ne suffit pas de rechercher des compromis plus ou moins acceptables. La négociation est souvent le simple déguisement de rapports de force et il lui arrive d'être une ruse pour dépouiller plus sûrement l'adversaire. Pour l'Eglise, les solutions passent obligatoirement par la voie de la négociation, mais il conviendra d'en améliorer les mécanismes par la recherche du dialogue authentique. Cette perspective était déjà celle de l'Eglise à l'époque de «*Pacem in terris*» (PT, 93.). On la retrouve aussi dans «*Gaudium et spes*» (GS, 85. 92). Mais selon Merle et de Montclos, c'est Jean-Paul II qui fraye le mieux le chemin de la négociation au dialogue dans son texte pour la «Journée de la paix» en date du 1^{er} janvier 1983 *Le dialogue pour la paix, un défi pour notre temps*. Le vrai dialogue qui s'applique à tous les niveaux des relations sociales, suppose la recherche de ce qui est vrai, bien et juste, pour tout homme, tout groupe et toute société, dans la partie dont on est solidaire ou qui se présente au contraire comme adverse. Le vrai dialogue repose sur la recherche et la reconnaissance mutuelle du bien. Il exige donc l'ouverture et l'accueil à la connaissance et à la compréhension de la position de l'autre. Une telle démarche implique l'acceptation des différences entre deux sujets considérés l'un par l'autre comme libres et responsables. A partir de ces considérations de Jean-Paul II, le dialogue doit avoir comme objectif de dégager les exigences du bien commun, comme y invite d'ailleurs la solidarité croissante entre les peuples⁵¹.

Sur une scène où s'entrecroisent les réalités et les problèmes éthiques, les évêques relèvent la tâche de proposer, à l'intention des principaux acteurs, des règles et des principes qui les guideront vers un ordre international plus juste et plus respectueux de la dignité humaine. Il incombe aux divers responsables sociaux, économiques, éducatifs et religieux de

⁵¹ Voir M. Merle et C. de Montclos, *op. cit.* p. 109.

former l'opinion à l'ouverture internationale et aux devoirs de la solidarité élargie. Leurs messages *Choix éthiques et défis politiques* et *Justice mondiale, paix mondiale* s'adressent en premier lieu aux dirigeants politiques. Ils critiquent leur tendance à donner la priorité exclusive aux intérêts nationaux plutôt que d'expliquer aux citoyens les aspects positifs d'un partage plus équitable des biens au niveau international⁵².

Pie XII disait que la paix est le fruit de la justice. Paul VI a voulu faire comprendre avec *Populorum progressio* que la paix serait le fruit du développement. Vingt ans plus tard, Jean-Paul II précise que dans un contexte d'interdépendance, la paix est le fruit de la solidarité. Justice, développement, solidarité, voilà les trois pôles de la recherche d'une paix véritable. On les retrouve comme piliers du nouvel ordre économique international basé sur la justice défendu par l'épiscopat canadien. Dans la ligne de la doctrine sociale de l'Eglise, les messages des évêques sont un approfondissement du sens de la responsabilité morale des citoyens, au service du bien de la communauté humaine tout entière. Jean-Paul II confirme cette perspective quand il affirme:

«Dans un monde bouleversé par toutes sortes de conflits, on voit se développer la conviction d'une interdépendance radicale et, par conséquent, la nécessité d'une solidarité qui l'assume et la traduise sur le plan social. Les hommes se rendent compte qu'ils sont liés par un destin commun qu'il faut construire ensemble si l'on veut éviter la catastrophe pour tous» (SRS, p. 46).

Au delà de la réciprocité des droits et de la stricte justice dans l'égalité de traitement, il faut en arriver à une solidarité face aux grands enjeux de l'humanité. Tous les peuples se trouvent dans une situation d'interdépendance, sur les plans économique, politique, culturel. Chaque pays a ou aura besoin des autres. Dieu a confié la terre à toute l'humanité faisant de la solidarité une loi essentielle. L'entraide solidaire est la seule réponse valable pleinement humaine à l'interdépendance économique des pays du monde, et même l'intérêt bien compris de tous à long terme⁵³. Une éthique de solidarité élargie contribuera à transformer les

⁵² Cette position confirme l'appel lancé par Paul VI dans *Populorum progressio*, no 84.

⁵³ Voir Jean-Paul II, «Réciprocité et solidarité pour collaborer à la paix», *La Documentation Catholique*, (no 1890), (17 février 1985), pp. 217-222.

rapports économiques en relations de justice et de service réciproque alors qu'ils sont trop souvent des rapports de force, d'intérêt et de domination⁵⁴.

Les déclarations des évêques du Canada auront contribué à mettre en valeur la nécessité d'une vision morale de la vie économique devant servir tous les hommes de tous les peuples plus équitablement. Les documents des évêques du Canada montrent l'importance de l'interdépendance au cœur des problèmes du Tiers Monde et de la nécessaire solidarité comme moteur des défis à relever pour exercer notre responsabilité à l'égard de celui-ci.

3. 3 OPTION POUR LES PAUVRES ET PRINCIPES D'UNE ÉTHIQUE DE SOLIDARITÉ ÉLARGIE

L'indignation suscitée par les structures injustes, qui touchent quotidiennement des milliers de victimes humaines, impose le défi et l'urgence d'établir un discours éthique à partir d'une préoccupation sociale de solidarité avec les opprimés. En réaction au sort subi par les plus pauvres, les évêques lancent le défi d'un nouvel ordre économique mondial. Leurs analyses de plus en plus poussées des systèmes socio-économiques et politiques sont menées avec le souci de rechercher les causes de la misère et les solutions à apporter.

Selon l'épiscopat canadien, l'objectif premier de la politique et de l'économie internationales sera la satisfaction des besoins fondamentaux des hommes privés de tout et affamés. La réalisation de ce défi vise le développement intégral de tous les hommes et de chacun. Ainsi, la pratique exige le respect de principes éthiques sans lesquels on ne saurait parler de réel progrès des peuples.

L'Eglise catholique dans son rôle éthique a toujours été préoccupée des pauvres, mais aujourd'hui une nouveauté radicale est en train de naître. Une éthique de solidarité axée sur l'option pour le pauvre prétend penser à partir des pauvres, avec eux et en leur faveur. Il ne s'agit plus d'être bienveillant à l'égard des pauvres ou de les soulager, mais bien d'entrevoir

⁵⁴ Voir COMMISSION PONTIFICALE JUSTICE ET PAIX (réd. Roger Etchegary), «Une approche éthique de l'endettement international», *La Documentation Catholique*, (15 février 1987), p. 202.

la réalité à partir d'eux, avec eux et en fonction de leurs besoins, même si un changement des structures et des systèmes politiques s'impose. Fondée sur une anthropologie conforme à la révélation biblique, cette praxis évangélique prend en Jésus-Christ sa force inspiratrice de transformation individuelle et sociale.

Les évêques favorisent le développement d'une conscience critique et encouragent des initiatives en faveur de la justice, au Tiers Monde, tout en tenant compte de la problématique canadienne. Déjà, à l'époque du message *De la parole aux actes* le thème de la solidarité avec les pauvres était au cœur de la perspective des évêques (PA, 4. 10. 12. 15). Avec *Appel à la justice, Choix éthiques et défis politiques, L'appui aux syndicats, une responsabilité chrétienne et Justice mondiale, paix mondiale et l'Amérique du Nord: une forteresse?* les évêques proposent une vision plus globale du projet de société, une vision englobant les réalités du Tiers Monde. L'éthique qu'ils élaborent tient davantage compte de la solidarité élargie. Les politiques de relance qu'ils préconisent pour notre pays tiennent compte des impacts sur les autres nations. Nous sommes comme collectivité appelés à réagir à l'égoïsme collectif qui entrave la réalisation de véritables réformes.

Il ne saurait y avoir de réels changements sans une pratique socio-économique conforme à la solidarité universelle. Dans sa recherche d'une théologie du premier monde, Norbert Greinacher énumère une série d'attitudes à développer dans nos rapports avec le Tiers Monde. Elles reflètent assez bien la position éthique qui se dégage des messages des évêques canadiens. Nous allons nous servir de la ligne de conduite proposée par Greinacher pour éclairer celle des évêques et ensuite rappeler les exigences éthiques d'une solidarité élargie.

Dans un premier temps, il importe de reconnaître notre responsabilité dans la situation du Tiers Monde. Il s'agit peut-être d'un retour douloureux sur le passé, non pour sombrer dans la vaine culpabilité, mais pour éviter de tomber en théorie et en pratique dans les pièges du néo-colonialisme. Notre rôle consiste surtout à ne pas faire obstacle à la quête d'autonomie des peuples. Nos recherches de solutions doivent être animées par une remise en question radicale du modèle socio-économique de la consommation et de l'aliénation de

l'homme par la richesse et par la dénonciation des fétiches tels la possession, le rendement, le prestige et la propriété⁵⁵.

Une éthique de solidarité fait la promotion de nouveaux styles de vie pour les individus, les familles, la société et l'Eglise. Elle ne peut se soustraire à une critique systématique du capitalisme. Les évêques l'ont faite mais il reste la tâche urgente, malgré une résistance sociale considérable, de la mieux justifier encore et de l'exposer de manière convaincante. En conséquence, il importe de mieux faire comprendre le fait de la dépendance qui creuse toujours davantage le fossé entre les pays riches et les autres. Une éthique de solidarité nous conduit à être plus vigilants et à désapprouver les types d'aide au développement qui sont trop souvent contre-productifs. Greinacher accorde aussi une grande importance à l'option pour le pauvre qui se manifestera par le souci tant des pauvres de chez nous que de ceux des pays pauvres⁵⁶.

Certains principes élémentaires fondent une telle approche de la solidarité élargie. Les évêques les posent à plusieurs occasions, notamment dans *Justice mondiale, paix mondiale* et dans *Choix éthiques et défis politiques*. Il s'agit de la primauté des besoins des pauvres sur les désirs des riches, celle des besoins humains et sociaux essentiels sur la production militaire. Les besoins et les droits des pauvres, des affligés, des marginaux et des opprimés font l'objet d'une attention spéciale dans le plan divin de la Création. Ce principe c'est «l'option préférentielle pour les pauvres». Pour les évêques, il ne s'agit pas de charité et d'aumônes pour les pauvres, mais plutôt d'un appel en faveur d'une redistribution équitable de la richesse et du pouvoir entre les groupes et les régions (CEDP, p. 5. Fait aussi écho de PA, 3. SR, CH, 13). La valeur et la dignité du travail humain ont une place importante dans le plan de la Création. Elles fondent la priorité des droits des travailleurs(euses) sur la maximisation des profits et l'accumulation des machines⁵⁷. «Le capital et la technologie

⁵⁵ Voir N. Greinacher, «Théologie de la libération dans le premier monde», *Concilium*, (no 207), 1986, pp. 95-106.

⁵⁶ Ibid., p.102.

⁵⁷ Sur les relations de l'homme au travail, les évêques se réfèrent abondamment à la lettre de Jean-Paul II sur le travail *Laborem exercens*.

doivent être utilisés à des fins humainement constructives, soit le développement intégral des peuples» (CEDP, p. 5).

Tous les peuples ont droit à leur autodétermination. Sujets de la Création, ils sont responsables de définir leur avenir et de participer à toute prise de décision affectant leur vie. Le droit de participation efficace de tous au processus de prise de décision est un élément essentiel du modèle de développement intégral promu par les évêques du Canada. La participation des marginaux passe avant un ordre qui les exclut.

Une éthique de solidarité élargie privilégiera des modèles de développement axés sur l'autosuffisance. Et enfin, la solidarité élargie, si elle s'étendait à l'ensemble de la planète, tiendrait aussi compte des générations futures en posant comme principe l'intendance responsable.

Les modèles socio-économiques doivent s'élaborer de telle sorte que la nature demeure suffisamment équilibrée et que les besoins humains soient satisfaits. L'abus et le gaspillage de ressources non renouvelables compromettent la santé et le bien-être de la génération actuelle et de celles à venir (CEDP, p. 6).

La situation d'injustice et de misère ne peut plus être ignorée ni tolérée. Il faut découvrir de nouvelles formes de solidarité avec et parmi ceux et celles qui travaillent et ceux (celles) qui sont en chômage; avec et parmi les peuples pauvres et opprimés du monde afin de construire ensemble un nouvel ordre économique international. C'est là le principe de la solidarité universelle. La justice internationale suppose que la communauté mondiale s'assigne de nouveaux objectifs et se dote, pour les atteindre, de moyens qui n'existaient pas encore.

Les évêques reprennent le défi de l'édification d'un nouvel ordre économique mondial. Ils en posent les fondements, fixent les objectifs et proposent des moyens de réduire les inégalités et de promouvoir la défense de la dignité des hommes et des peuples. Ces mesures sont inspirées par le principe de la solidarité universelle qui, unissant les hommes à un destin

commun, appelle une éthique de la solidarité élargie telle qu'elle se dégage des messages des évêques et telle que développée par Jean-Paul II dans sa lettre *Sollicitudo rei socialis*⁵⁸.

L'éthique de solidarité élargie exige, pour se réaliser, un travail d'implication concret. La praxis pourrait traduire les priorités et les principes par le biais entre autres, de la diffusion d'informations, par l'éducation et la conscientisation aux réalités de l'interdépendance et aux mécanismes qui engendrent l'oppression.

Face à la complexité et à la mobilité des conjonctures économiques, une éthique de la solidarité ne peut se réaliser sans que chacun y joue son rôle. Cette perspective éthique en appelle au sens des responsabilités et à la capacité de chacun de s'impliquer avec conviction dans un vaste processus de libération intégrale, humaine, sociale et universelle. Il n'y a pas ici de place pour la résignation et la fatalité. En outre, une telle praxis est dynamique. Elle est à construire et sans cesse à réinventer afin de considérer les exigences de chaque situation et les valeurs qui y sont en jeu. Quel défi pour l'Eglise que d'élargir le champ des consciences et des responsabilités jusqu'aux frontières de la fraternité et de la solidarité universelle!

3. 4 DÉFIS POSÉS À L'EGLISE D'ICI DANS SON ENGAGEMENT POUR LA JUSTICE

Conversion des structures et des mentalités.

Comment ne pas se heurter aux illusions devant l'ampleur du projet? Les résistances aux changements sont nombreuses et l'abandon de priviléges acquis exige une conversion radicale des structures mais surtout des mentalités. Cela ne va pas sans complication, comme nous l'avions laissé deviner au deuxième chapitre. Des changements dans l'ordre économique mondial s'imposent, la démonstration n'est plus à faire. Lorsqu'il s'agit de mettre des réformes en place, des résistances s'élèvent de la part des gouvernements, des institutions financières mais aussi chez la population. On ne transforme pas une situation

⁵⁸ Voir l'encyclique *Sollicitudo rei socialis*, nos 38-40.

injuste et aussi enracinée que le désordre économique en modifiant seulement les structures et les institutions. Il faut aussi changer le peuple qui vit dedans. «Un Nouvel Ordre Economique International n'a aucun espoir de succès s'il n'est pas bâti et ne s'appuie pas sur un Nouvel Ordre Spirituel International⁵⁹». Les changements d'attitudes et de structures sont deux niveaux essentiels à toute véritable transformation du monde vers plus de justice. Dans le document *Justice mondiale, paix mondiale* nous retrouvons l'importance de la conversion à des nouvelles formes de solidarité, au sein de chaque nation et entre les nations. L'édification d'un nouvel ordre international fondé sur la justice et la paix est nommée comme une obligation morale indispensable à la survie de l'humanité (JMPM, p. 3. ANF). Ces appels aux changements de structures et d'attitudes sont constants dans les discours de l'Eglise touchant les thèmes de la justice internationale. Le père Pedro Arrupe en rappelle l'importance:

«Ces paroles doivent être scrupuleusement soupesées par chacun de nous mais surtout par ceux qui ont la responsabilité de façonner la vie nationale, soit dans les pays riches soit dans les pauvres. Les accepterons-nous avec toutes les conséquences qu'elles comportent pour nous-mêmes, pour notre pays, pour la grande famille des nations? Accepterons-nous, par exemple, que les ressources de ce monde soient distribuées en sorte que tous les hommes puissent en profiter, nous étant persuadés que l'appropriation de la plupart de ces richesses par quelques pays aux dépens de la pauvreté des autres est aussi immorale et injuste que l'opulence de quelques-uns à l'intérieur d'un pays où le reste de leurs compatriotes vit dans la misère. Admettrons-nous que les pauvres et les affamés de la terre ont droit, en bonne justice, à une équitable participation à la richesse, c'est-à-dire à ma richesse, à la richesse de mon pays?»⁶⁰.

De telles implications de la solidarité internationale ne sont pas ignorées par les évêques (CEDP, pp. 6-7). L'Eglise est interpellée pour préciser les exigences de la justice sociale et de la solidarité selon les situations de chaque pays. Des changements impliquent la participation de tous, la création de solidarités nouvelles et la reconnaissance de la coresponsabilité. Le partage des efforts et des sacrifices provoqués par de nouveaux modes

⁵⁹ P. Arrupe, *La faim de pain et d'Evangile*, dans *Ecrits pour évangéliser* présentés par Jean-Yves Calvez, Collections "Christus": textes; Desclée de Brouwer, Paris 1985, p. 56.

⁶⁰ Op. cit., p. 59.

de vie ne saurait se faire sans une transformation des mentalités. Les décisions portant sur les buts et les priorités, exigeront des choix de valeur quant au genre de société que nous voulons édifier (CEDP, pp. 1. 19. JMPM p. 3). Comment contrer la tendance à l'individualisme possessif, à l'égoïsme personnel, à la soif de l'avoir et au manque de conscience sociale? Ces obstacles à l'imagination sociale créatrice et à l'émergence de solutions alternatives représentent un défi important souligné par les évêques (CEDP, p. 15).

Des changements dépendent en partie d'une connaissance accrue et d'une conscience critique des liens d'interdépendance entre le Canada et le Tiers Monde et des obstacles au développement. Les évêques sont préoccupés du manque d'information touchant les activités commerciales et économiques, les échanges et la coopération entre les sociétés canadiennes, privées et d'état, et les pays pauvres (JMPM, p. 13). Les changements passent par le souci de la solidarité et la reconnaissance des principes éthiques dans l'ordre économique. Pour favoriser l'exercice d'un regard critique et la revendication de choix politiques accordés aux principes moraux proposés par les évêques, il faudra réaliser un système efficace de diffusion de connaissances et d'informations pertinentes. Selon les évêques, on s'attend de l'Etat qu'il assure aux citoyens que des comptes soient rendus par les divers intervenants (JMPM, p. 13).

Parfois, les gens sont conscients des mécanismes du «mal développement», mais un sentiment d'impuissance face à l'ampleur du défi entraîne leur démission.

Devant la nécessaire conversion des structures et des mentalités, comment faire en sorte que chacun trouve le rôle qu'il peut jouer dans l'avènement d'une société plus juste? Comment rendre la solidarité effective? Les évêques parlent-t-ils dans le désert? Ils s'expriment pour la communauté chrétienne, et en son nom, à tous ceux qui sont concernés par la construction du projet national (PA, 7. 8. 16. 17. CEDP, p. 1. JE, 27-29). Pourtant, même chez les chrétiens catholiques, ce type de discours ne reçoit que bien peu d'écho. Les responsabilités des chrétiens dans la construction d'un monde basé sur la justice est un impératif depuis le Synode sur la justice dans le monde. Il en va de la mission prophétique de l'Eglise (AJ, pp. 16-17), mais les implications de cette priorité sont encore peu enracinées. En plus de vouloir montrer qu'il existe d'autres valeurs que la richesse, le pouvoir et le

prestige qui rendent la vie digne d'être vécue, les chrétiens sont appelés à témoigner eux-mêmes de la simplicité et de l'option pour les pauvres (PA, 5. 8. 11-15. AJ, p. 23).

La foi et l'engagement pour la justice: deux pôles d'une quête spirituelle

Selon nous, les liens entre la foi chrétienne et l'engagement socio-politique représentent le défi majeur de l'éducation chrétienne pour que les discours des évêques suscitent des conversions de mentalités et des engagements concrets pour la justice internationale.

Nous voulons soumettre quelques réflexions sur le défi pour l'Eglise d'ici à s'engager pour la justice. Entendons ici Eglise dans le sens de la communauté chrétienne catholique, peuple de Dieu, au cœur de la société canadienne. Il serait pertinent de proposer des plans d'action ou un projet pastoral innovateur, notre intention est bien plus modeste. Nous souhaitons seulement poser quelques jalons de réflexion sur les conditions préalables pour que les messages des évêques tombent en terre d'accueil et produisent des fruits de solidarité.

Dans un premier temps, nous aborderons la question de l'engagement social dans les communautés chrétiennes. Ensuite, il sera fait mention de conditions et de propositions pouvant favoriser un élargissement de la conscience sociale chez un plus grand nombre de chrétiens.

Depuis *De la parole aux actes*, les évêques ont souvent repris l'importance du lien entre la foi et l'engagement pour la justice. Où en est l'intégration de cette relation entre le politique et le spirituel dans les communautés chrétiennes? En voulant réagir à certaines études sur la situation actuelle de l'Eglise catholique au Québec, Jacques Chênevert diagnostique les faiblesses de notre vécu ecclésial. Ce qu'il dit du Québec nous semble représentatif de l'ensemble de l'Eglise canadienne. Nous serions incapables de dire la foi de façon claire, solide et lumineuse. Mise en présence du profane, elle ne peut entretenir la conversation. C'est pourquoi la pensée chrétienne n'occupe pratiquement pas de place dans les lieux décisifs de notre société.

«Mis à part les interventions des évêques, elle semble n'avoir jamais rien à dire sur la question nationale, sur les problèmes politiques, économiques sociaux ou éthiques d'un peuple tiraillé par les contradictions de son destin. C'est pourquoi encore l'Eglise québécoise que nous sommes a un aussi faible pouvoir d'évangélisation. Sa parole qui arrive à si grand-peine à nourrir ses plus fidèles adeptes, ne franchit tout simplement pas les murs de ses divers fidéismes. Quelle croissance du corps du Christ, quelle insertion dans notre devenir historique est donc possible, si notre foi continue à circuler ainsi en circuit fermé?»⁶¹.

Ailleurs, le même auteur déclare: «le défi pour notre Eglise consiste à vivre simultanément la quête mystique et l'engagement pour la justice: témoigner de Jésus-Christ ressuscité ne dispense pas de vivre la crucifixion»⁶².

Depuis Vatican II et la nouvelle vision de l'Eglise engagée au coeur du monde, il y a une émergence de nouvelles conceptions de l'engagement chrétien perçu comme une coopération à transformer le monde jusque dans ses structures politiques et économiques en vue de favoriser l'avènement de plus de justice et de dignité. La morale individuelle ne suffit pas. Il faut traiter des réalités terrestres dans leur dimension collective et structurelle.

Les messages des évêques adressent tous un appel à l'engagement pour la justice, au nom même de notre foi en Jésus-Christ (PA 4. 5. 8. SR, 8-10. CHC, 18-19. JE, 29. AJ. JMPM. CEDP). Pourtant, le lien entre la foi et l'engagement social demeure tenu dans l'ensemble de la situation actuelle de l'Eglise au Canada.

La foi est confinée à la sphère du privé. C'est une affaire personnelle qui a peu à faire avec la réalité socio-politique, sinon pour guider et éclairer les consciences personnelles et les choix individuels. En axant trop exclusivement les réalités spirituelles sur leur dimension verticale, on provoque le divorce entre l'enseignement religieux et social entre le service de la foi et la promotion de la justice⁶³.

⁶¹ J.Chênevert, «Que devient l'Eglise du Québec?», *Relations* (mai 1984), p. 123.

⁶² J.Chênevert, «Vous serez mes témoins», *Relations* , (sept 1984), p. 219.

⁶³ Voir P.Arzupe, op. cit., pp. 56-65.

Le principal défi pour l'Eglise d'ici dans sa mission de promouvoir la justice n'est-il pas de trouver les moyens d'éduquer, de conscientiser et d'élargir le champ de la conscience morale à sa dimension sociale et collective? Pour que l'appel de *Populorum progressio* à bâtir un monde plus juste retentisse et s'actualise, la communauté chrétienne doit trouver la nécessaire jonction entre le spirituel et le monde politico-économique, entre la foi et l'engagement, entre la relation à Jésus-Christ et l'option préférentielle pour les pauvres.

Cette perspective implique une véritable transformation des valeurs comme remède radical à l'injustice. Tous ceux qui se trouvent engagés dans l'éducation chrétienne sont interpellés par les défis des messages économiques des évêques qui doivent être repris par les éducateurs de la foi. Dès *De la parole aux actes*, les évêques rappelaient l'importance d'une éducation populaire à l'engagement tant dans les communautés que dans les programmes d'éducation familiale et religieuse (PA, 17). Soeur Mary Linscott dans son commentaire du document *La Justice dans le Monde* dénonce le fait que, dans l'éducation actuelle, certaines approches morales trop个人istes et individualistes empêchent l'impact de l'enseignement de l'Eglise concernant la justice et la conscience chrétienne. De tels modes d'éducation favorisent un individualisme étroit au détriment d'un élargissement de la conscience sociale⁶⁴. L'éducation de la foi répondra aux conditions de la véritable évangélisation si elle propose comme indissociables la foi en Jésus-Christ et le combat pour la justice. Le document *Appel à la justice* constitue à lui seul un véritable outil d'éducation et de pratique évangélique favorisant l'intégration des liens entre foi et engagement pour la justice. Il remplirait sa mission dans la mesure où une volonté de former à l'engagement chrétien puisse devenir une priorité dans les programmes de formation chrétienne.

Pour appuyer les déclarations des évêques et favoriser l'engagement, Julien Harvey propose une catéchèse repensée en fonction de la réalité sociale, de la foi et de l'engagement. Rappelons quelques objectifs importants de cette approche éducative: elle favorisera le lien entre l'Evangile et la pensée sociale agissant dans l'optique du caractère communautaire de la

⁶⁴ Voir M. Linscott, soeur, s.n.d, *Education et justice*, Commission Pontificale Justice et Paix, no 4, Cité du Vatican, 1973, pp. 15.42.

Création, du salut chrétien et du Royaume; elle aidera à développer et à intégrer la réalité de l'Homme nouveau donnée par Jésus-Christ; elle visera à proposer l'image possible de la société nouvelle et fera la promotion des valeurs de coresponsabilité, d'amour, de justice, de responsabilité et d'engagement indispensables à la construction de la cité nouvelle. De telles visées nécessiteront que soient clarifiées pour tous les images et les conceptions chrétiennes de l'histoire et de sa fin. Enfin, l'Eglise n'est pas un ghetto, et une catéchèse de l'engagement devra être attentive à ne pas encourager une forme d'espérance sectaire. Le lien entre l'Eglise, le peuple de Dieu et la société existe par le fait même de l'incarnation venue de Dieu en ce monde⁶⁵.

A ces orientations d'une catéchèse de l'engagement, nous voulons ajouter trois aspects du défi de ne pas reculer dans la solidarité avec les autres peuples. A l'occasion du 20^e anniversaire de *Populorum progressio*, le cardinal Albert Decourtray souhaitait un effort renouvelé pour réaliser l'appel de Paul VI. A cet effet, il insiste sur une triple prise de conscience à rendre plus effective chez un plus grand nombre de chrétiens.

La première priorité nécessite la prise de conscience du lien entre la solidarité internationale et le développement des peuples les plus démunis. Chacun doit se sentir concerné et impliqué dans la réalisation du progrès des peuples. Alors que la solidarité fournit la base éthique pour agir, le développement devient ce qu'un frère offre à son frère.

Le second aspect est celui du lien entre l'évangélisation et le développement. Il faut résister à la tentation de dissocier ou même d'opposer le témoignage à rendre à Jésus-Christ et le service de la croissance de l'homme, celle des individus et celle des peuples, celle de ceux qui sont près de nous et celle de ceux qui sont éloignés. Le témoignage et le service ne s'opposent pas. Si ces deux réalités sont à distinguer, elles s'appellent et, pour ainsi dire, s'incluent l'une l'autre. «Jésus annonce le Royaume, mais il se préoccupe aussi de guérir, de

⁶⁵ J.Harvey, «Foi en Jésus-Christ et conscience sociale», *Relations*, (septembre 1984), pp. 216-219.

remettre debout, de libérer. . . Il guérit, remet debout, libère, mais il ne se préoccupe pas moins d'annoncer le Royaume. De même ses apôtres. De même son Eglise»⁶⁶.

Enfin, le dernier aspect est celui du rapport mieux perçu entre solidarité d'Eglise à Eglise et solidarité de peuple à peuple. Par le passé, l'action de l'Eglise dans le monde privilégiait le rapport entre les Eglises au détriment du rapport entre les peuples. Ces dernières années la tendance a été de privilégier la solidarité avec les peuples au risque d'oublier d'associer les Eglises vivant au sein de ces peuples. Le principe de la solidarité entre les Eglises est important pour que le témoignage garde sa cohérence. Dans la mesure du possible, les actions en faveur du développement entrepris par des catholiques devraient recevoir l'appui et l'accord des évêques locaux⁶⁷. Ces trois axes d'un projet de solidarité illustrent bien ce qui nous semble un chemin de l'engagement pour la justice.

Les deux premiers aspects correspondent bien aux principes que nous avons dégagés de l'ensemble de la pensée des évêques canadiens. Le dernier, s'il est peu développé dans les textes, fait partie des préoccupations des évêques dans leurs échanges avec les Eglises et les épiscopats des pays sous-développés particulièrement ceux d'Amérique Latine. A plusieurs reprises, ces dernières années, des représentants de la Conférence des évêques catholiques du Canada sont allés constater l'état des besoins et des réalités des pays comme le Salvador, le Guatemala, Haïti.

Les messages des évêques sont des voies de conscientisation, mais leur contenu doit être repris et traité dans l'ensemble des programmes d'éducation de la foi. Sans un plan de solidarité dans les Eglises et les diocèses, le défi de la justice et du progrès des peuples restera un principe abstrait ou un lieu d'engagement réservé à une minorité de militants un peu à part de la communauté ecclésiale.

⁶⁶ A. Decourtray cardinal, «Solidarité pour le développement des peuples», *La Documentation Catholique*, no 1937, 5 (avril 1987), p. 370.

⁶⁷ Ibid. pp.369-372.

L'engagement pour la justice sera retentissant s'il stimule l'audace de dénoncer ouvertement les injustices et d'en identifier les causes. Cela suppose la coopération avec les victimes de l'injustice et des attitudes d'écoute et d'accueil. Il y aura dès lors une réelle interpellation à agir sur les causes, à se mettre en quête de solutions et à modifier nos styles de vie pour les rendre plus conformes aux exigences de la justice.

Le combat pour la justice exige la foi et l'engagement comme deux pôles d'une même spiritualité, deux axes d'une évangélisation libératrice portée par l'option préférentielle pour les pauvres. Léonardo Boff et Virgil Elizondo affirment avec conviction que la crédibilité des Eglises passe actuellement par la façon dont on aborde la question du pauvre⁶⁸. N'est-ce pas en ce sens que Jean-Paul II rappelle, lors de son voyage au Canada, «Les pauvres sont, dans l'instance dernière, nos juges eschatologiques»⁶⁹.

Elle est complexe l'avenue qui tracera un chemin d'unité entre le politique et le spirituel, entre l'expérience de foi et la pratique de l'économie. Jean-Yves Calvez s'attend à voir se développer, dans les interventions de l'Eglise, un niveau de discours aidant les croyants à intégrer vie de foi et vie économico-sociale dans une réelle spiritualité de l'activité humaine. Il parle du niveau de l'intégration spirituelle⁷⁰. Dans son livre *La politique et Dieu*, il reprend l'intention de Maurice Bellet qui, déjà en 1966, montrait l'exigence de l'unité entre l'existence politique et la vie spirituelle⁷¹.

Il y a des mouvements chrétiens qui mettent l'accent sur la quête de la justice. Ils sont d'abord interpellés par les inégalités et les oppressions de nos sociétés. Nous pensons aux mouvements d'action catholique, aux chrétiens pour une Eglise populaire, à certains mouvements féministes ainsi qu'à des groupes de solidarité avec le Tiers Monde. Ils sont peu nombreux mais Jacques Chênevert rappelle que «leur engagement est essentiel à la vie de tout

⁶⁸ Voir L.Boff, V. Elizondo, «Une théologie partant de l'optique des pauvres», *Concilium*, (no 207), 1986, pp. 7-10.

⁶⁹ Jean-Paul II, *Homélie de la célébration eucharistique* à Edmonton, Alberta.

⁷⁰ Voir J-Y.Calvez, «Faire l'unité dans nos vies», *L'Actualité Religieuse*, (nov.1984), pp. 40-42.

⁷¹ J-Y. Calvez, *La politique et Dieu*, Les éditions du cerf, Paris, 1985, pp. 21-25.

le peuple: il mesure la cohérence de notre accueil de l'Evangile»⁷². Des études révèlent au moins un de leurs points communs, ils sont tous à la recherche d'une spiritualité adaptée à leur type d'engagement. Le défi de relier vie spirituelle et engagement pour la justice répondrait aux besoins de beaucoup de militants chrétiens qui, faute de trouver du support dans l'institution, se retrouvent aux frontières de nos Eglises quand ils ne deviennent tout simplement pas des chrétiens sans Eglise⁷³.

Il reste beaucoup à faire pour justifier l'intégration de l'existence socio-politique à l'expérience religieuse et encore plus quant à l'investigation des moyens pour rendre cette unité effective. Pourtant cela nous semble la condition essentielle d'une Eglise engagée au coeur du monde. Les déclarations des évêques sur l'économie et la solidarité internationale représentent la mission prophétique d'actualiser l'appel à la justice comme condition de la fidélité à l'Evangile.

Sont-ils entendus? Voilà ce que nous souhaitons préciser dans la dernière étape de ce travail.

⁷² J. Chênevert, *op. cit.* p. 221.

⁷³ Pour un développement sur le rôle de ces groupes et des malaises vécus par les chrétiens progressistes dans l'Eglise, voir: J. Chênevert, *op. cit.* pp. 21-22.

H. Denis, «*Chrétiens sans Eglise*», coll. «Croyre aujourd'hui», Desclée de Brouwer, 1979, 148 p.

L. Lortie, J. Picher, Le monde ouvrier, dans *Situation et avenir du catholicisme québécois*, Milieux et témoignages, Leméac, Ottawa, 1982, pp. 42-88.

J.G. Vaillancourt, Les groupes socio-politiques progressistes dans le catholicisme québécois contemporain, *Les mouvements religieux aujourd'hui, théorie et pratiques*, Les cahiers de recherches et de sciences de la religion, Volume 5, 1984, Bellarmin, Montréal, 1984, pp. 262-282.

TROISIEME PARTIE
Pour des interventions efficaces
en faveur de la justice
et de la solidarité internationales

PRÉSENTATION

Jusqu'ici nous avons cerné la préoccupation de l'Eglise pour le champ de l'économie. L'économie joue un rôle déterminant dans la qualité de vie des gens et la valeur des rapports qu'ils entretiennent entre eux. A ce sujet, l'Eglise, dépositaire d'une bonne nouvelle, a une parole à dire, surtout en période de désespérance. Nous avons aussi précisé le contenu de cette préoccupation dans les discours des évêques du Canada. Au terme de cette analyse des discours de l'épiscopat canadien sur l'économie et le progrès des peuples, trois questions prolongent notre réflexion. La première concerne les types de discours susceptibles de produire l'effet recherché; la seconde porte sur les modes de réception réservés aux déclarations des évêques; enfin, on ne saurait clore une telle démarche sans aborder la question des critères de crédibilité des interventions efficaces en faveur d'une économie basée sur la justice au Canada et dans les pays du Tiers Monde. Cette dernière étape de notre recherche nous fait explorer une dernière dimension du discours des évêques, celle de la communication.

UNE MÉTHODE

Comment peut-on vérifier l'impact des messages des évêques en matière d'économie? Quel sens attribue-t-on à la présence de l'épiscopat canadien dans le domaine cahotique des relations internationales? Comment le message est-il reçu et comment contribue-t-il à promouvoir l'engagement pour la justice? Autant de questions à considérer pour cerner l'effet des déclarations des évêques.

Marcel Merle et Christine de Montclos montrent, après avoir réfléchi sur l'impact de l'action de l'Eglise dans le domaine des relations internationales, qu'il n'y a pas de réponse «scientifique» à ces questions:

«Non seulement le champ d'investigation est immense et fort contrasté; mais les instruments de mesure font défaut, comme il arrive presque toujours lorsqu'il s'agit d'isoler et d'évaluer une influence qui s'exerce parmi beaucoup d'autres. Au surplus, l'influence de l'Eglise est d'autant plus difficile à apprécier qu'elle passe d'abord par la

transformation des mentalités collectives et qu'elle s'exerce rarement de façon directe sur le comportement des décideurs»⁷⁴.

Malgré cette réelle difficulté à évaluer l'effet des messages des évêques, une étude d'impact de la doctrine sociale des évêques du Canada dans les journaux avait déjà mise à jour diverses réactions aux messages économiques des évêques⁷⁵. Cette recherche, appliquée à l'impact dans les journaux de la déclaration *Jalons d'éthique et réflexions sur la crise économique actuelle*, a montré que dans une large mesure l'impact est tributaire des modes de réception et du traitement accordés aux déclarations. Les résultats de cette recherche sont assez semblables à ceux d'une étude portant sur le même sujet mais appliquée aux évêques français et à leur déclaration *Pour de nouveaux modes de vie*. Nous pensons aussi que le discours des évêques sur le progrès des peuples est tellement lié à l'ensemble de leur pensée sur l'économie que les réactions aux discours sur l'économie et le progrès des peuples sont très proches de celles provoquées par leurs discours économiques en général. Nous allons donc nous servir de ces deux recherches pour établir une typologie des réactions et avancer notre questionnement sur l'impact et la réception des messages des évêques⁷⁶.

Ce que nous proposons porte les limites d'une typologie: celle-ci aide à comprendre la variété des réactions, mais ne rend pas justice à toute la richesse et aux nuances de chaque réaction généralement suscitée par l'intervention des évêques dans les domaines socio-politique et économique. Elle aura l'avantage de mettre en lumière les différentes conceptions

⁷⁴ M.Merle, C. de Montclos op. cit. pp. 236-237.

⁷⁵ Voir J-M Dufort, S. Poirier & S. Turmel. *La doctrine sociale des évêques du Canada (1975-1983) Analyse théologique et étude d'impact dans les journaux*, Université du Québec à Trois-Rivières, 1985, pp. 151-237.

Cette analyse de contenu journalistique porte sur l'étude des titres, des commentaires et des éditoriaux de ce dossier dans les principaux journaux francophones et anglophones du Canada. Parmi l'ensemble des réactions, il y a deux types de discours souhaités, le discours engagé et le discours de principes. Parmi les modes de réception on retrouve des positions diverses se regroupant autour des thèmes suivants:

- l'appréciation du document
- une critique en fonction du rôle des évêques
- l'impact dans divers milieux concernés

⁷⁶ Voir J-M Dufort, S. Poirier & S. Turmel. *La doctrine sociale...* et A. Durand, «Répercussions et réceptions du document "Pour de nouveaux modes de vie" Paroles d'Eglise et réalités économiques», *Lumière et Vie*, (déc. 1984), (tome XXXIII), (no 170), pp. 49-60.

de l'Eglise et du rôle des évêques dans l'espace des relations internationales et du progrès des peuples. Nous pourrons par la suite évoquer des critères qui pourraient accroître la crédibilité des déclarations des évêques et, ainsi, en améliorer l'impact.

C H A P I T R E Q U A T R I E M E

Impact et réception des messages économiques des évêques catholiques du Canada

INTRODUCTION

Il n'aura pas suffi que les évêques se prononcent sur les réalités économiques en connexion avec la solidarité internationale pour que le message soit entendu. La réception de la part des interlocuteurs n'est pas à la hauteur de la qualité ni de l'urgence de l'appel. Ignorée par une bonne partie des croyants et de la population, l'initiative des évêques est décriée et critiquée sur tous les tons par bon nombre de ceux qui l'ont remarquée. Nous voulons maintenant aborder le droit et la responsabilité des évêques d'intervenir en économie et en politique internationale, montrer que les modes de réception sont très variés et susciter la réflexion sur la manière d'assurer un meilleur impact de leurs messages.

A la lumière de Vatican II et du Synode de 1971 et de Puebla, Léonardo Boff précise ce que serait la compétence de la hiérarchie dans les questions d'ordre socio-politique. Il revient à la hiérarchie d'annoncer une parole transformatrice de la société, de dénoncer l'injustice et les situations d'oppression, de promouvoir et de défendre les droits de l'homme et la dignité humaine, de se solidariser avec les laïcs et de les stimuler dans leur créativité et dans leurs aspirations. La hiérarchie ne possède pas de compétence technique, elle ne va pas dire comment faire, mais elle possède une compétence d'ordre éthique: à la lumière de l'Evangile, elle peut dire ce qui est juste ou injuste, ce qui favorise la participation ou l'exclut⁷⁷. «L'épiscopat ne peut échapper à quelque forme de parole sur l'économie, non point parole d'expert, ni de témoin, mais parole de pasteur, de prophète»⁷⁸. Cette responsabilité des évêques d'intervenir dans le champ de l'économie semble admise par tous

77 Voir L. Boff, *Eglise, charisme et pouvoir*, pp. 54-55.

78 H. Puel, «Pour une économie plus humaine», *Lumière et vie* (no 170), (déc. 1984) p. 42.

ceux qui se reconnaissent de l'Eglise de *Gaudium et spes*⁷⁹. En revanche, il paraît moins aisés de choisir le type d'intervention et le contenu des déclarations qui conviennent aux évêques.

4. 1 LES TYPES DE DISCOURS, LES AVANTAGES ET LES LIMITES

Autant dans les milieux sociaux que chez les chrétiens, les récentes déclarations des évêques n'ont pas suscité l'unanimité. Pour les uns, les évêques doivent se limiter à un rappel des valeurs et des principes évangéliques. D'autres exigent une critique des structures et une identification des causes qui produisent des riches toujours plus riches et des pauvres toujours plus pauvres. D'autres encore, soucieux de respecter la pluralité des solutions possibles, souhaitent que les évêques se gardent de faire des propositions concrètes. Au-delà d'une dénonciation de la pauvreté et d'un appel à la mobilisation, certains attachent au rôle des évêques une responsabilité politique qui consiste à proclamer le sens de la révélation et de la création pour que puisse s'incarner et exister en ce monde le projet de Dieu pour l'humanité c'est-à-dire: «susciter la création collective de l'homme par l'homme, au jour le jour, d'organisations qui rendent la vie possible pour tous» (Vincent Cosmao).

Le discours de l'épiscopat doit-il être de principe ou engagé? Les évêques peuvent-ils se risquer à des analyses et à des propositions de changement? Devraient-ils s'en tenir à faire des relations entre les valeurs de l'Evangile et la situation économique? Les principales tendances à ce sujet montrent les enjeux de ces deux types de discours.

Selon Michel Falise, les concrétisations de l'économie impliquent des espaces de liberté et les évêques doivent se situer aux niveaux du sens et des principes afin de respecter la pluralité des alternatives possibles:

⁷⁹ Voir G. Marc, «Parler pour délier et innover», pp. 75-86. H.Puel, op. cit., pp. 37-49.
J. Harvey, op. cit., p. 59.

«L'éclairage éthique doit porter d'abord sur les valeurs et le sens, ne s'appuyer sur l'analyse que dans la mesure où elle est indispensable, chercher à ne retenir dans ce cas que ce qui bénéficie du plus large consensus⁸⁰».

Cette position éclaire la réaction de ceux qui croient qu'un discours engagé place les évêques en situation de partisanerie et d'ingérence dans les affaires de l'Etat. L'erreur possible dans ce type de discours risque d'entacher l'ensemble de la crédibilité de nos pasteurs.

Il existe, pour les évêques, une tension entre la nécessité d'incarner leur message et le risque d'être mal reçus. De crainte d'être inféodés à un mouvement, un parti ou une tendance, ils cherchent souvent à se situer dans un juste milieu, une certaine neutralité ou une troisième voie. Selon Jacques Racine, au plan du discours éthique, les évêques comme le pape sont souvent limités par la crainte du conflit, du relatif, de l'erreur, du parti-pris. Ils ont peine à se situer dans la ligne du meilleur possible ici et maintenant⁸¹.

En matière de justice et de progrès des peuples, les revendications en faveur des changements cèdent la place aux servitudes économiques et financières et aux ambitions de la technologie, domaines dans lesquels l'Eglise n'a pas de compétence propre. Elle se retrouve obligée de recourir à des modèles d'analyse qui lui sont inévitablement étrangers:

«Certes, elle se défend toujours d'apporter autre chose qu'une réponse morale aux problèmes posés, laissant aux techniciens le soin de trouver des solutions pratiques. Toutefois, dans sa défense des pays les plus défavorisés, défense qui se situe dans la droite ligne du message chrétien et qui lui appartient d'autant plus qu'elle n'a pas d'intérêt de puissance à défendre pour elle-même, elle ne peut éviter de rentrer dans des schémas et des problématiques d'experts économiques et financiers»⁸².

⁸⁰ M. Falise, «Pour une pratique chrétienne de l'économie», *L'Actualité Religieuse* (nov. 1984), p. 40.

⁸¹ Voir J. Racine, «Le discours de l'Eglise en matière économique», *Communauté Chrétienne*, (no 171) (jan.- fév. 1982), p. 41.

⁸² M. Merle, C. de Montclos, op. cit. p. 163.

L'Eglise reprend à son compte et propose des exigences et des priorités à partir des analyses que lui fournissent des experts économiques et financiers. Merle et de Montclos soulignent que ce processus ne va pas sans difficulté, ni même sans danger pour sa propre identité. Ils notent aussi au sujet des récentes déclarations du magistère romain que:

«La prise de conscience de ces difficultés explique probablement, du moins partiellement, une très sensible évolution de langage et une volonté de prendre certaines distances à l'égard des techniques»⁸³.

Jacques Racine fait sensiblement la même remarque au sujet de la récente encyclique de Jean-Paul II *Sollicitudo rei socialis*:

«Depuis quelque temps, dans le contexte romain, on craint beaucoup l'influence des sciences sociales dans la réflexion théologique et ecclésiale. Le diagnostic proposé par l'encyclique en souffre. On y décrit un monde assez abstrait marqué avant tout par une division idéologique et philosophique entre l'Est et l'Ouest. . . . On cerne trop peu les réalités économiques. On ne se hasarde pas à trop décrire les structures de péché. On désire plus écrire une doctrine sociale qui confirme la valeur constante de l'enseignement de l'Eglise que favoriser, chez les gens, une lecture du contexte à partir d'un langage qui leur est connu, afin de leur permettre de prendre option et de s'engager en lien avec l'Evangile»⁸⁴.

Merle et de Montclos reconnaissent que ce recentrage comporte certains dangers et notamment celui d'une distanciation par rapport au réel. Par ailleurs, ils admettent que l'appel à la conscience morale des hommes ou le rappel de leur égale dignité ont autant et même plus de force que l'appel à leur générosité.

Selon une autre tendance, les discours de principes n'ont pas en général beaucoup d'impact sur la réalité. Dans un contexte socio-économique de crise, terrain idéal des affrontements et des conflits, la parole doit s'incarner. Si les causes des conflits ne sont pas clairement identifiées et analysées, les changements n'adviennent pas. Pour Denis Clerc, le discours de principes reste idéaliste et désincarné et, comme le réformisme, il conduit trop

⁸³ Ibid. p. 163.

⁸⁴ J. Racine, «Sollicitudo rei socialis, La paix est le fruit de la solidarité», *Eglise Canadienne*, 16 juin 1988, pp. 618-619.

souvent à la continuité. Une situation de crise économique exige plus que des changements de conscience personnelle. Des transformations appellent un processus de conversion collectif et structurel. L'Eglise doit intervenir dans ce monde concret, et elle n'a pas à le faire en se référant à un intérêt général qui n'existe pas. Sa référence est ce qui demeure la priorité évangélique, le souci des plus pauvres. Autrement dit, dans une société en conflit, l'Eglise ne peut pas rester au-dessus de la mêlée, en appeler à une hypothétique et improbable réconciliation. Il lui faut prendre parti. En proposant un processus de conversion collective, l'Eglise descendra dans la mêlée, quitte à passer pour partisane, ce qui vaut toujours mieux pour elle que d'être accusée de pharisaïsme⁸⁵.

Après notre analyse des messages de l'épiscopat canadien, nous croyons que depuis leurs récentes déclarations, en particulier depuis *Jalons d'éthique*, nos évêques ont refusé de se limiter au rôle de «sonneurs d'alarme» et aux propos neutres. Ils ont choisi de participer aux défis des sociétés actuelles et de proposer certains choix économiques. Ils ont pris le risque de se solidariser avec certaines pratiques, le risque aussi de prendre parti et donc de se tromper.

Il y a des risques au discours engagé, mais c'est en décrivant concrètement la réalité socio-économique et en cernant les vrais enjeux au coeur des débats, que l'Eglise prendra parti en faveur des plus pauvres. Cela peut se traduire par des propositions et des actes très concrets qui ne se réduisent pas à des occasions de conversions individuelles. La conversion collective est aussi possible: elle prend appui sur des règles, des institutions, des lois. «Qu'importe si ce faisant, l'Eglise paraît partisane: dans une société en conflit, il faut accepter de prendre parti, de descendre dans la mêlée.»⁸⁶

Aussi longtemps qu'on attendra des évêques qu'ils plaisent à tout le monde et qu'ils échappent à toute forme d'erreur, leurs interventions, si elles se veulent incarnées, continueront de déranger. Un discours engagé sera toujours soumis à la critique. Afin de

⁸⁵ Voir D. Clerc, «Descendre dans l'arène», *Lumière et Vie*, (no 170), (déc.1984), pp. 5-13.

⁸⁶ D. Clerc op. cit. p. 11.

mieux saisir la diversité des réactions suscitées par les récentes déclarations des évêques du Canada abordons maintenant les modes de réception de leurs messages.

4. 2 RÉPERCUSSIONS ET MODES DE RÉCEPTION DES MESSAGES DES ÉVÊQUES

Les réactions aux messages des évêques sont conditionnées par la compréhension que les auditeurs ont de la foi et du rôle de l'Eglise dans le monde. Elles varient aussi selon les milieux qui reçoivent les déclarations: s'agit-il de chrétiens, de la population en général, de milieux politiques ou de journalistes.

Débats, remous, controverses, voilà des termes fréquemment employés pour exprimer l'effet produit par le document portant sur la crise économique(JE). Sur ce point, tous les intervenants s'entendent. Par ailleurs, le contenu des réactions varie et se situe sur une gamme allant du rejet global à l'admiration inconditionnelle. A la lumière des arguments favorables ou non au document, nous avons dégagé les types de réactions et les thèmes constamment présents dans les discours de la presse écrite sur *Jalons d'éthique*⁸⁷.

Appréciation du contenu du document

Quand il s'agit d'apprécier le document, cinq thèmes sont exploités et représentent l'ensemble de sa réception:

- lecture économique;
- lecture politique;
- lecture éthique-théologique-économique;
- lecture politique-évangélique;
- lecture pastorale (interpellation du vécu chrétien).

⁸⁷ Si l'impact fut plus important pour ce document, l'ensemble de notre recherche a permis de constater les mêmes tendances quoique moins nombreuses pour l'ensemble des documents des évêques. Voir J.-M. Dufort, S. Poirier, S. Turmel. *La doctrine sociale...*

Ceux qui font une lecture économique du document commentent la valeur de l'analyse des évêques. Pour les uns, elle est rétrograde, le fait d'un discours d'amateur, elle est truffée d'erreurs et d'omissions, tout à fait simpliste. A l'inverse, d'autres déclarent que la théorie économique des évêques s'appuie sur des écoles de pensée très crédibles.

D'un point de vue plus spécifiquement politique, certains y voient un discours d'inspiration marxiste, gauchiste et socialiste, importé d'Amérique Latine. D'autres y perçoivent un recul de trente ans, au temps d'un régime mal adapté au changement et aux nouvelles conjonctures sociales et culturelles.

Plus sympathiques aux évêques, quelques-uns reconnaissent un caractère avant-gardiste à leurs propositions politiques. Il s'agirait d'un programme qui ouvre la porte à un nouveau type de société davantage axé sur les réels besoins de la population. Etablir une communauté plus juste n'est pas nécessairement un projet marxiste. Les écoles de pensée en économie et en politique sont nombreuses. Il apparaît navrant de qualifier les évêques de «marxistes» du seul fait qu'ils critiquent un certain capitalisme. Enfin, pour d'autres, le programme des évêques est intéressant mais trop idéaliste.

Les commentaires qui situent la déclaration dans la perspective des liens entre l'éthique, le théologique et l'économique replacent la déclaration dans la ligne de la doctrine sociale de l'Eglise. Ici la théologie et l'éthique ont tout à voir avec la pratique de l'économie. Cette position s'oppose à celle qui réclame l'objectivité pure en matière économique. L'économie influence et détermine nos modes de vie jusque dans le quotidien. A cet effet, elle incarne des valeurs et des pratiques que nos choix de société provoquent. Inversement, nos valeurs peuvent influencer les choix économiques qu'on accepte ou refuse individuellement et collectivement⁸⁸.

Des conceptions différentes de l'engagement chrétien proposent un autre type de rapports entre le politique et l'évangélique. Si l'évangile appelle les uns à l'engagement

⁸⁸ G. Baum, «La nouvelle pensée sociale catholique», *Relations* (mai 1985), pp. 128-130.

jusque dans les changements de structures, la foi chrétienne se restreint pour d'autres à une expérience privatisée, une transformation des coeurs, une éthique individuelle et personnelle. Pour ces derniers, Evangile et système idéologique sont incompatibles. Sous cette conception restrictive de l'engagement chrétien, on sent les traces d'une époque toute récente de sécularisation où s'est établie une distanciation entre le sacré et le profane, le spirituel et le temporel, entre l'Eglise et l'Etat. Les discours politiques et économiques appartiennent «aux affaires de la cité» alors que le discours chrétien doit se limiter aux coeurs et aux consciences ...à ces choses qu'on dit de Dieu. Voilà pourquoi certains perçoivent l'initiative des évêques comme une ingérence du spirituel dans un champ qui n'est pas le leur. D'autres ne voient pas d'incohérence entre l'aspect pastoral et le contenu du message. Ils se sentent à l'aise dans l'application possible et souhaitable de l'Evangile à la vie économique et jusque dans le politique.

Quelques fois, c'est surtout l'appel lancé par les évêques qui retient l'attention et qui agit comme une vive interpellation au vécu chrétien. On est d'abord rejoint par l'appel à remonter aux sources de l'injustice, à faire option pour les plus «démunis». La déclaration JE est reçue comme un appui des évêques, un encouragement à poursuivre les luttes pour plus de justice. Le message rappelle la pratique de Jésus de Nazareth: l'option pour le pauvre et la lutte pour la justice sont des vérités découlant directement de la foi chrétienne.

Par ailleurs, certaines personnes mal à l'aise avec la théologie des réalités terrestres se sentent trahies par un discours séculier qu'ils disent imprudent et bien peu pastoral et évangélique surtout de la part des évêques.

Critique du rôle des évêques

L'initiative des évêques ne suscite pas l'approbation générale. Qu'ils puissent intervenir dans le domaine de l'économie n'est pas évident pour tous. Par exemple, la plupart des réactions à *Jalons d'éthique* ont traité du champ des compétences et du rôle pastoral des évêques. On suggère aux évêques de laisser le discours économique aux spécialistes en la matière. L'économie est une science trop complexe pour des amateurs. Les évêques manquent d'informations et de nuances, ce qui, dit-on, engendre des idéologies déformantes.

Ceux qui considèrent l'économie comme une science exacte et objective en font une chasse gardée des spécialistes.

D'autres se demandent: à qui peut-on refuser le droit de parole sur un thème qui a autant d'incidence sociale? Si l'économie est un champ d'étude intégré à l'ensemble des discours traitant du processus global de transformation sociale, alors il est souhaitable que chacun se sente impliqué par les choix et les positions économiques qui nous concernent.

Reconnaitre aux évêques la compétence d'intervenir en économie n'a pas empêché plusieurs de demander si cela est conforme à leur rôle. S'ils favorisent un système en particulier, ils perdent le sens de leur mission en s'attachant à la transformation des structures plutôt qu'à celle des consciences. On attend d'eux qu'ils nous entretiennent des choses de Dieu, du sens de la vie, de l'amour, de la foi et de l'expérience spirituelle dans le monde d'aujourd'hui. De telles réactions laisseraient-t-elles deviner des conceptions de l'Eglise encore bien pyramidales et trop hiérarchiques? Chaque niveau jouerait un rôle spécifique, celui des pasteurs étant d'abreuver spirituellement le troupeau. On demande aux évêques d'être une force de l'ordre. On en fait les garants de la tradition et de la continuité. L'Eglise par la voix de ses pasteurs ne doit pas oublier l'essentiel: le spirituel.

«On n'apprécie pas les tentatives de démocratisation qu'il y a en son sein (l'Eglise) et on se réfère à Rome comme pôle d'autorité, particulièrement dans les questions d'éducation et de sexualité, acceptant moins bien les orientations données par rapport à la remise en question du système économique et de la politique internationale»⁸⁹.

Certains tiennent à ce que les évêques maintiennent leur distance par rapport à l'Etat, non par souci de les voir entacher leur rôle de guides spirituels, mais par crainte d'un retour au cléricalisme d'autan. On craint la résurgence du pouvoir religieux dont notre société a eu tant de difficulté à se départir. «Nourrissez vos fidèles de paroles spirituelles», leur

⁸⁹ J. Racine, «Les chrétiens et la critique de notre société», *Situation et avenir du catholicisme québécois, Entre le temple et l'éveil*, Leméac, Montréal, 1982, pp. 116-117.

demandent les uns; «votre responsabilité et votre lien à la vérité doivent vous exclure de l'erreur», rappellent les autres.

A l'opposé, plusieurs comprennent le rôle et la mission sociale des pasteurs de se porter à la défense des pauvres en dénonçant les causes de l'injustice et en identifiant des avenues de solutions. Ils ne peuvent se soustraire à cette démarche, même au risque de se tromper.

Impact dans les milieux concernés

Quand il s'agit d'évaluer l'impact des messages socio-économiques des évêques, il faut prendre en considération les divers milieux qui sont concernés par ce type de déclaration. A l'époque de *Jalons d'éthique*, les journaux ont surtout relaté les controverses suscitées par ce texte. On a souligné les effets qu'il a produits ou qu'il risquait de produire au sein de la hiérarchie, chez les chrétiens, catholiques et de confessions religieuses différentes, ainsi que dans la société en général.

La déclaration était présentée comme la position commune des évêques et la confusion provoquée par la dissidence du cardinal Emmet Carter a mis en cause la représentativité de la Commission des affaires sociales de évêques du Canada et de son comité de rédaction. Nous voulions relever cet impact afin de signifier qu'au sein de l'épiscopat, il n'y a pas unanimité quant à la façon dont les évêques exercent leur rôle en économie. Par ailleurs, il faut reconnaître que cette controverse a vite été réduite par la qualité des appuis qui sont venus à la rescousse de la Commission, par la voix de son président, Mgr Rémi de Roo, par celle de l'Assemblée des évêques du Québec et par une déclaration publique signée par quatorze groupes chrétiens⁹⁰.

Au sein de la communauté chrétienne catholique, les réactions furent aussi très diversifiées. Nous avons vu que des chrétiens sont restés sur leur faim spirituelle et que

90 Voir à ce sujet l'article du *Droit* (12 janvier 1983) p. 97.

d'autres se sont sentis trahis par leurs pasteurs. A ce rythme, les positions des évêques sur l'économie aviveront davantage les malaises et les ruptures entre les chrétiens militants étiquetés d'activistes et les témoins traités de spiritualistes désincarnés, entre les chrétiens pauvres et les riches ou entre ceux qui n'ont pas les mêmes allégeances politiques. Telles seraient les conséquences prévues par plusieurs critiques dans le cas de déclarations aussi engagées que *Jalons d'éthique*.

D'autres chrétiens ne se gênent pas pour dire combien les messages des évêques, particulièrement *Jalons d'éthique*, les affermissent et les motivent dans leur foi. Ils sont heureux de ce geste de solidarité. Voilà une fois encore des conceptions divergentes qui montrent que l'impact des messsages des évêques ne saurait être homogène.

Les journaux ont rapporté des appuis à *Jalons d'éthique* venant de représentants de différentes confessions religieuses entre autres ceux du Rabbi Pearson et du Primat de l'Eglise anglicane du Canada. Les efforts de collaboration entre les différentes Eglises se sont développés depuis Vatican II. Cela est particulièrement vrai dans le domaine de la justice sociale et de la promotion de la paix. Il semble que la position prise par les évêques catholiques soit représentative de ce mouvement oecuménique.

Quant à l'impact sur les groupes sociaux, il se mesure à plusieurs interventions dans les journaux qui reprochent aux évêques d'élargir l'affrontement entre les différents groupes touchés par la crise et les victimes de l'injustice. *Jalons d'éthique* crée des illusions en donnant l'impression que les solutions sont simples. Pour les autres, il s'agit d'une première étape à l'ouverture d'un débat public sur l'orientation d'un projet de société. Plus que de proposer un catalogue de recettes, les messages des évêques veulent jeter les bases d'un large consensus social qu'il nous reste à discuter et à inventer.

En relatant les différents types de réceptions, nous voulions attirer l'attention sur le fait que les interventions des évêques ne font pas l'unanimité. Qu'on en ait parlé beaucoup, cela n'a pas suffi à créer un impact significatif au plan de la pratique. Certains souhaitent de la part des évêques des options claires dans les questions sociales, économiques et politiques, alors que d'autres leur reprochent toute initiative en ce sens. Sans délimiter quels devraient être les

domaines où les évêques peuvent se compromettre et ceux qu'il leur faudrait éviter, nous constatons que la mission des évêques de promouvoir la justice se heurte à diverses réceptions. Il faut finalement considérer que c'est par bribes que le contenu des messages parvient aux interlocuteurs. Le niveau de compréhension est difficile à évaluer et il reste probablement bien mince s'il n'est transmis que par les médias. Il faudra promouvoir de nouvelles voies de transmission de la pensée des évêques et imaginer des critères pour améliorer l'impact de leurs déclarations en matière d'économie, de justice et de solidarité internationales. Certains principes humanitaires rappelés par les évêques auront certainement contribué à sensibiliser la population aux problèmes internationaux et à motiver leur générosité. Mais il reste beaucoup de chemin à faire pour faire accepter que la justice tant au Canada qu'au Tiers Monde soit un impératif qui ne peut échapper ni à une analyse socio-politique ni à des changements structurels trop importants pour ne pas être dérangeants, et qu'il est de la mission des évêques d'en faire la promotion. Les thèmes liant la foi au social obligent les évêques à faire une analyse sociale et à scruter les rapports sociaux du point de vue des pauvres et des marginaux. Selon Monseigneur Bernard Hubert, le discours des évêques ne porte pas atteinte à l'autonomie des gouvernements. La séparation entre l'Etat et l'Eglise permet à celle-ci d'être un corps social libre et de remplir sa mission de service. Les propositions d'application sont secondes par rapport aux principes. Elles servent d'illustrations et ne sont que des conséquences plausibles des principes mis de l'avant par les évêques⁹¹.

Entre la partisanerie et le pharisaïsme, le défi sera de trouver le discours toujours mieux engagé et plus signifiant.

91 Voir B. Hubert, Mgr., «Les évêques et la justice sociale», *Relations* (no 501), (juin 1984), pp. 151-153.

4. 3 DES CRITERES DE CRÉDIBILITÉ POUR DE NOUVEAUX MODES DE RÉCEPTION

Tout au long de notre démarche, à mesure que nous apparaissait la qualité des déclarations des évêques, nous espérions qu'elles deviennent mieux reçues, que l'appel soit entendu et qu'elles réalisent leur finalité, soit l'engagement pour plus de justice. Aucune des interventions des évêques n'est neutre, ni indifférente. La pression qu'elles peuvent exercer sur les diverses parties du contrat social se manifeste moins dans le détail à court terme que de façon globale et à long terme. Notre étude des modes de réception suggère que le discours a peu de chance de crédibilité et d'impact s'il apparaît désincarné, incompétent et non représentatif de ce qui se vit tant dans l'Eglise institutionnelle que parmi les chrétiens.

Gabriel Marc suggère trois axes à valoriser pour une crédibilité accrue des interventions des évêques. Premièrement le discours doit être fondé sur la révélation de Dieu et du salut en Jésus-Christ. Nous devons y retrouver une cohérence évidente entre le contenu de la révélation, l'interprétation de l'Evangile et la praxis sociale qui en découle. C'est ce qu'il appelle «l'ancrage sur la profession de foi». Ensuite leur intervention critique et leurs propositions n'auront de valeur que dans la mesure où elles reposent sur des analyses solides et compétentes; Marc parle ici de «La compétence de l'expérience». Finalement, une parole prophétique s'accompagne d'un passage de la parole aux actes et en ce sens, les évêques devront appliquer eux-mêmes, dans leurs propres milieux, les contenus de leurs interventions. C'est une question de «cohérence interne et externe»⁹².

Fidèle à la pédagogie évangélique, la parole des évêques ne sera ni impérialiste, ni coercitive. Elle appelle et propose. Elle est une parmi d'autres et sa seule force reste le témoignage.

Selon Merle et de Montclos, les déclarations de l'Eglise officielle en matière de justice internationale doivent se situer simultanément sur le registre de la pastorale et sur celui du

92 Voir G. Marc, op. cit., pp. 80-83.

prophétisme. Le premier vise d'abord les croyants qui, en situation concrète, sont invités à la conversion et à des changements de pratiques non seulement d'ordre individuel mais aussi social et collectif. Ces engagements risqueront peut-être, dans le feu de l'action, d'être vidés de leur sens premier évangélique ou d'être associés à des programmes ou des idéologies particulières, s'ils ne sont pas soutenus par un discours prophétique au sens plein du terme. Le message de l'Eglise ne coïncide pas avec un plan d'action prédéterminé. C'est pourquoi, quand elle prophétise, elle entend surtout porter témoignage, par la parole et par les actes, de la vérité sur l'homme et sur sa destinée. Son message s'adresse à tous les peuples et à toutes les civilisations dont les particularités sont reconnues légitimes et dont les aspirations sont compatibles avec le message de l'Eglise sur la destinée humaine⁹³.

Jean-Yves Calvez distingue lui aussi différents niveaux dans les interventions des évêques. Ceux-ci, préoccupés du sort de chaque personne, s'adressent à l'ensemble du monde et leur discours prend ici le ton prophétique. L'auteur ne souligne pas explicitement le niveau pastoral mais il y fait allusion en relevant qu'à cause des incidences morales de la foi, les évêques rappellent aux catholiques les liens entre la foi et l'engagement individuel et collectif. Ils exhortent les chrétiens à faire des choix économiques dignes du Christ et de l'idéal évangélique et Calvez qualifie ce niveau de discours «d'éthique» et parfois «de politique»⁹⁴.

Jacques Racine fait une distinction intéressante entre les niveaux prophétique et éthique des discours des évêques et des ambiguïtés qui leur sont inhérentes. Le discours prophétique cherche d'abord à faire ressortir les contradictions. Il choque et appelle à la conversion. En général, il associe le geste à la parole. Ce passage de la parole aux actes, au sens prophétique, semble difficile à réaliser dans un champ qui implique des changements structurels comme l'économie. Comme le dit Racine, «il n'est pas facile à une collectivité de faire preuve de prophétisme: les changements se font lentement et les structures résistent bien. La crédibilité

⁹³ Voir M. Merle et C. de Montclos, pp. 235-236.

⁹⁴ Voir: J-Y.Calvez, Faire l'unité dans nos vies, *L'Actualité Religieuse*, (nov.1984), pp. 40-42.

du message en souffre nécessairement»⁹⁵. Le discours prophétique n'aurait pas pour objectif d'apporter les solutions concrètes. Pour participer aux défis et apporter des solutions, les évêques donnent une dimension éthique à leurs interventions, et cela avec tous les risques d'erreurs possibles. A ce niveau, leur message gagnerait en crédibilité si on le sentait plus représentatif de l'expérience de certains chrétiens ou encore de réalisations vécues en Eglise. Cette pratique aurait l'avantage de promouvoir l'élaboration d'analyses et de travaux plus reliés à l'expérience de foi et d'une parole plus représentative du vécu de leur communauté⁹⁶.

Ces réflexions sur les conditions de crédibilité nous amènent à considérer l'urgence d'éduquer les chrétiens et les chrétiennes à leur rôle dans la réalité socio-économique.

Une parole d'évêque plus incarnée et plus significative va de pair avec des évêques représentatifs de communautés chrétiennes engagées dans le monde de ce temps. Les évêques ont beaucoup à faire pour améliorer leur crédibilité, mais les chrétiens ont aussi fort à faire pour mieux saisir les interventions de leurs évêques. Il y a beaucoup à changer au plan des mentalités et des pratiques afin d'améliorer nos types de réception des messages des évêques en matière d'économie et de solidarité internationales.

Pour de nouveaux modes de réception

Les réactions réfractaires aux messages des évêques laissent voir des conceptions plus ou moins ajustées à l'Eglise peuple de Dieu en émergence depuis Vatican II. Si on ne comprend pas le rôle de l'Eglise dans le monde de ce temps, on la maintiendra dans un espace sacré, hors du profane. La tendance sera à une privatisation de la foi sans incidence sur le politique et l'économique. Si on attend des évêques qu'ils représentent la hiérarchie détentrice d'une vérité à transmettre au peuple en guise de nourriture spirituelle, on ne leur accordera aucun droit à l'erreur. D'autre part, ceux qui portent encore le souvenir d'une Eglise dominante craindront le retour du cléricalisme. Même sous le couvert du

⁹⁵ J. Racine, op. cit., pp. 40-41.

⁹⁶ Voir J. Racine, op. cit., pp. 40-41.

progressisme, certains crieront à l'ingérence des clercs dans un domaine réservé aux laïcs. Une nouvelle conception de l'Eglise dans le monde et de la relation entre les évêques et les communautés est une condition pour que les appels des évêques soient plus percutants.

L'Eglise reste à transformer et, depuis Vatican II, c'est péniblement et comme à tâtons, qu'émergent des structures ecclésiales alternatives. Les chrétiens restent rivés à l'ancienne vision de l'Eglise et, de plus, la vie interne de l'institution confirme leur façon de voir. Elle arrive difficilement à s'appliquer à elle-même les conseils qu'elle formule pour l'amélioration de la qualité de vie dans le monde. Qu'en est-il dans l'Eglise-institution de la liberté d'opinion, du respect des droits, de la circulation de l'information, de l'égalité entre les hommes et les femmes, des droits d'association, de la destination universelle de biens, du respect intégral des cultures, de la valeur de chaque être humain et du principe de subsidiarité? Elle devient non signifiante et parfois même, elle appuie des courants réactionnaires de notre société⁹⁷.

«Il ne s'agit pas ici d'accuser les hommes en place qui se défendent tant bien que mal et qui font souvent des pieds et des mains pour opérer des ouvertures dans un système fermé. Il faut honnêtement reconnaître les efforts réels des évêques québécois pour être plus attentifs à la vie, pour traduire dans la réalité ce qu'ils perçoivent comme juste et nécessaire; mais ils sont eux-mêmes bloqués, quoi qu'ils en disent, par un système d'autorité monarchique centralisé et fortement contrôlé»⁹⁸.

Léonardo Boff, en tentant de rendre compte des nouvelles conceptions de l'Eglise qui naissent de l'expérience des communautés ecclésiales de base, offre des pistes de réflexion pour améliorer les rapports entre les évêques et la communauté, dans une Eglise qui s'expérimente comme peuple de Dieu. A partir de ses propos, nous dégageons quelques pistes au sujet des déclarations de nos évêques⁹⁹.

⁹⁷ Voir J. Racine, «Les chrétiens et la critique de notre société», *Situation et avenir du catholicisme Québécois, Entre le temple et l'exil*, Leméac, Montmagny, 1982, pp. 128-129.

⁹⁸ Ibid., p. 129.

⁹⁹ Voir L. Boff, *Eglise charisme et pouvoir*, Lieu Commun, Paris, 1985, pp. 231-283.

Dans une Eglise peuple de Dieu, coresponsable et engagée dans le processus de transformation du monde, l'enseignement des évêques devrait se démocratiser encore davantage. Il devrait être perçu non comme un donné imposé par une hiérarchie, mais comme le fruit de l'expérience et de la consultation de représentants de l'ensemble de la communauté. En améliorant leur processus de consultation et de rédaction, les évêques qui sont des signes d'unité, donneraient davantage à leur parole valeur d'une parole d'Eglise. La conférence épiscopale canadienne a déjà emprunté cette voie depuis quelques années. Des interventions comme *Justice mondiale, paix mondiale, L'Amérique du Nord une forteresse?* sont des documents élaborés par différents mouvements chrétiens catholiques, d'autres déclarations furent le fruit de collaborations oecuméniques. Ce début de concertation aurait avantage à se développer et à s'étendre vers les chrétiens de la base.

Dans une Eglise où tous sont appelés à exercer leur charisme et leur responsabilité, le rôle de l'enseignement n'est pas réservé à la hiérarchie. C'est mutuellement qu'évêques et laïcs ont à s'enseigner et à se mettre à l'écoute les uns des autres¹⁰⁰.

Cette perspective nous semble particulièrement importante pour une juste reconnaissance du rôle des évêques dans leurs messages socio-économiques. La distinction classique qui oppose bien souvent les clercs aux laïcs en serait atténuée, les uns comme les autres étant engagés dans la transformation du monde en parole et en actes.

Si la parole appartient à l'ensemble du peuple de Dieu, il devient plus facile de ne pas attendre de celle des évêques plus que ce qu'elle représente. Quand les évêques parlent d'économie, la vérité de foi et la vérité économique ne se confondent pas. On voudrait que les évêques détiennent toute la vérité en tous leurs propos. Pourtant, comme les chrétiens, ils sont en marche et comme eux, ils cherchent un sens à l'ici et maintenant. Voilà pourquoi, le droit à l'erreur et l'appel au débat public constituent des conditions pour l'instauration d'une juste réception de leurs messages. Si leur discours est représentatif de l'expérience des communautés, il devient alors la quête et l'effort de toute une Eglise locale.

100 Voir L. Boff, op. cit., pp. 243-250.

Il faudrait aussi apprendre à distinguer la vérité promulguée par et pour toute l'Eglise et la parole d'une Eglise locale. La position d'un épiscopat n'est pas la position de toute l'Eglise. Elle est une composante de l'orthopraxis des chrétiens en recherche de cohérence entre leur foi et leur pratique économique. En ce sens, les positions des évêques peuvent et doivent même être critiquées sans que cela les diminue dans leur rôle de pasteurs. On attend trop souvent de l'évêque qu'il soit à la fois «tout vrai et universel», «tout signifiant pour tous et tout incarné». N'y a-t-il pas confusion entre l'offre et la demande?

Rappelons enfin l'urgence d'une éducation de la foi qui exhorte à l'engagement socio-politique des chrétiens et à l'émergence de communautés de foi éprises du défi d'être réellement peuple de Dieu. Une valorisation de la coresponsabilité et d'une Eglise où le pouvoir épiscopal est vécu et perçu comme une responsabilité et un service d'unité, ne pourront qu'aider à la crédibilité des interventions des évêques.

«Tant que l'Eglise ne se laissera pas interPELLER, dans son fonctionnement, par son propre enseignement social, elle sera «non signifiante» aux yeux des hommes, elle donnera raison à ceux qui la considèrent positivement ou négativement comme une force conservatrice. Il va sans dire qu'elle ne contribuera pas à former en son sein des citoyens éveillés, critiques, créateurs, face aux défis contemporains»¹⁰¹.

La transformation de la vie interne de l'Eglise et le développement de l'engagement social des chrétiens au nom même de leur foi sont des défis dont dépend le succès de la mission des évêques de promouvoir le progrès des peuples en portant au monde un message de paix, de justice et de solidarité significatif.

¹⁰¹ Voir J. Racine, «Les chrétiens et la critique de notre société», op. cit., p. 130.

C O N C L U S I O N

Tout au long de ce travail, nous cherchions à préciser le souci des évêques du Canada pour le progrès des peuples, la justice et la solidarité internationales. Les avenues étaient nombreuses pour aborder cette question, nous en avons privilégié quelques-unes. Sans refaire tout l'itinéraire, rappelons les étapes les plus marquantes.

En retracant la pensée récente de l'Eglise sur le progrès des peuples, il fut possible de reconnaître que l'appel de l'Eglise en faveur des peuples du Tiers Monde prend racine dans une approche biblique, non pas seulement dans un souci de charité humaine mais dans une juste compréhension du combat pour la justice comme constituant indissociable de la prédication de l'Evangile. Cet appel, l'Eglise le transmet aussi dans des discours d'ordre économique parce l'économie, occasion d'échanges et de relations, a tout à faire avec l'éthique et constitue un lieu de la praxis chrétienne.

Les évêques du Canada dans leurs discours économiques interviennent en continuité avec la pensée de l'ensemble du magistère, et les fondements de leurs interventions à caractères socio-économiques se précisent plus clairement depuis *Gaudium et spes*. Les nouveaux courants théologiques, l'accent mis sur les réalités terrestres, la participation reconnue de l'homme, cocréateur, à la transformation du monde, la reconnaissance de l'aspect socio-politique de la praxis chrétienne, l'urgence du combat pour la justice et l'option pour le pauvre sont des principes marquants de la pensée des évêques dans leurs discours en faveur de la solidarité et de la justice internationales.

L'analyse des messages des évêques a révélé qu'ils interviennent pour promouvoir un nouvel ordre économique mondial, sans négliger pour autant les réalités de la vie économique du Canada. C'est là le défi de l'interdépendance, réalité actuelle de l'économie mondiale que les évêques associent constamment à la solidarité, en faisant de ces deux réalités le moteur de leur vision chrétienne de l'économie.

Les évêques entendent exercer une influence surtout au plan éthique. Ils mettent l'accent sur le fait que la paix ne peut régner sans la justice et que le progrès implique le développement tout en insistant sur l'obligation morale d'un nouvel ordre économique international. Ces trois principes nécessitent la solidarité universelle, l'égalité entre tous et le développement intégral. Finalement, les évêques reconnaissent l'autodétermination des peuples, artisans de leur propre développement. Qu'elles traitent de l'économie mondiale, de la faim dans le monde de la course aux armements, des réfugiés, de droits humains ou de la solidarité économique mondiale, leurs analyses sont audacieuses et leurs perspectives de changements engageantes et exigeantes. Le défi ne saurait se réaliser sans l'instauration d'une éthique de solidarité élargie prenant appui sur l'option pour les pauvres.

Avec un peu de réalisme, nous avons vite compris quel défi cela représentait pour l'Eglise d'ici. Nous avons reconnu que la foi et l'engagement pour la justice sont deux pôles à promouvoir dans l'éducation chrétienne et dans une saine spiritualité. C'est alors qu'il a fallu se demander si les messages des évêques, bien que riches de contenus, réussissaient à promouvoir l'engagement pour la justice... Cette dernière étape nous a permis de réaliser qu'aujourd'hui encore, il y a divergence d'opinions sur les rôles, la fonction, la compétence des évêques dans le champ de l'économie. Ces différents modes de réceptions des messages des évêques reposent sur des conceptions différentes du rôle et de la mission de l'Eglise dans le monde, de même que sur les rapports entre le monde politique, économique et religieux. C'est un des carrefours majeurs où nous a conduit notre recherche. Si au départ nous recherchions le souci des évêques pour le Tiers Monde, les réponses nous ont amené vers de nouvelles frontières rejoignant l'impact de cet engagement. Pour envisager des réceptions à la mesure du défi, c'est toute notre conception de l'Eglise et du rôle de la communauté chrétienne qu'il faut transformer.

Les messages des évêques sont des paroles essentielles mais ils ne sont que de bien pauvres moyens s'ils ne sont pas représentatifs de ce qui se vit dans la communauté chrétienne et par les chrétiens. Les positions des évêques appellent des changements de mentalité et ce n'est que dans un deuxième temps que l'on peut espérer que des pressions de la part des masses puissent faire advenir des changements. Le défi consiste à dépasser le

fatalisme pour croire que s'il est difficile de changer le monde, il y a dans le monde, des choses que nous pouvons changer (Mgr. Bertrand Blanchet). Pour cela il faut déjà pouvoir constater que des solutions de rechange sont possibles puisque pratiquées par ceux qui se veulent fidèles à l'Evangile. A la manière du levain dans la pâte, c'est l'Eglise tout entière qui porte témoignage. Le message des évêques n'est qu'une doctrine ou une théorie parmi d'autres s'il n'est pas d'abord reçu, assimilé puis mis en pratique par les chrétiens. Si les évêques parlent de salut, d'espérance et de solidarité, c'est d'abord vers ceux qui font partie de cette Eglise que le monde, entendant ce message, tournera ses regards. On ne peut donc dissocier ce qui se passe dans l'Eglise de l'action qu'elle entend mener dans le monde. La force du témoignage porté par l'ensemble des chrétiens reste un facteur déterminant de l'impact.

L'Eglise ce n'est pas la hiérarchie qui nous enseigne...c'est d'abord l'ensemble des chrétiens ayant une présence prophétique à assumer au coeur du monde. Dans cette perspective, nous avons souligné les avantages d'une parole des évêques comme émergeant de l'Eglise peuple de Dieu et non comme une parole donnée d'en haut. En reliant l'impact des déclarations à une nouvelle ecclésiologie à promouvoir, nous ne voulions pas réduire l'importance des déclarations elles-mêmes. Au contraire nous souhaitions que les messages des évêques soient mieux entendus et pour cela il ne faut pas négliger la diffusion. En ce sens nous reprenons à notre compte les conclusions de l'étude *La doctrine sociale des évêques du Canada (1975-1983) Analyse théologique et étude d'impact dans les journaux*, mais elles ne sauront à elles seules susciter l'engagement pour la justice. Nous pensons que l'accent entretenu sur la privatisation de la foi et de la religion constitue l'obstacle majeur à une saine compréhension des interventions des évêques en économie. Ceux-ci parlent un langage théologique et pastoral avec des préoccupations socio-économiques, ils sont reçus et interprétés encore trop souvent à partir d'un cadre dont la dominante reste une spiritualité transcendante, existentielle et personnaliste ou bien ils sont jugés en fonction d'une perspective économique pragmatique, asociale et individualiste qui ne laisse pas de place aux valeurs éthiques.

Paul VI lançait comme un cri d'alarme sa lettre sur le progrès des peuples. Plus de vingt ans plus tard il semble déplacé de reprendre le même appel en rappelant «(qu')il faut se hâter: trop d'hommes souffrent et la distance s'accroît qui sépare les progrès des uns et la stagnation, voire la régression des autres»(PP29). Pourtant c'est le même appel qui jalonne tous les messages des évêques canadiens sur le progrès de peuples. Ils nous rappellent que la foi est tout ensemble conversion et discernement: conversion en vue d'une praxis menant à de nouveaux engagements et au combat pour la justice, discernement capable d'interpréter les signes des temps, d'élaborer un questionnement et de promouvoir avec lucidité un nouvel ordre social et économique (PA,7.9.1.).

Les interventions des évêques ne sont ni neutres ni indifférentes, elles proposent une conception du monde particulière, préfiguration du Royaume à venir. Leur appel à la justice et à la solidarité permet de croire que le christianisme comme voie de libération ne laisserait peut-être pas tant de nos contemporains indifférents si avec la force internationale qu'elle représente, l'Eglise parvenait à susciter plus de solidarités concrètes dans le combat pour la justice.

«En prenant sa part des tâches d'organisation d'un système mondial où tous aient quelque chance de s'accomplir en humanité, c'est à sa propre reconstruction et à la mise en oeuvre de sa mission que l'Eglise est invitée à travailler. Le signe des temps par excellence consiste peut-être dans cette convergence entre la nécessité de l'histoire et les lignes de force de l'histoire sainte.»

Vincent Cosmao

B I B L I O G R A P H I E

- ARRUPE, Pedro, *La faim de pain et d'Evangile*, dans «Ecrits pour évangéliser» présentés par Jean-Yves Calvez, Collection Christus textes, Desclée de Brouwer, Paris, 1985, pp. 51-67.
- BAUM, Gregory, «La nouvelle pensée sociale catholique», *Relations* (mai 1985), pp. 128-130.
- BOFF, Leonardo, & ELIZONDO, V., «Une théologie partant de l'optique des pauvres», *Concilium*, (no 207), 1986, pp. 7-10.
- BOFF, Leonardo, *Eglise charisme et pouvoir, la théologie de la libération*, Lieu Commun, Paris, 1985, 288p.
- CALVEZ, Jean-Yves, «Faire l'unité dans nos vies», *L'Actualité Religieuse*, (nov. 1984), pp. 40-42.
- CALVEZ, Jean-Yves, *La politique et Dieu*, Essais, Cerf, Paris, 1985, 119p.
- CHENEVERT, Jacques, «Que devient l'Eglise du Québec?», *Relations* (mai 1984), pp. 121-124.
- CHENEVERT, Jacques, «Vous serez mes témoins», *Relations* (sept. 1984), pp. 219-222.
- CHENU, M. Dominique, «L'humanisation de la terre, dimension constitutive de l'Evangile», *Lumière et Vie* (no 170) (déc. 1984), pp. 87-91.
- COMMISSION PONTIFICALE JUSTICE ET PAIX (réd. Roger Etchegaray), «Une approche éthique de l'endettement international», *La Documentation Catholique*, (no 1934), (15 février 1987), pp. 197-205.
- CORMIE, Lee, «Les Eglises et la crise économique», *The Ecumenist*, (vol. 21/3), (March-April 1983), pp. 33-38.
- COSMAO, Vincent, «Economie politique et théologie», *Lumière et Vie* (no 170) (déc. 1984), pp. 91-99.
- COSMAO, Vincent, «Foi et justice sociale», *Eglise et théologie*, (no 18), (1987), pp. 291-304.
- DECOURTRAY, Albert, cardinal, «Solidarité pour le développement des peuples», *La Documentation Catholique*, (no 1937) (5 avril 1987), p. 370.
- DENIS, Henri, *Chrétiens sans Eglise*, Croire aujourd'hui, Desclée de Brouwer, 1979, 148p.
- DE SANTA ANA, Julio, *L'Eglise de l'autre moitié du monde, les défis de la pauvreté et de l'oppression*, Karthala, Paris, 1981, 236p.
- DESJARDINS, Nicole, «Du christianisme social à l'économisme chrétien», *L'Actualité Religieuse*, (no 27), (octobre 1985), pp. 19-26.
- DUFORT, Jean-Marc, «Le discours social récent des évêques du Canada: analyse théologique», *Science et Esprit*, (XXXVIII/1), (1986), pp. 49-79.

- DUFORT, Jean-Marc, POIRIER, Sylvie, & TURMEL, Sylvie, *La doctrine sociale des évêques du Canada (1975-1983), Analyse théologique et étude d'impact dans les journaux*, Université du Québec à Trois-Rivières, 1985, 255p.
- EVEQUES AMERIQUAINS, «Justice économique pour tous», *La Documentation Catholique* (no 1942), (21 juin 1987), pp. 617-680.
- GAGNON, Nicole, & HAMELIN, Jean, *Histoire du Catholicisme québécois, le XXe siècle, Tome 1 (1899-1940)*, Boréal Express, Montréal, 1984, 504 p.
- FERNANDES, Walter, «Le défi de l'éducation catholique», *Concilium* (no 207), 1986, pp. 133-140.
- GREINACHER, Norbert, «Théologie de la libération dans le premier monde», *Concilium* (no 207), 1986, pp. 95-106.
- HARVEY, Julien, «Les évêques et l'économie canadienne», *Relations*, (no 503), (mars 1983), p. 59.
- HARVEY, Julien, «Foi en Jésus-Christ et conscience sociale», *Relations*, (septembre 1984). pp. 216-219
- JEAN-PAUL II, *Lettre encyclique Sollicitudo rei socialis*, à l'occasion du vingtième anniversaire de l'encyclique «Populorum progressio», (30 décembre 1987) Fides, Montréal, 1988, 105 p.
- JEAN-PAUL II, «Réciprocité et solidarité pour collaborer à la paix», *La Documentation Catholique*, (17 février 1985), (no 1890), pp. 217-222.
- LINDSCOTT, Mary, s. n. d., *Education et justice*, Commission Pontificale Justice et Paix, no 4, Cité du Vatican, 1973, 70 p.
- MARC, Gabriel, «Parler pour délier et innover, L'Eglise dans la crise économique internationale», *Lumière et Vie* (no 170), (déc. 1984), pp. 75-87.
- MATTON, Gérard, «L'économie», *Initiation à la pratique de la théologie, Ethique*, vol. 4, Cerf, 1983, pp. 486-560.
- McBRIEN, Richard, P., *Etre Catholique, L'Eglise, l'existence chrétienne*, tome 2, Le Centurion, Paris, Novalis, Ottawa, 1984, 716 p.
- MERLE, Marcel, DE MONTCLOS, Christine, *L'Eglise et Les relations internationales, Eglise et Société*, Le Centurion, Ceras, Paris, 1988, 243 p.
- MULDERS, Th, & RIOS, J. A., «La vie économique et sociale», dans *L'Eglise dans le monde de ce temps*, Tome II, Desclée de Brouwer, 1968, pp. 534-539.
- O'NEILL, Louis, «Morale et économie», *Communauté chrétienne*, (no 121, Vol. 21) (janvier-février, 1982,) pp. 51-61.
- PUEL, Hugues, «Pour une économie plus humaine», *Lumière et Vie* , (no 170), (déc. 1984), pp. 37-49.
- RACINE, Jacques, «Les chrétiens et la critique de notre société», *Situation et avenir du catholicisme québécois*, Leméac, Montmagny, 1982, pp. 11-144.
- RACINE, Jacques, «Le discours de l'Eglise en matière économique», *Communauté Chrétienne*, (vol. 21, no 121), (jan. - fév. 1982), pp. 35-42.

- RACINE, Jacques, «*Sollicitudo rei socialis*» La paix est le fruit de la solidarité, *Eglise Canadienne*, (16 juin 1988), pp. 615-619
- RIENDEAU, Robert, Mgr., «Jean-Paul II et le Tiers Monde», *L'Eglise Canadienne*, (vol. 20, no 2), (18 sept. 1986) pp. 43-48.
- SHERIDAN, E. F. (edit.), *Do Justice! The social teaching of the canadian Catholic Bishops* (1945-1986), Editions Paulines & Centre for social faith and justice, Sherbrooke, Toronto, 1987, 470 p.
- VAILLANCOURT, Jean-Guy, «Les groupes socio-politiques progressistes», *Les mouvements religieux aujourd'hui, théorie et pratiques*, Le catholicisme québécois contemporain, Les cahiers de recherches et de sciences de la religion, (Volume 5), Bellarmin, Montréal, 1984, 382 p.
- XXX, *Jean-Paul II au Canada, tous les discours*, Editions Paulines, Montréal, 1984, 288 p.